

Perspectives économiques régionales

**Afrique subsaharienne**

**Les flux de capitaux et l'avenir de l'emploi**

.....



**OCT 18**

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

## Les flux de capitaux et l'avenir de l'emploi

.....

**oct 18**

©2018 International Monetary Fund  
Édition française ©2018 Fonds monétaire international

Édition française  
Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI sous la direction de Marc Servais  
Correction : Monica Nepote-Cit, Sophie Ruberti et Van Tran  
PAO : Fernando Sole

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. — Washington :  
Fonds monétaire international, 2003–  
p. ; cm. — (Études économiques et financières)  
French translation of: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa. — Washington, D.C.:  
International Monetary Fund, 2003–  
v. ; cm. — (World economic and financial surveys, 0258-7440)

Began in 2003.

Some issues have thematic titles.

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan — Periodicals. 2. Africa, Sub-Saharan —  
Economic conditions — 1960 — Periodicals. 3. Economic development — Africa, Sub-Saharan  
— Periodicals. I. Title: Sub-Saharan Africa. II. International Monetary Fund. III. Series: World  
economic and financial surveys.

HC800.A1 R445

ISBN-13 : 978-1-48437-687-4 (français, version papier)

Le rapport sur les *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* est  
publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution  
économique de la région. Les projections et considérations de politique économique  
qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement  
les points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services  
P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (U.S.A.)

Téléphone : (202) 623-7430 - Télécopie : (202) 623-7201

Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org)

[www.imf.org](http://www.imf.org)

[www.elibrary.imf.org](http://www.elibrary.imf.org)

# Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b> .....	<b>vi</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>vii</b>
<b>Résumé analytique</b> .....	<b>ix</b>
<b>1. Reprise et risques croissants</b> .....	<b>1</b>
Évolution et perspectives macroéconomiques .....	3
Les bilans restent vulnérables.....	7
Risques pesant sur les perspectives .....	10
Mesures à prendre .....	12
<b>2. Flux de capitaux vers l’Afrique subsaharienne : causes et conséquences</b> .....	<b>25</b>
Évolution des mouvements de capitaux.....	27
Moteurs des flux de capitaux .....	30
Conséquences macroéconomiques des entrées de capitaux .....	34
Conclusion.....	36
<b>3. L’avenir de l’emploi en Afrique subsaharienne</b> .....	<b>39</b>
Les conséquences du changement technologique : les machines remplaceront-elles les travailleurs ? .....	40
Analyse de scénarios : l’avenir de l’emploi en Afrique subsaharienne.....	44
Quelles sont les politiques requises pour créer des emplois à l’épreuve de l’avenir ?.....	46
Conclusions .....	51
<b>Appendice Statistique</b> .....	<b>53</b>
<b>Encadrés</b>	
1.1. La résurgence des subventions à l’énergie et aux carburants en Afrique subsaharienne .....	20
1.2. Évolution des marchés dans les pays préémergents d’Afrique subsaharienne en période de volatilité financière.....	21
1.3. Sur la voie des objectifs de développement durable.....	22
3.1. Scénario 1 : l’Afrique avancée.....	47
3.2. Scénario 2 : l’Afrique au service de l’Afrique.....	48
3.3. Scénario 3 : l’Afrique à la dérive .....	49
<b>Tableau</b>	
2.1. Volatilité des flux financiers.....	30

**Graphiques****Chapitre 1**

1.1.	Projections de croissance mondiale actuelles par rapport à avril 2018.....	3
1.2.	Cours des principaux produits de base : moyenne des variations anticipées, 2019–20 par rapport à 2017 .....	3
1.3.	Pays préémergents d’Afrique subsaharienne : émissions d’obligations souveraines internationales, 2011–18.....	3
1.4.	Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2013–22.....	4
1.5.	Afrique subsaharienne : évolution de l’emploi .....	5
1.6.	Afrique subsaharienne : volants de réserves .....	5
1.7.	Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2017–18 .....	6
1.8.	Afrique subsaharienne : plans budgétaires à moyen terme, 2018–23 .....	6
1.9.	Afrique subsaharienne : prix de l’essence, avril/mai 2018 .....	6
1.10.	Afrique subsaharienne : risque de surendettement des pays en développement à faible revenu admissibles au fonds fiduciaire RPC, 2008–17.....	7
1.11.	Pays d’Afrique subsaharienne à risque élevé de surendettement ou en surendettement : contribution cumulée à partir de la décomposition de la dette, 2013–17 .....	7
1.12.	Afrique subsaharienne : solde budgétaire moyen et dette publique, 2013–18 .....	7
1.13.	Afrique subsaharienne : dette du secteur public par monnaie, 2011–17 .....	8
1.14.	Afrique subsaharienne : prêts improductifs/total des prêts bancaires.....	8
1.15.	Afrique subsaharienne : croissance du crédit au secteur privé .....	9
1.16.	Afrique subsaharienne : détention de titres de dette publique par les banques .....	9
1.17.	Afrique subsaharienne : effet potentiel moyen des mesures commerciales sur le PIB.....	10
1.18.	Écarts de taux des pays émergents et préémergents d’Afrique subsaharienne, 2014–18.....	10
1.19.	Pays préémergents d’Afrique subsaharienne : échéance des obligations souveraines internationales .....	11
1.20.	Afrique subsaharienne : ratio dette publique/PIB, 2011–23 .....	11
1.21.	Afrique subsaharienne : personnes déplacées à l’intérieur du pays, 2010–17.....	12
1.22.	Afrique subsaharienne : contribution à l’ajustement du compte des transactions courantes, 2014–17 .....	14
1.23.	Écarts par rapport à la norme du compte des transactions courantes, 2018 .....	14
1.24.	Effet de la baisse des prix du pétrole sur l’instabilité de la production par catégorie de pays.....	15
1.25.	Effet de la baisse des prix du pétrole sur l’instabilité de la production par degré de diversification .....	15
1.26.	Afrique subsaharienne : cyclicité de la politique budgétaire et cycle des prix des produits de base .....	15
1.27.	Principales régions : croissance du PIB réel par habitant, 2010–22 .....	17
1.28.	Croissance moyenne anticipée du PIB par habitant et PIB initial par habitant, 2018–22.....	17
1.29.	Décomposition de la croissance du PIB réel.....	18
1.30.	Décomposition de la croissance de la productivité du travail : entre les composantes (réaffectation) et au sein de chaque composante (gains de productivité par secteur).....	18

**Chapitre 2**

2.1. Afrique subsaharienne : flux financiers, 1980–2017 .....	27
2.2. Afrique subsaharienne et pays émergents : flux financiers nets, 1980–2017 .....	27
2.3. Afrique subsaharienne : flux d’engagements avant et après la crise financière mondiale, 2000–17 .....	28
2.4. Afrique subsaharienne : composition des flux d’engagements et d’actifs, 1980–2017 .....	28
2.5. Afrique subsaharienne : flux d’engagements, 1980–2017 .....	29
2.6. Afrique subsaharienne : augmentation des flux financiers nets, 1980–2017 .....	29
2.7. Afrique subsaharienne : effets des facteurs extérieurs sur les flux d’engagements au titre de l’investissement direct et de portefeuille .....	31
2.8. Afrique subsaharienne : probabilité prévue d’augmentation et de diminution des flux et taux d’intérêt aux États-Unis .....	31
2.9. Afrique subsaharienne : probabilité prévue d’augmentation et de diminution des flux et qualité des institutions .....	32
2.10. Afrique subsaharienne et pays émergents : effets de différents facteurs mondiaux, de janvier 2000 à décembre 2017 .....	33
2.11. Afrique subsaharienne : effets de différents facteurs mondiaux avant et après la crise financière mondiale, de janvier 2000 à décembre 2017 .....	34
2.12. Afrique subsaharienne : conséquences macroéconomiques des entrées en portefeuille .....	35
2.13. Afrique subsaharienne : effets des flux d’engagements sur l’investissement intérieur .....	36

**Chapitre 3**

3.1. Part des secteurs dans l’emploi total, 1995 et 2017 .....	41
3.2. Afrique subsaharienne : évolution de la connectivité, 1970–2014 .....	41
3.3. PIB par habitant, estimations du modèle .....	42
3.4. Part du travail, estimations du modèle .....	42
3.5. Indicateur de l’exposition des exportations à l’automatisation (Frey–Osborne) .....	44
3.6. Indicateur de l’exposition des exportations à l’automatisation (Brynjolfsson, Mitchell et Rock) .....	44
3.7. Pourcentage d’internautes, 2016 .....	46
3.8. Coût mensuel d’une connexion Internet à haut débit fixe ou mobile, 2016 .....	50
3.9. Taux de scolarisation net dans l’enseignement primaire, 1999–2014 .....	50
3.10. Taux de scolarisation net dans l’enseignement secondaire, 1999–2014 .....	50
3.11. Exportations de biens vers différentes régions, 2017 .....	51

## Sigles et acronymes

AfSS	Afrique subsaharienne
BCAH-ONU	Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'Organisation des Nations Unies
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
GPS	global positioning system
HCR-ONU	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDE	investissement direct étranger
MOAN	Moyen-Orient et Afrique du Nord
ODD	objectifs de développement durable
ONU	Organisation des Nations Unies
PE	pays émergents
PEM	<i>Perspectives de l'économie mondiale</i> (FMI)
PER	<i>Perspectives économiques régionales</i> (FMI)
PIB	produit intérieur brut
PME	petites et moyennes entreprises
PPA	parité de pouvoir d'achat
SACU	Union douanière d'Afrique australe
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
TIC	technologies de l'information et de la communication
TVA	taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
VIX	indice de volatilité du marché des options de Chicago

# Remerciements

L'édition d'octobre 2018 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Papa N'Diaye, sous l'autorité de David Robinson.

L'équipe était composée de Aidar Abdychev, Cristian Alonso, Emre Alper, Francisco Arizala, Romain Bouis, Reda Cherif, Dominique Desruelle, Xiangming Fang, Jesus Gonzalez-Garcia, Cleary Haines, Siddharth Kothari, Yun Liu, Miguel Pereira Mendes, Nkunde Mwase, Mathilde Perinet, Mahvash S. Qureshi, Sidra Rehman, Axel Schimmelpfennig, Preya Sharma, Torsten Wezel, Jaroslaw Wieczorek et Mustafa Yenice.

Ce rapport contient aussi des contributions de Alberto Behar, Paolo Cavallino, Shirin Elahi, Tunc Gursoy et Mauricio Villafuerte.

L'équipe a bénéficié du concours de Charlotte Vazquez pour la production du rapport, assistée de Krisztina Fabo pour la composition. L'édition finale du rapport a été supervisée par Linda Long du département des communications.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2017–18 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement ; le signe / entre deux années (par exemple 2017/18) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).



# Résumé analytique

## REPRISE ET RISQUES CROISSANTS

Les perspectives macroéconomiques de l'Afrique subsaharienne continuent de s'affermir. La croissance devrait passer de 2,7 % en 2017 à 3,1 % 2018, grâce à des ajustements des politiques nationales et à un environnement extérieur favorable, notamment la persistance d'une croissance soutenue de l'économie mondiale, la hausse des prix des produits de base et des conditions de financement extérieur accommodantes. L'inflation recule et les déséquilibres budgétaires sont maîtrisés dans bon nombre de pays. À moyen terme, et à politiques économiques inchangées, la croissance devrait s'accélérer pour avoisiner 4 %, soit un niveau trop bas pour créer le nombre d'emplois nécessaires afin d'absorber les nouveaux arrivants qui sont attendus sur les marchés du travail.

Cependant, la qualité de l'ajustement budgétaire suscite des préoccupations, et il reste à s'attaquer avec détermination à des facteurs de vulnérabilité fondamentaux.

- Il est nécessaire de continuer d'améliorer la mobilisation des recettes intérieures afin d'assurer la viabilité de la dette et de créer un espace budgétaire pour les dépenses d'investissement et de développement qui s'imposent. Jusqu'à présent, l'ajustement budgétaire tient dans une large mesure au rebond des prix du pétrole pour les pays exportateurs de pétrole, combiné avec de fortes baisses des dépenses d'équipement dans plusieurs pays. À quelques exceptions près, la mobilisation des recettes intérieures a relativement peu progressé ; de nombreux pays ont retardé l'ajustement des prix intérieurs des carburants à la hausse récente des prix du pétrole, d'où la résurgence de subventions énergétiques ; les arriérés intérieurs demeurent élevés, ce qui contribue à une accumulation de prêts improductifs ; enfin, au-delà de l'administration centrale, les entreprises publiques deviennent un risque budgétaire majeur dans certains pays.
- Le secteur financier reste très vulnérable : le niveau élevé des prêts improductifs pèse sur les bilans des banques et entrave le crédit au secteur privé.
- Du côté extérieur, les entrées de capitaux ont été vigoureuses au premier semestre de 2018, avec des émissions records d'euro-obligations, mais les turbulences récentes dans les pays émergents ont entraîné une hausse des écarts de taux d'intérêt. Les réserves n'ont cependant généralement pas été reconstituées et, dans la moitié des pays de la région, demeurent en deçà des niveaux jugés adéquats.

Les perspectives sont exposées à des risques de dégradation considérables. L'économie mondiale entre dans une période d'incertitude exceptionnellement élevée ; la croissance ralentit déjà dans la plupart des pays avancés et pourrait fléchir plus brutalement si les tensions commerciales s'accroissent, tandis que la montée des prix des produits de base et des pressions populistes à la veille d'élections dans plusieurs pays pourraient faire dérailler les efforts d'assainissement.

Pour protéger la reprise et créer suffisamment d'emplois afin que la région exploite pleinement son dividende démographique, il est nécessaire de réaliser une croissance vigoureuse, durable et inclusive. À cet effet, il convient de renforcer la résilience et de faciliter la réaffectation de la main-d'œuvre et du capital vers des secteurs plus productifs afin de rehausser les revenus plus rapidement. Il s'agit notamment de procéder à un assainissement constant des finances publiques afin de réduire les facteurs de vulnérabilité liés à la dette ; de mieux mobiliser les recettes ; d'accroître l'efficacité des dépenses, en particulier pour s'attaquer à la résurgence de subventions énergétiques peu rentables ; d'assouplir le taux de change là où le dispositif institutionnel le permet, sans rendre les bilans vulnérables ; de s'attaquer en temps opportun aux fragilités croissantes des secteurs financiers ; ainsi que de favoriser l'investissement privé et de rehausser la croissance potentielle.

## FLUX DE CAPITAUX VERS L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : CAUSES ET CONSÉQUENCES

Les flux de capitaux étrangers non officiels vers l'Afrique subsaharienne ont augmenté nettement depuis la crise financière mondiale. Rapportés à la taille des économies respectives, les flux de capitaux nets vers l'Afrique subsaharienne ont été plus élevés que ceux à destination des pays émergents ces dernières années. Cette hausse s'explique dans une large mesure par les entrées de capitaux de non-résidents, en particulier les investissements de portefeuille. Une analyse empirique montre que des facteurs mondiaux, notamment les taux d'intérêt américains, l'aversion pour le risque à l'échelle mondiale et les prix des produits de base, constituent des déterminants importants des flux de capitaux vers l'Afrique subsaharienne. Cependant, de solides paramètres économiques nationaux peuvent contribuer à atténuer les risques liés à des flux de capitaux volatils. Il ressort aussi de l'analyse que l'impact des flux de capitaux sur les économies nationales dépend du type de flux dont il s'agit. En général, les investissements de portefeuille sont plus susceptibles de porter le taux de change réel et la production au-delà de leur tendance, et d'alimenter la croissance du crédit : des facteurs de vulnérabilité qui tendent à accroître la probabilité d'une crise financière. Si, du moins par le passé, les flux d'investissements de portefeuille n'ont pas été liés étroitement à l'investissement intérieur ou à la croissance, ils semblent accroître la consommation publique (notamment les dépenses sociales). Par contre, les investissements directs étrangers entrants semblent stimuler directement l'investissement intérieur, et partant, la croissance économique. Ces conclusions font état d'une relation complexe entre le financement extérieur, la stabilité macroéconomique intérieure, ainsi que l'investissement et la croissance dans la région. Les dirigeants doivent être prudents et veiller à ce que les ressources empruntées soient utilisées de manière efficace, accroissent la productivité et favorisent une croissance économique durable. Il convient aussi d'être vigilant face à l'accumulation de déséquilibres macroéconomiques et financiers.

## L'AVENIR DE L'EMPLOI EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La vague actuelle de progrès technologiques devrait bouleverser le paysage de l'emploi dans le monde entier. Dans ce contexte, comment l'Afrique subsaharienne peut-elle créer les 20 millions d'emplois qui sont nécessaires pendant chacune des 20 prochaines années pour absorber sa main-d'œuvre croissante ? Le présent chapitre examine comment la vague actuelle d'innovations technologiques (la quatrième révolution industrielle) influera sur l'avantage comparatif de l'Afrique subsaharienne et la nature de l'emploi au sein des pays de la région. Le chapitre repose sur des modèles économiques formels, mais aussi sur une analyse de scénario qui permet d'examiner comment l'intégration économique mondiale et l'impact du changement climatique pourraient façonner les opportunités économiques et donc l'avenir de l'emploi en Afrique subsaharienne. Il est primordial de soutenir les nouveaux secteurs émergents qui tirent la croissance. Si elle y parvient, l'Afrique subsaharienne pourra créer des emplois pour sa jeune population en pleine croissance et se rapprocher des objectifs de développement durable. Les stratégies de développement doivent s'adapter aux demandes et aux perspectives de la quatrième révolution industrielle. L'intégration et la connectivité constituent les piliers essentiels d'une politique de croissance efficace, avec notamment des infrastructures traditionnelles et numériques, un système d'éducation adapté à l'évolution des qualifications exigées, une urbanisation intelligente, des dispositifs de sécurité pour un marché du travail volatil et l'intégration commerciale.

# 1. Reprise et risques croissants

Les résultats macroéconomiques en Afrique subsaharienne continuent de s'améliorer grâce aux ajustements opérés au niveau national et à un contexte extérieur favorable, marqué, entre autres, par le maintien d'une croissance régulière de l'économie mondiale, l'augmentation des prix des produits de base et des conditions financières extérieures accommodantes. La croissance devrait passer de 2,7 % en 2017 à 3,1 % en 2018, l'inflation recule, et les déséquilibres budgétaires sont maîtrisés dans de nombreux pays.

Cette amélioration est bienvenue, mais du fait de la nature des ajustements, il reste à s'attaquer résolument aux vulnérabilités sous-jacentes, que ce soit à court ou à moyen terme, afin de protéger la reprise contre les risques liés à des chocs intérieurs ou extérieurs. Il convient de progresser dans la mobilisation des recettes intérieures afin d'assurer la viabilité de la dette et de créer un espace budgétaire pour les investissements et dépenses de développement qui s'imposent. Par ailleurs, la croissance potentielle sur le moyen terme reste trop faible pour créer le nombre d'emplois nécessaire à l'absorption des nouveaux arrivants qui sont attendus sur les marchés du travail.

Jusqu'à présent, le rééquilibrage budgétaire s'explique largement par le rebond des prix du pétrole pour les pays exportateurs de pétrole, ainsi que les fortes réductions des dépenses d'équipement dans plusieurs pays. À quelques exceptions près, les progrès dans la mobilisation des recettes intérieures ont été relativement modestes. En effet, dans certains pays exportateurs de pétrole (Angola, Gabon, Guinée équatoriale, République du Congo), les recettes hors produits de base ont décliné en termes réels en 2017, même si d'autres pays riches en ressources naturelles ont pu augmenter leurs recettes hors ressources naturelles. De nombreux pays ont pris du retard dans l'ajustement des prix intérieurs des carburants en réaction à la récente augmentation des prix du pétrole, d'où la résurgence de subventions énergétiques peu rentables. Par ailleurs, les arriérés intérieurs demeurent élevés, leur encours avoisinant 5 % du PIB en moyenne fin 2017. Au-delà de l'administration centrale, les entreprises publiques deviennent un risque budgétaire majeur dans certains pays, qui consacrent des ressources budgétaires à l'assistance d'entreprises publiques inefficaces.

Ces résultats budgétaires restreignent la capacité de réponse du secteur privé et accentuent les pressions sur les systèmes financiers. La persistance des arriérés intérieurs, généralement envers des fournisseurs, a également contribué à l'accumulation de prêts improductifs dans de nombreux pays (Angola, Ghana, Guinée équatoriale, Mozambique, Tchad), ce qui a pesé sur l'octroi de crédit au secteur privé et accentué la vulnérabilité du secteur financier.

Le secteur financier est très vulnérable dans certains pays où les prêts improductifs sont élevés, les banques peu rentables et les ratios de fonds propres largement insuffisants. Dans d'autres pays, les rendements attractifs des titres publics ont soutenu la rentabilité des banques.

S'agissant du secteur extérieur, les soldes des transactions courantes n'ont que peu évolué. Toutefois, les entrées de capitaux ont été robustes, les émissions d'euro-obligations ayant atteint des niveaux records au cours du premier semestre 2018. Les turbulences engendrées dans les pays émergents par la normalisation de la politique monétaire dans les pays avancés ont entraîné un élargissement des écarts de taux d'intérêt. Toutefois, les pays de la région n'ont généralement pas mis à profit le contexte favorable pour reconstituer leurs réserves, la moitié d'entre eux pointant au-dessous des niveaux considérés comme adéquats.

Derrière ce panorama d'ensemble se cache une grande disparité entre pays. Le récent traité de paix signé au Soudan du Sud, l'avancement du processus de paix au Mozambique ainsi que l'amélioration des relations entre l'Érythrée et l'Éthiopie constituent autant d'opportunités d'aller de l'avant dans ces pays. L'Angola a pris des mesures importantes pour remédier à ses problèmes de gouvernance persistants et pour s'attaquer aux profonds déséquilibres macroéconomiques qui ont freiné sa croissance au cours des dernières années.

Pour ce qui est des perspectives, l'économie mondiale entre dans une période d'incertitude anormalement élevée, avec des risques de révision à la baisse considérables qui pourraient avoir des répercussions négatives dans de nombreux pays de la région. La croissance est déjà en train de se tasser dans la plupart des pays

---

Ce chapitre a été préparé par une équipe dirigée par Papa N'Diaye, et composée de Reda Cherif, Jesus Gonzalez-Garcia, Cleary Haines, Miguel Perreira Mendes, Nkunde Mwase, Torsten Wezel et Jaroslaw Wiczorek. L'équipe a bénéficié du concours de Romain Bouis en matière de coordination.

avancés et pourrait ralentir davantage si les tensions commerciales s'accroissent. La combinaison de la hausse des taux d'intérêt liée au resserrement des écarts de production dans les pays avancés et de la robustesse prolongée du dollar va alourdir le fardeau du service de la dette, faire augmenter le coût des nouveaux emprunts et accentuer les pressions sur la compétitivité des pays dont les monnaies sont, de façon officielle ou informelle, rattachées à des devises qui s'apprécient.

Pour mieux se positionner face à ces difficultés, les pays devraient :

- Mettre en œuvre des stratégies budgétaires destinées à réduire la vulnérabilité liée à la dette, dans le cadre d'un rééquilibrage budgétaire constant. La plupart des pays ont élaboré ce genre de stratégies, mais pour qu'elles portent leurs fruits, elles doivent être suivies, y compris durant les périodes de poussées temporaires des prix des produits de base ou à l'approche d'élections, qui sont programmées au cours de l'année prochaine dans bon nombre de grands pays du continent, parmi lesquels l'Afrique du Sud, le Nigéria et le Sénégal.
- Mobiliser davantage de recettes. Les recettes fiscales étant en moyenne inférieures de 3 % à 5 % du PIB à leur potentiel estimé, les pays disposent d'une marge considérable pour accroître leur base de recettes et dégager un espace budgétaire pour se consacrer à leurs priorités de développement. Parmi les éléments communs d'une mobilisation efficace des recettes dans la région figure la priorité accordée aux institutions de base accompagnée d'une politique et d'une administration fiscales efficaces et modernes. Des mesures sont également nécessaires pour élargir l'assiette de l'impôt, simplifier le système fiscal et diminuer les exonérations et les incitations. Il convient de noter que les réformes efficaces ne correspondent pas à un modèle préétabli, mais ont plutôt été adaptées en fonction du contexte de chaque pays (FMI, 2018a).
- Accroître l'efficacité des dépenses, notamment pour lutter contre la réapparition des subventions à l'énergie, que l'on sait inefficaces, en mettant en place des mécanismes de fixation automatique des prix des carburants (comme l'ont fait le Ghana et le Mozambique avec succès), tout en instaurant des mesures de compensation pour les populations pauvres.
- Autoriser une plus grande flexibilité des taux de change lorsque les dispositifs institutionnels le permettent, sauf en cas de vulnérabilité des bilans.
- Intervenir à temps pour remédier aux faiblesses croissantes du secteur financier. En repoussant l'action jusqu'à ce qu'un effondrement se produise, les pays se retrouvent contraints de procéder à un ajustement brutal qui augmente les coûts budgétaires et accentue le ralentissement de la croissance. Certains pays ont avancé récemment dans la diminution des prêts improductifs (Guinée-Bissau, Guinée équatoriale), l'augmentation des fonds propres (Angola, Ghana, Mozambique) et l'adoption de nouvelles réglementations prudentielles (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)). Cependant, les pays doivent adopter des stratégies de réduction des prêts improductifs exhaustives s'ils veulent vraiment s'attaquer aux prêts improductifs persistants.
- Mener des politiques visant à stimuler l'investissement privé et libérer le potentiel de croissance, notamment en s'ouvrant au commerce (en particulier dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale), en promouvant la connectivité numérique et un système éducatif flexible, en supprimant les distorsions du marché, en encourageant l'expansion des circuits financiers, en mettant en place un climat des affaires sain, en affectant mieux les dépenses publiques et en assurant une fourniture adéquate des biens publics (avec une infrastructure bien développée, entre autres).

Dans ce contexte, le chapitre 2 offre une analyse détaillée des tendances et de la dynamique des flux de capitaux vers les pays d'Afrique subsaharienne en mettant l'accent sur trois grandes questions : 1) quelle a été l'évolution des flux financiers non officiels (classés par catégories d'actifs ou en fonction du lieu de résidence des investisseurs) ? 2) quels facteurs ont déterminé les flux de capitaux vers la région ? et 3) quelles sont les implications macroéconomiques intérieures (en termes de taux de change, de production et de stabilité financière) des différents types d'entrées de capitaux étrangers ?

Enfin, le chapitre 3 examine comment l'Afrique subsaharienne peut créer des emplois à l'épreuve de l'avenir pour sa main-d'œuvre en forte progression

dans un contexte de rapide mutation technologique, en s'appuyant sur trois scénarios reflétant différentes incertitudes à l'échelle mondiale qui pourraient façonner l'avenir de l'emploi dans la région, et liés au progrès technologique, à la géopolitique et au changement climatique.

## ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

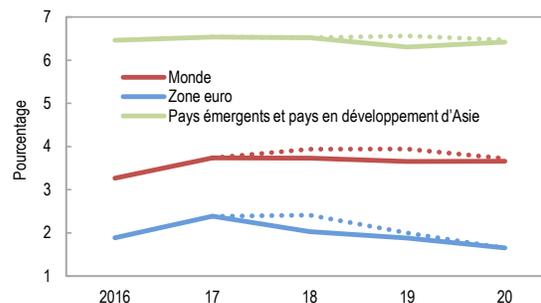
### Un environnement extérieur moins favorable et une incertitude croissante

La croissance mondiale continue de s'accélérer régulièrement, mais l'accentuation des tensions commerciales, la perspective de la normalisation des politiques monétaires et la volatilité des marchés des actifs assombrissent les perspectives pour l'Afrique subsaharienne. La croissance mondiale devrait s'établir à 3,7 % en 2018 et en 2019, soit au-dessous de la prévision de 3,9 % établie dans les *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM) d'avril 2018. En outre, l'expansion est devenue plus inégale et semble avoir culminé dans certains grands pays (graphique 1.1), tandis que les tensions commerciales s'accroissent : les droits de douane ont déjà été relevés pour un certain nombre de produits, ce qui a affecté le moral des secteurs concernés et affaibli d'autres indicateurs prospectifs, tout en augmentant la volatilité des marchés des produits de base et d'autres actifs. Sur le moyen terme, la croissance potentielle devrait rester inférieure aux moyennes d'avant la crise sur fond de vieillissement de la population et de tassement de la croissance de la productivité.

Malgré une volatilité accrue sur les marchés des produits de base, les prix de l'énergie devraient être plus élevés que prévu en avril dernier, mais les perspectives sont contrastées pour les métaux et les autres produits de base exportés par la région (graphique 1.2). Si les perspectives des prix de l'énergie apportent un certain soulagement aux pays producteurs de pétrole, elles impliquent également une détérioration des termes de l'échange pour les pays importateurs de pétrole (à savoir trois quarts des pays de la région).

Les conditions financières mondiales restent accommodantes, mais elles se sont quelque peu resserrées depuis la mi-avril 2018, avec un élargissement des écarts de taux sur les obligations et des capitaux qui sortent de certains pays émergents et préémergents. Les investisseurs internationaux ont fait preuve

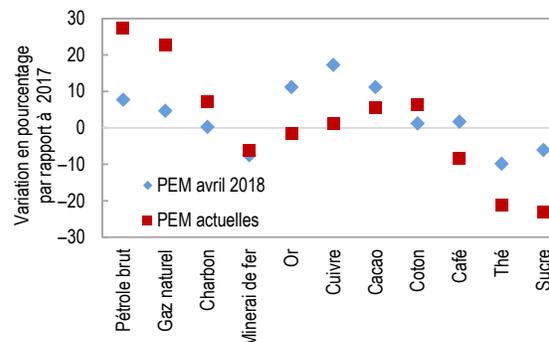
**Graphique 1.1. Projections de croissance mondiale actuelles par rapport à avril 2018**



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Les lignes continues représentent les projections actuelles, et celles en pointillés les projections d'avril 2018 (FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*).

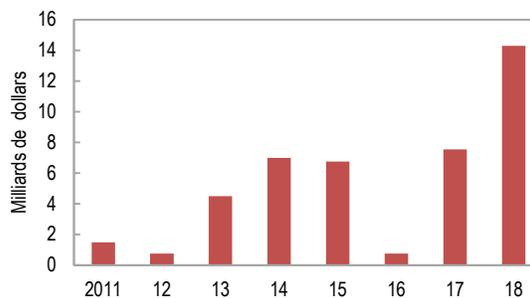
**Graphique 1.2. Cours des principaux produits de base : moyenne des variations anticipées, 2019-20 par rapport à 2017**



Sources : FMI, système des cours des produits de base ; hypothèses mondiales du FMI.

Note : PEM = *Perspectives de l'économie mondiale* (FMI).

**Graphique 1.3. Pays préémergents d'Afrique subsaharienne : émissions d'obligations souveraines internationales, 2011-18**



Source : Haver Analytics.

Note : données au mois de septembre 2018.

d'appétit pour les titres de la région, les émissions internationales d'obligations souveraines par les pays préémergents subsahariens ayant atteint 13,8 milliards de dollars sur le premier semestre 2018, ce qui constitue un record annuel, contre 7,6 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année 2017 (graphique 1.3). Par exemple, le Sénégal a émis

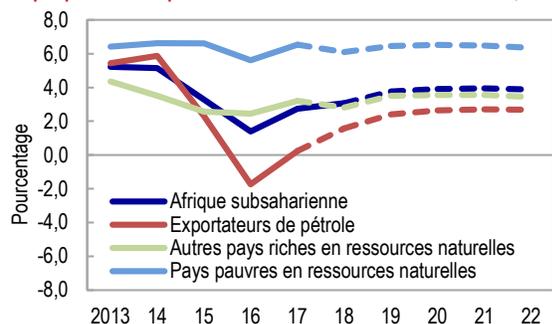
2,2 milliards de dollars d'euro-obligations en mars 2018, cette émission étant sursouscrite cinq fois. En mai, l'Angola et le Ghana ont procédé à des émissions d'euro-obligations pour 3 et 2 milliards de dollars respectivement, lesquelles ont été sursouscrites trois et quatre fois. En juillet, l'Angola a rouvert son émission d'euro-obligations du mois de mai, levant ainsi 500 millions de dollars supplémentaires.

### Poursuite d'une reprise timide, portée principalement par les exportateurs de pétrole

La croissance moyenne de la région (pondérée par le PIB calculé selon les parités de pouvoir d'achat) devrait atteindre environ 3,1 % en 2018, contre 2,7 % en 2017 (graphique 1.4). La dynamique de croissance s'est améliorée surtout dans les pays exportateurs de pétrole, principalement le Nigéria, mais elle reste modérée en Afrique du Sud.

- Le Nigéria devrait enregistrer une croissance de 1,9 % en 2018, contre 0,8 % en 2017, principalement grâce à de moindres perturbations de la production de pétrole et à un redressement de l'économie non pétrolière. La reprise devrait contribuer à hauteur de 0,7 point de pourcentage environ à la croissance moyenne de la région en 2018 et dynamiser l'activité dans les pays qui sont les partenaires commerciaux du Nigéria du fait de l'accroissement des envois de fonds, des retombées financières et de la demande d'importations (FMI, 2018b)<sup>1</sup>. Par exemple, l'effet d'entraînement pour la croissance du Bénin et du Niger est estimé à ½ et à ⅓ de point de pourcentage, respectivement.

Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2013–22



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : voir page 54 pour le tableau des groupes de pays.

<sup>1</sup>En utilisant les coefficients de répercussion du Nigéria et de l'Afrique du Sud sur le reste de la région, à savoir 0,08 et 0,11, respectivement (voir Arizala *et al.*, 2018).

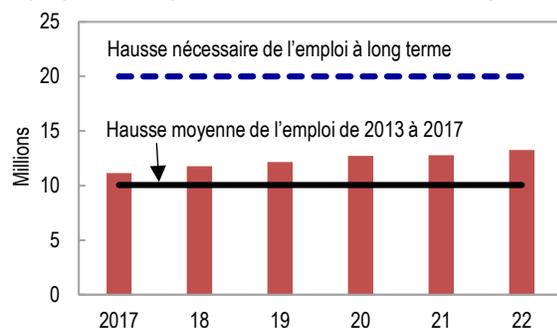
<sup>2</sup>Voir les tableaux de l'appendice statistique qui présentent les données historiques et les prévisions des principales variables macroéconomiques.

Sur le moyen terme et à politique économique inchangée, la croissance devrait plafonner à environ 2½ %, soit encore au-dessous du taux de croissance démographique.

- La croissance en Afrique du Sud devrait s'établir à environ 0,8 % en 2018. Il est possible que l'activité du secteur privé s'accélère grâce à la baisse de l'incertitude entourant la politique économique, mais le manque d'espace budgétaire et la faiblesse des bilans des entreprises publiques continuent de freiner l'investissement public. À politique économique inchangée, la croissance devrait se stabiliser à environ 1,8 % sur le moyen terme. Les effets d'entraînement pour la région devraient principalement se matérialiser par le biais du secteur financier et de la demande d'importations (FMI, 2016).

La croissance varie considérablement d'un pays à l'autre<sup>2</sup>. Les pays pauvres en ressources naturelles continuent d'enregistrer une croissance d'environ 6 % en moyenne ; les pays riches en ressources naturelles ont vu leur croissance s'accroître, sans toutefois retrouver les niveaux atteints avant la chute des prix des produits de base en 2014, et quelques pays restent confrontés à des problèmes de sécurité qui ont de lourdes conséquences humaines et économiques. Un tiers de la population de l'Afrique subsaharienne vit dans des pays où le PIB par habitant a baissé en 2017, et devrait continuer de décliner en 2018 et 2019.

À politique économique inchangée, la croissance devrait s'accroître sur le moyen terme pour avoisiner 4 %, ou 1½ % par habitant. Mais cela restera insuffisant pour que la région exploite pleinement son dividende démographique, car il est probable que la création d'emplois ne suffira toujours pas à absorber les nouveaux arrivants sur les marchés du travail. Sachant que le nombre d'habitants d'Afrique subsaharienne en âge de travailler (15–64 ans) devrait dépasser les 100 millions au cours de la période 2030–35, ce qui est supérieur au reste du monde, la région devra créer environ 20 millions d'emplois (FMI, 2015) chaque année entre 2018 et 2035, soit le double de ce qu'elle a créé en moyenne au cours des cinq dernières années (graphique 1.5).

**Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : évolution de l'emploi**

Sources : Nations Unies, Organisation internationale du travail ; estimations des services du FMI.

### Les tensions inflationnistes devraient continuer de se relâcher

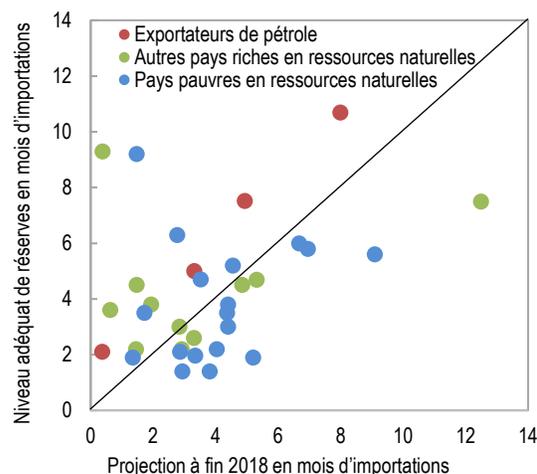
Les tensions inflationnistes dans les pays d'Afrique subsaharienne s'atténuent, en particulier dans les pays exportateurs de pétrole. L'inflation moyenne dans les pays exportateurs de pétrole devrait passer de 17 % en 2017 à environ 13 % en 2018. Dans les autres pays, elle demeure relativement faible. La dynamique d'inflation reflète le rythme relativement lent de la reprise, un certain resserrement de la politique monétaire ou une augmentation de la production agricole et, dans de nombreux pays, la répercussion incomplète de l'augmentation des prix du pétrole.

### Il faut reconstituer des réserves de change

Par rapport à 2017, les soldes courants devraient s'améliorer dans les pays exportateurs de pétrole et se détériorer dans les autres pays. Malgré l'ajustement des soldes courants dans les pays exportateurs de pétrole, les réserves de change devraient rester au-dessous des niveaux jugés adéquats selon les indicateurs dérivés des crises traversées par les pays émergents et les pays en développement (graphique 1.6)<sup>3</sup>.

### Le rééquilibrage budgétaire suit son cours, mais il doit gagner en qualité

Les projections de référence font état d'une nouvelle baisse des déficits budgétaires en Afrique subsaharienne. Le déficit budgétaire moyen pour la région devrait passer de 4,2 % du PIB en 2017 à 3,3 % en 2018. Toutefois, cette tendance masque d'importantes disparités entre les pays : les soldes budgétaires

**Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : volants de réserves**

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Les exportateurs de pétrole, à l'exception de l'Angola, du Nigéria et du Soudan du Sud, sont regroupés en un seul point de données correspondant à la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) sont regroupés en un seul point de données et classés dans la catégorie des pays pauvres en ressources naturelles. Voir à la page 54 le tableau des groupes de pays.

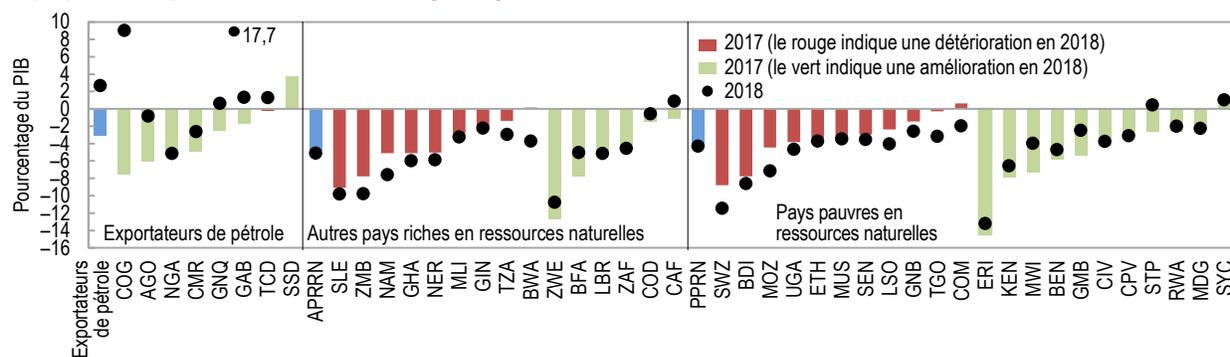
devraient s'améliorer dans les pays exportateurs de pétrole, rester inchangés dans les pays pauvres en ressources naturelles et se détériorer quelque peu dans les autres pays riches en ressources naturelles (graphique 1.7). L'amélioration des soldes budgétaires dans les pays exportateurs de pétrole tient dans la plupart des cas à l'augmentation des recettes du secteur pétrolier et à la réduction des dépenses d'équipement, à l'exception notable du Nigéria, où l'investissement public a doublé au cours des deux dernières années, certes à partir d'un niveau initial bas. Une forte réduction supplémentaire des dépenses d'équipement risque de compromettre la croissance à moyen terme si ces investissements ne sont pas repris en charge par le secteur privé.

Dans le même temps, la région n'a que peu progressé pour ce qui est de la mobilisation indispensable des recettes intérieures, qui demeure très éloignée de son potentiel. Selon les programmes budgétaires actuels à moyen terme, l'écart de recettes, évalué à 3 % à 5 % du PIB en moyenne sur l'ensemble des pays, ne devrait pas être comblé<sup>4</sup>. En effet, les recettes intérieures

<sup>3</sup>L'évaluation de l'adéquation des réserves est réalisée avec des outils du FMI spécialement conçus pour les pays émergents et les pays en manque de crédit. Voir <http://www.imf.org/external/np/spr/ara/> pour plus de détails.

<sup>4</sup>Les pays d'Afrique subsaharienne pourraient en moyenne mobiliser environ 3 % à 5 % du PIB d'impôts supplémentaires, grâce à une combinaison de réformes optimisant les systèmes actuels, notamment en réduisant les exemptions, et de changements institutionnels, tels que des améliorations de la gouvernance et des mesures de lutte contre la corruption (FMI, 2018c).

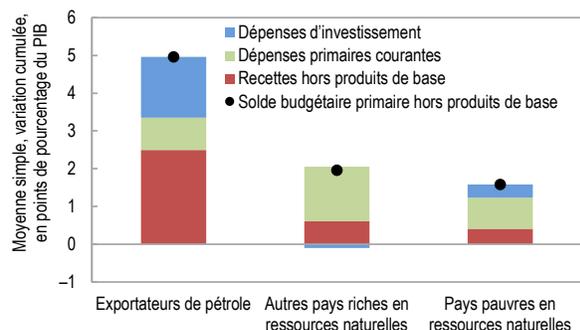
Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2017-18



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : APRRN = autres pays riches en ressources naturelles ; PPRN = pays pauvres en ressources naturelles. Voir à la page 54 le tableau des groupes de pays et à la page 55 le tableau des abrégés de pays.

Graphique 1.8. Afrique subsaharienne : plans budgétaires à moyen terme, 2018-23



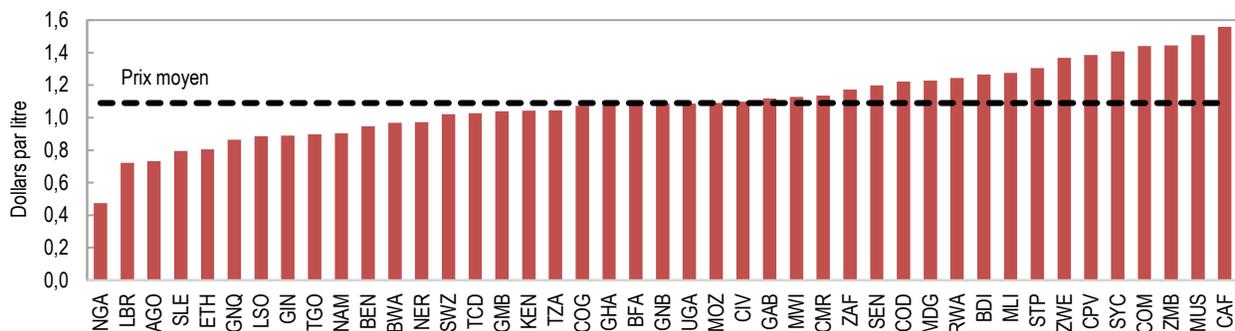
Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : N'inclut pas le Burundi, l'Érythrée et le Soudan du Sud en raison de l'indisponibilité de données. Voir à la page 54 le tableau des groupes de pays.

devraient progresser d'environ 2½ % du PIB dans les pays exportateurs de pétrole et de seulement ½ % du PIB dans les autres pays (graphique 1.8).

La qualité de l'ajustement budgétaire est également menacée par la résurgence des subventions aux carburants. La plupart des pays avaient répercuté la baisse des prix du pétrole sur leurs prix intérieurs, mais ils n'ont pas relevé les prix dans les mêmes proportions en réaction à la récente hausse des prix internationaux des carburants. Ainsi, entre le début de 2017 et avril 2018, le coefficient de répercussion médian était de zéro pour les pays exportateurs de pétrole et de 47 % pour les pays importateurs de pétrole (encadré 1.1)<sup>5</sup>. Les prix de l'essence se situent en moyenne à environ 1,09 dollar le litre (graphique 1.9), ce qui implique une subvention moyenne estimée d'environ 2 % du PIB par an une fois pris en compte les coûts de transport et de distribution, les marges bénéficiaires et les taxes.

Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : prix de l'essence, avril/mai 2018



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Note : voir l'encadré 1.1 pour plus de détails. Voir à la page 55 le tableau des abrégés de pays.

<sup>5</sup>Il s'agit de la variation nominale des prix de détail intérieurs divisée par la variation nominale des prix internationaux, tous deux exprimés en devise nationale.

## LES BILANS RESTENT VULNÉRABLES

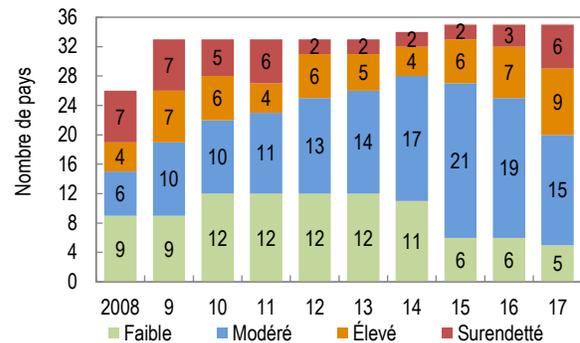
### Les vulnérabilités liées à la dette persistent

En 2017, 15 pays d'Afrique subsaharienne étaient considérés comme exposés à un risque élevé de surendettement (Burundi, Cameroun, Cabo Verde, Éthiopie, Gambie, Ghana, République centrafricaine, São Tomé-et-Príncipe, Zambie) ou en situation de surendettement (République du Congo, Érythrée, Mozambique, Soudan du Sud, Tchad, Zimbabwe) (graphique 1.10). La dynamique de la dette pour les pays surendettés ou présentant un risque élevé de surendettement s'explique principalement par des déficits primaires élevés, qui se sont sérieusement creusés dans de nombreux pays du fait de l'effondrement des prix des produits de base (FMI, 2018d). Dans plusieurs pays, une dépréciation de la monnaie a pesé sur les bilans et a contribué à une détérioration des indicateurs de solvabilité et de liquidité (graphique 1.11).

Du fait des rééquilibrages budgétaires en cours et du rebond de la croissance, le niveau moyen de la dette publique en 2018 devrait rester aux alentours de son niveau de 2016, soit environ 57 % du PIB, mais il varie fortement entre les pays. La réduction de la dette s'explique principalement par des ajustements dans les pays exportateurs de pétrole et, dans une moindre mesure, dans les autres pays riches en ressources naturelles (graphique 1.12). Par ailleurs, dans certains pays fortement endettés (République du Congo, Gambie), l'augmentation des recettes et l'accélération de la croissance du PIB devraient améliorer sensiblement la capacité à assurer le service de la dette.

Les trajectoires de référence de la dette publique sont exposées à des incertitudes de taille. En particulier, plusieurs pays sont confrontés à des risques de change accrus et à des problèmes de gestion de la dette, les créanciers privés et officiels non traditionnels jouant un rôle plus important. La part de la dette publique libellée en devises étrangères dans le total de la dette publique a augmenté dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, passant d'une moyenne de 23 % pour la période 2011–13 à une moyenne de 32 % du PIB en 2017 (graphique 1.13). La part des financements concessionnels est restée inchangée et les créanciers officiels représentent toujours le groupe de créanciers le plus important, mais la part de la dette détenue par

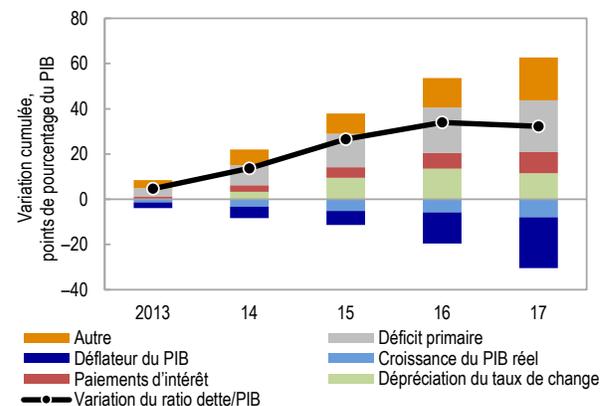
Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : risque de surendettement des pays en développement à faible revenu admissibles au fonds fiduciaire RPC, 2008–17



Source : FMI, base de données des analyses de viabilité de la dette.

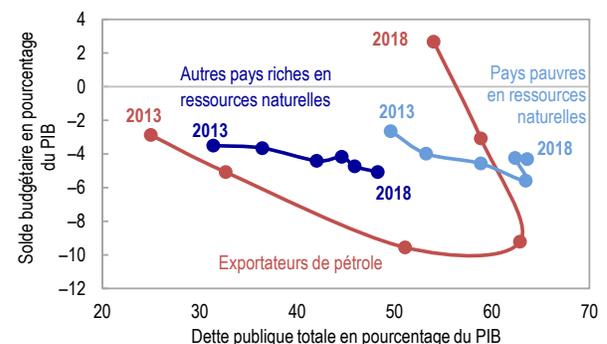
Note : Le niveau de risque pour le Burundi, la Gambie, le Lesotho, le Rwanda, São Tomé-et-Príncipe, le Tchad et le Zimbabwe est établi depuis 2009, pour Cabo Verde depuis 2014 et pour le Soudan du Sud depuis 2015. Fonds fiduciaire RPC = fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance.

Graphique 1.11. Pays d'Afrique subsaharienne à risque élevé de surendettement ou en surendettement : contribution cumulée à partir de la décomposition de la dette, 2013–17



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

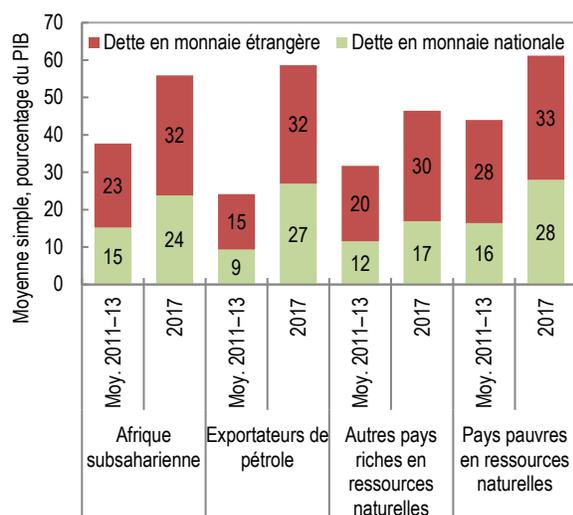
Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : solde budgétaire moyen et dette publique, 2013–18



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : voir page 54 pour le tableau des groupes de pays.

**Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : dette du secteur public par monnaie, 2011-17**



Sources : FMI, base de données des analyses de viabilité de la dette ; calculs des services du FMI.

Note : voir à la page 54 le tableau des groupes de pays.

des banques et des porteurs privés a augmenté pour avoisiner 15 %. Dans le même temps, les emprunts contractés auprès de pays non membres du Club de Paris, en particulier la Chine, ont augmenté.

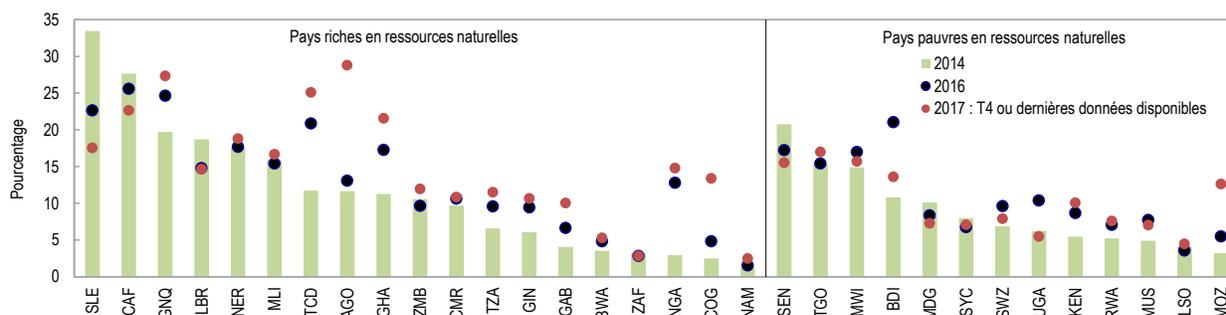
Par ailleurs, quelques pays ont enregistré une montée des incertitudes budgétaires liées aux passifs conditionnels, ainsi que des arriérés intérieurs. Les arriérés s'élèvent en moyenne à 5 % du PIB environ (fin 2017) et dépassent 20 % dans plusieurs pays (Gabon, Gambie, Guinée équatoriale). Dans la plupart des pays, les arriérés de l'État envers des fournisseurs de biens et de services constituent la majorité des arriérés intérieurs, devant les arriérés envers d'autres sociétés et travailleurs privés ainsi qu'envers

des entreprises publiques. Dans certains cas, les arriérés parmi les entreprises publiques se sont aussi accumulés. Les passifs accumulés des entreprises publiques envers l'économie ont parfois atteint un niveau inquiétant de 10 % du PIB, voire plus (Afrique du Sud, Cabo Verde, Cameroun, Ghana, São Tomé-et-Príncipe), d'où des passifs budgétaires conditionnels qui pourraient compromettre la viabilité de la dette de l'administration centrale. Dans le cadre des efforts de restructuration qui se poursuivent, plusieurs pays ont réussi à apurer les arriérés des entreprises publiques (Burkina Faso, Côte d'Ivoire), tandis que d'autres ont amélioré la transparence en procédant à un audit du secteur des entreprises publiques (Bénin, Niger, Seychelles) et en s'appuyant sur les conclusions des rapports officiels sur les performances des entreprises publiques (Cabo Verde, Ghana, Libéria). Cependant, le soutien direct des activités quasi-budgétaires des entreprises publiques par le biais de subventions ou de rétrocessions de prêts représente un fardeau considérable pour le budget dans certains cas, évinçant ainsi des dépenses publiques davantage prioritaires (Botswana, Cabo Verde, Madagascar).

### La fragilité des bilans des banques freine la croissance du crédit

Les prêts improductifs sont élevés dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne (graphique 1.14). L'accumulation des prêts improductifs est particulièrement rapide dans les banques publiques (Angola, Gabon), principalement à cause du ralentissement économique, de pratiques de gestion du risque déficientes (Angola), et d'un niveau élevé des arriérés envers les fournisseurs de l'État (Tchad) ou en raison d'un retard dans les remboursements (Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Malawi). Dans certains

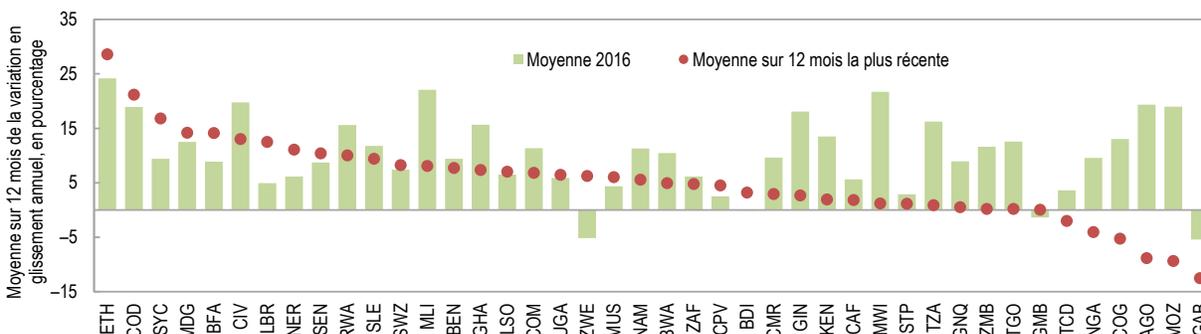
**Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : prêts improductifs/total des prêts bancaires**



Sources : autorités nationales ; FMI, *International Financial Statistics*.

Note : voir à la page 54 le tableau des groupes de pays et à la page 55 la liste des abréviations de pays.

Graphique 1.15. Afrique subsaharienne : croissance du crédit au secteur privé



Source : FMI, *International Financial Statistics*.

Note : voir à la page 55 le tableau des abréviations de pays.

cas (Ghana), une application plus restrictive des exigences en matière de classement des prêts et une comptabilisation plus précoce des pertes sur prêts, à la suite d'examens de la qualité des actifs, ont également contribué à augmenter les niveaux déclarés des prêts improductifs. Toutefois, il semble aussi que les prêts improductifs soient sous-estimés dans certains pays en raison de la régénération de certains prêts.

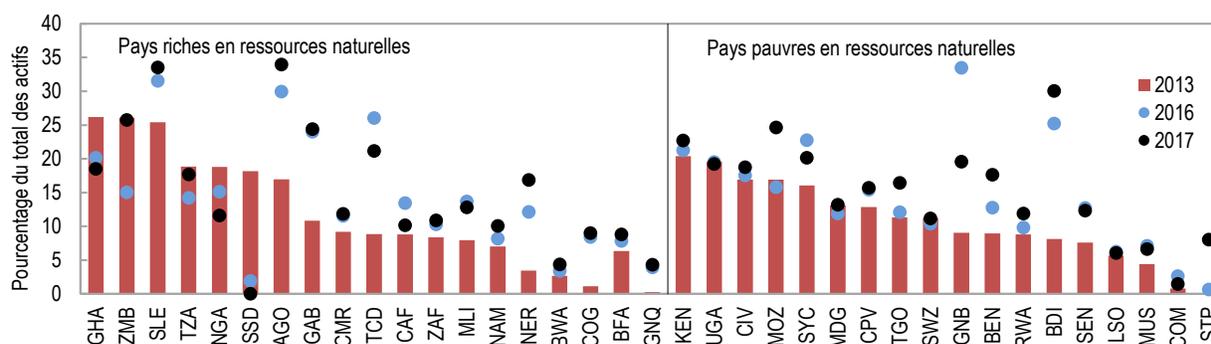
Les créances douteuses ont miné la rentabilité des banques commerciales dans un petit nombre de pays, alors que dans d'autres (Nigéria, pays de l'UEMOA), les rendements attractifs des titres publics ont renforcé la rentabilité des banques. Les ratios de fonds propres varient considérablement entre les banques, certaines accusant de graves insuffisances dans plusieurs pays (Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Malawi, Nigéria, Togo).

Le niveau élevé des ratios de prêts improductifs ainsi que le tassement de l'activité ont entraîné

un ralentissement du crédit octroyé au secteur privé dans trois quarts des pays (graphique 1.15), plus particulièrement au Botswana, au Gabon, au Ghana, en Guinée, en Guinée Bissau, en Guinée équatoriale, au Libéria, au Malawi et à São Tomé-et-Principe. Ce ralentissement peut également être attribué à la faiblesse de la croissance et, dans une certaine mesure, au resserrement des conditions monétaires (Cameroun, Guinée équatoriale). Parmi les autres facteurs figurent l'endettement élevé des ménages (Botswana), l'incertitude entourant les perspectives économiques et politiques (Gabon, Ghana, Guinée), et une réorientation des emprunts bancaires vers les titres publics (Guinée, Malawi) (graphique 1.16).

Les asymétries de liquidités en devises étrangères (Angola) et la concentration élevée des prêts (Bénin, Malawi, Namibie) constituent d'autres sources de préoccupation en ce qui concerne la santé des bilans bancaires.

Graphique 1.16. Afrique subsaharienne : détention de titres de dette publique par les banques



Source : FMI, *International Financial Statistics*.

Note : voir à la page 54 le tableau des groupes de pays et à la page 55 la liste des abréviations de pays.

## RISQUES PESANT SUR LES PERSPECTIVES

### Risques extérieurs

#### Tensions commerciales

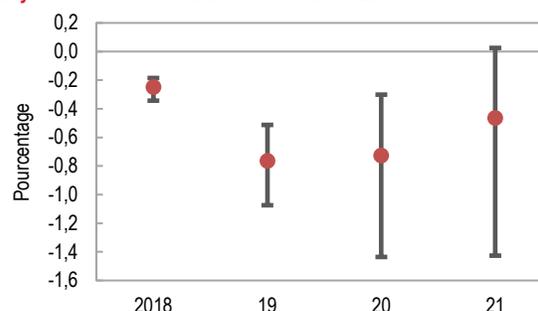
L'escalade des conflits commerciaux risque de faire dérailler la reprise économique sur le court terme et d'assombrir les perspectives de croissance à moyen terme. De plus, en se détournant de l'ouverture au commerce sur les marchés internationaux au profit de politiques de repli sur soi, les pays d'Afrique subsaharienne auraient plus de mal à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et à relever les défis liés au rapide progrès technologique et aux pressions démographiques (chapitre 3).

Les tensions commerciales entre les États-Unis, d'autres grands pays avancés et la Chine pourraient se traduire par une perte cumulée de PIB en Afrique subsaharienne allant jusqu'à 1½ % au cours de la période 2018–21 (graphique 1.17)<sup>6</sup>. Les pays d'Afrique subsaharienne les plus affectés par les tensions commerciales seraient les pays exportateurs de produits de base et les pays qui sont davantage intégrés aux marchés internationaux (qu'ils soient importateurs ou exportateurs de produits de base). L'impact estimé reflète les effets négatifs d'une escalade des tensions commerciales sur la demande mondiale, notamment la demande d'importations en provenance de Chine, sur les prix des produits de base et sur l'investissement intérieur.

#### Resserrement des conditions financières mondiales

Le resserrement des conditions financières mondiales qui résulte d'une normalisation plus rapide que prévu de la politique monétaire dans les pays avancés ou d'un changement d'attitude soudain des investisseurs pourrait entraver le financement et la croissance pour de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Pour l'instant, les pays préémergents supportent relativement bien les poussées de volatilité

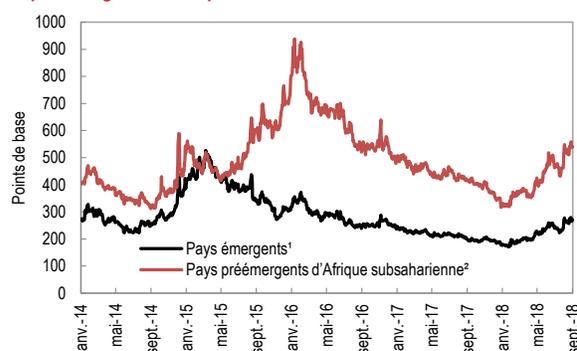
Graphique 1.17. Afrique subsaharienne : effet potentiel moyen des mesures commerciales sur le PIB



Source : calculs des services du département des études du FMI.

Note : Les points indiquent la moyenne et les lignes verticales l'intervalle interquartile.

Graphique 1.18. Écarts de taux des pays émergents et préémergents d'Afrique subsaharienne, 2014–18



Source : Bloomberg Finance, L.P.

Note : données au 20 septembre 2018.

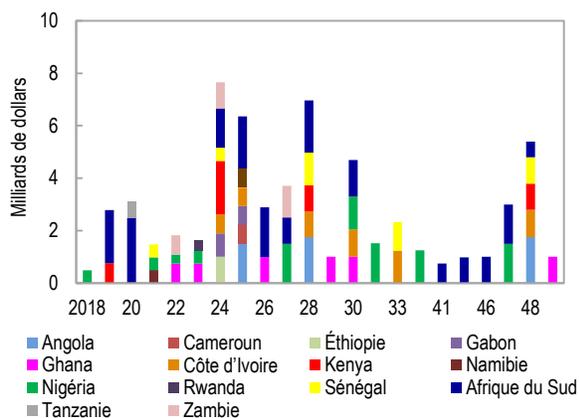
<sup>1</sup>La moyenne pour les pays émergents porte sur les écarts de taux EMBIG (Emerging Market Bond Index Global) de l'Afrique du Sud, de l'Argentine, du Brésil, de la Bulgarie, du Chili, de la Colombie, de la Hongrie, de la Malaisie, du Mexique, du Pérou, des Philippines, de la Pologne, de la Russie, de la Turquie et de l'Ukraine.

<sup>2</sup>La moyenne pour les pays préémergents porte sur les écarts de taux de l'Angola, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de l'Éthiopie, du Gabon, du Ghana, du Kenya, de la Namibie, du Nigéria, du Sénégal, de la Tanzanie et de la Zambie.

qui ont touché quelques grands pays émergents, ainsi que le resserrement connexe des écarts de taux depuis la mi-avril 2018 (graphique 1.18 et encadré 1.2). Jusqu'ici, les pressions sur les marchés se sont révélées plus fortes pour les pays émergents aux faiblesses

<sup>6</sup>Conformément aux scénarios présentés dans l'édition d'octobre 2018 des *Perspectives de l'économie mondiale*, les simulations de tensions commerciales évaluent l'impact économique des droits de douane qui ont été imposés ou annoncés entre les États-Unis et plusieurs de leurs partenaires commerciaux sur les pays d'Afrique subsaharienne. On considère plusieurs séries de droits de douane. Dans un premier temps, les États-Unis imposent des droits de douane sur l'acier (25 %) et l'aluminium (10 %) et un droit de douane de 25 % sur 50 milliards de dollars d'importations en provenance de Chine, et tous les partenaires commerciaux des États-Unis réagissent en prenant des mesures de rétorsion à l'avenant. Dans un deuxième temps, les États-Unis imposent des droits de douane sur 200 milliards de dollars d'importations en provenance de Chine et cette dernière riposte en imposant des droits de douane compris entre 5 % à 25 % sur 60 milliards de dollars d'importations en provenance des États-Unis. Dans un troisième temps, les États-Unis mettent à exécution leur menace d'imposer un droit de douane de 25 % sur toutes les voitures et les composants automobiles importés (environ 350 milliards de dollars) et les partenaires commerciaux touchés réagissent en instaurant des droits de douane similaires sur les exportations américaines de voitures et de composants automobiles, et d'autres biens. Enfin, il est supposé que ces droits de douane minent la confiance et resserrent les conditions financières pour les entreprises dans la mesure où les marchés prévoient une nouvelle aggravation des tensions commerciales.

**Graphique 1.19. Pays préémergents d'Afrique subsaharienne : échéance des obligations souveraines internationales**



Source : Bloomberg Finance, L.P.

évidentes, comme l'incertitude politique ou des déséquilibres macroéconomiques (Afrique du Sud, Argentine, Turquie). Mais si ces pressions persistent, leurs effets de débordement sur un ensemble plus large de pays émergents et de pays préémergents pourraient devenir considérables.

La montée des taux d'intérêt aux États-Unis et l'appréciation du dollar pourraient aussi accentuer le risque de crise financière, comme cela s'est produit par le passé dans les pays émergents et les pays en développement. En particulier, la probabilité d'une inversion massive des flux étrangers en Afrique subsaharienne est beaucoup plus élevée si les taux d'intérêt américains augmentent (voir chapitre 2), tandis qu'environ un tiers des crises monétaires sont liées à un renversement des flux étrangers. Donc, les

volumes élevés d'obligations arrivant à échéance pour les pays préémergents de la région en 2019–20 et en 2024–25 supposent des risques de refinancement de taille (graphique 1.19). Ces risques sont aggravés par les liens croissants entre les États et les banques, qui rendent les secteurs bancaires de plus en plus vulnérables à un resserrement des conditions financières mondiales et aux difficultés budgétaires.

## Risques intérieurs

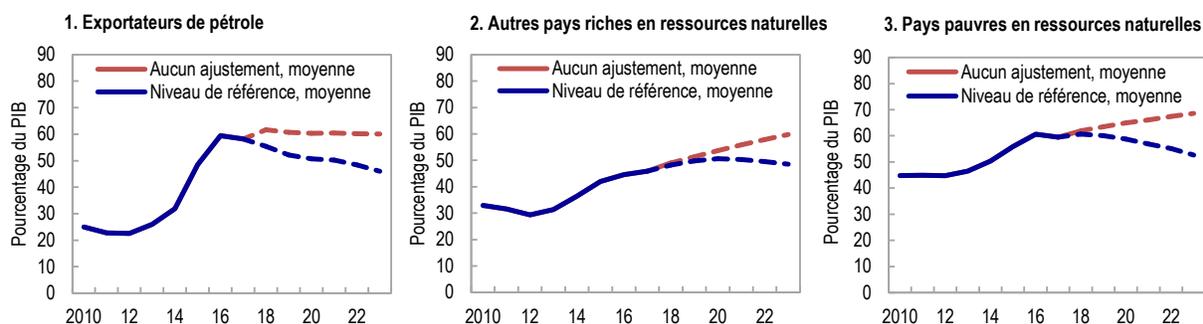
### Dérapages de la politique économique

La plupart des pays ont élaboré des plans budgétaires à moyen terme visant à atteindre des niveaux d'endettement viables, mais ces stratégies doivent être déployées (graphique 1.20). Il est donc important de résister aux pressions populistes prônant un relâchement du rééquilibrage, en cas par exemple de poussée temporaire des prix des produits de base ou à l'approche d'élections. En fait, il sera primordial, notamment pour les pays émergents et les pays préémergents fortement exposés aux marchés de capitaux internationaux, d'éviter des dérapages de la politique économique ou une accentuation de l'incertitude entourant cette dernière, en particulier à l'approche des élections de 2019 dans des pays comme l'Afrique du Sud, le Nigéria et le Sénégal.

### Risques liés à la sécurité

Les risques élevés en matière de sécurité, en partie liés aux troubles civils et aux attaques terroristes, coûtent très cher sur le plan humain, freinent la croissance dans de nombreux pays de la région et entament la capacité des pays à fournir des services publics de

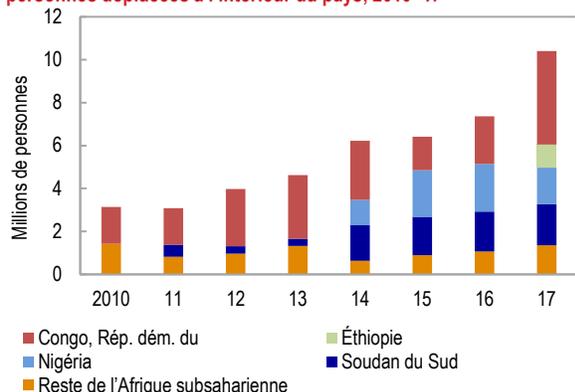
**Graphique 1.20. Afrique subsaharienne : ratio dette publique/PIB, 2011–23**



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Les projections de référence tiennent compte des scénarios du programme ou de référence qui figurent dans les derniers rapports des services du FMI. « Aucun ajustement » prévoit un niveau de déficit primaire, de paiements d'intérêt réels et des autres composantes de l'accumulation de la dette identiques à celui de 2017, tandis que les composantes du taux de change et de la croissance du PIB réel sont les mêmes que celles des projections de référence. Le Burundi, l'Érythrée et le Soudan du Sud ne sont pas inclus en raison de l'indisponibilité des données. Voir à la page 54 le tableau des groupes de pays.

**Graphique 1.21. Afrique subsaharienne : personnes déplacées à l'intérieur du pays, 2010–17**



Source : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

base. C'est au Nigéria que l'on a recensé le plus grand nombre d'incidents liés à des troubles civils et à des actes terroristes, même si leur fréquence a diminué. Le nombre d'attaques terroristes dans les pays du G-5 Sahel a quasiment doublé en 2017. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) estime que les problèmes de sécurité placeront plus de 30 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire en 2018 (BCAH-ONU, 2018). De surcroît, l'insécurité s'est traduite par une augmentation spectaculaire du nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (graphique 1.21). Alors qu'on en recensait environ 4 millions en 2012, elles étaient environ 11 millions en 2017, les augmentations les plus fortes ayant été enregistrées en Éthiopie, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud. En 2017, ce sont 4 millions de personnes qui cherchaient à se réfugier dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne, contre 1 million en 2010 (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 2018). En parallèle, environ 170.000 migrants en provenance d'Afrique subsaharienne ont demandé l'asile en Europe en 2017, et environ 1 million au cours de la période 2010–17 (Connor, 2018).

## MESURES À PRENDRE

Avant la chute des prix des produits de base, la région a connu une période prolongée de forte croissance (2000–13) grâce à de profondes réformes structurelles et à des conditions extérieures très favorables. Mais compte tenu de la dégradation probable du contexte extérieur et de l'apparition de nouveaux problèmes liés au rapide progrès technologique et

au changement climatique, les pays d'Afrique subsaharienne doivent créer un modèle de croissance plus résilient et capable de créer suffisamment d'emplois pour que la région puisse exploiter pleinement son dividende démographique. Pour y parvenir, une croissance robuste, durable et inclusive est indispensable. À cet effet, il convient de renforcer la résilience et de faciliter la réaffectation de la main-d'œuvre et du capital dans des secteurs plus productifs afin d'accélérer l'augmentation des revenus.

### Consolider les fondations d'une croissance durable, robuste et inclusive

#### Augmenter l'espace budgétaire

Il est primordial d'améliorer la qualité du rééquilibrage budgétaire pour obtenir des résultats meilleurs et plus durables, tout en créant l'espace budgétaire nécessaire pour s'occuper des priorités de développement.

- Améliorer la mobilisation des recettes. Les recettes étant en moyenne inférieures de 3 % à 5 % du PIB à leur potentiel selon les estimations, tous les pays ont largement les moyens de les accroître. Une politique et une administration fiscales efficaces et modernes, avec par exemple des numéros d'identification des contribuables, une autorité semi-autonome chargée des recettes, une TVA et une segmentation des contribuables, constituent un facteur commun d'une mobilisation efficace des recettes dans la région. Les pays qui sont parvenus à augmenter leurs recettes ont accordé une importance particulière aux mesures visant à élargir l'assiette de l'impôt, à simplifier le système fiscal et à s'attaquer aux exemptions et aux incitations (FMI, 2018a).
- Améliorer l'efficacité des dépenses. Il convient notamment de s'attaquer à la réapparition des subventions énergétiques en déployant des mécanismes de fixation automatique des prix des carburants (comme l'ont fait avec succès le Ghana et le Mozambique) tout en instaurant des mesures de compensation en faveur des populations pauvres. Les pays doivent également continuer à améliorer l'efficacité de l'investissement public en consolidant les institutions de gouvernance des infrastructures pour la planification, l'affectation et la mise en œuvre des investissements publics. Ils doivent également continuer d'améliorer

la gestion des finances publiques afin d'éviter l'accumulation d'arriérés et la mauvaise affectation des dépenses, notamment en réformant les entreprises publiques déficitaires. Enfin, compte tenu du niveau relativement élevé des masses salariales dans la région, une réforme dans ce domaine améliorerait l'efficacité des dépenses, à condition d'être bien conçue et appliquée efficacement. Toutefois, il convient de bien concevoir et cibler ces mesures, car de nombreux fonctionnaires publics sont employés dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

- Améliorer les cadres de gestion de la dette afin de mieux gérer les risques de change et de taux d'intérêt (FMI, 2018d). Il s'agit de renforcer la capacité à entreprendre des analyses coûts-risques des différentes options d'emprunt et à gérer le remboursement des emprunts aux conditions du marché (Kenya, Ouganda). Les analyses coûts-risques ont permis de mieux comprendre les risques liés au portefeuille de la dette et l'importance du développement des marchés des titres publics à moyen terme. Certains pays (Cabo Verde, Ghana, Kenya, Tanzanie) sont en train de mettre à jour leur stratégie de gestion de la dette à moyen terme afin de s'attaquer aux risques liés aux passifs conditionnels. Par ailleurs, le développement des marchés intérieurs des titres souverains (Ghana, Kenya, Namibie, Nigéria, Tanzanie) pourrait permettre de réduire les risques de change et de taux d'intérêt.

### S'attaquer aux faiblesses du secteur financier

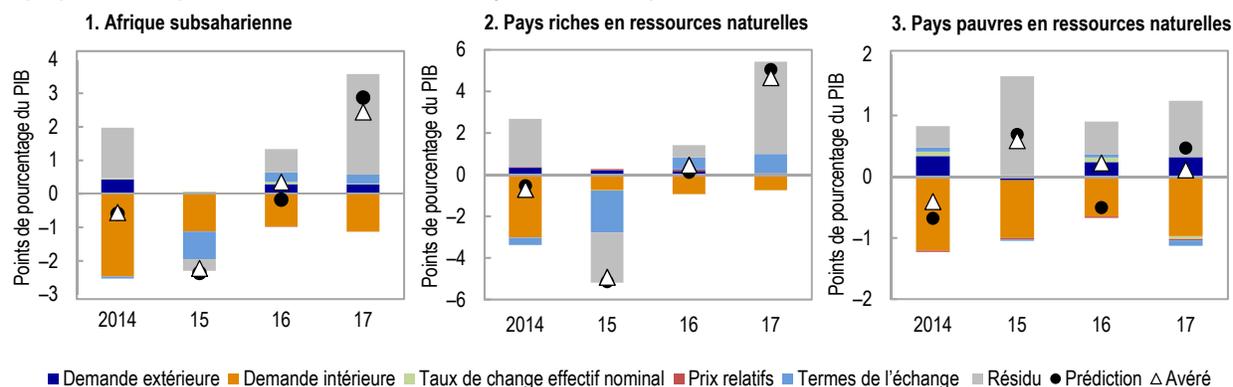
Il convient d'intervenir à temps pour remédier aux faiblesses croissantes du secteur financier. En repoussant l'action jusqu'à ce qu'un effondrement se produise, les pays risquent de se retrouver contraints de procéder à un ajustement brutal qui augmente les coûts budgétaires et accentue le ralentissement de la croissance. Certains pays prennent des mesures pour réduire les prêts improductifs, notamment en renforçant les droits des créanciers et en accélérant les procédures

judiciaires pour le recouvrement des garanties (Guinée Bissau), en freinant l'accumulation nette d'arriérés intérieurs publics envers le secteur privé (Guinée équatoriale), en améliorant le système d'information sur le crédit, en modernisant le régime d'insolvabilité, et en mettant en œuvre des programmes de formation financière pour les entreprises de taille moyenne<sup>7</sup>. Pour s'attaquer aux prêts improductifs persistants, il faudra toutefois mettre en place des stratégies exhaustives de réduction de ces prêts : les réglementations devraient être modifiées de manière à accélérer la comptabilisation des pertes, les autorités de contrôle devraient accorder une plus grande attention aux recouvrements par les banques, et des réformes des régimes d'insolvabilité et de recouvrement de dettes devraient permettre de restructurer rapidement la dette des emprunteurs surendettés mais solvables, et de contribuer à la cohérence et à l'efficacité des procédures judiciaires. Les autorités pourraient également établir des volants macroprudentiels permanents (en plus de minimums microprudentiels), qui pourraient être assouplis à la discrétion des autorités de réglementation en cas de chocs, ce qui permettrait d'absorber les prêts improductifs au moyen des fonds propres et de continuer d'offrir du crédit.

Récemment, les pays ont également renforcé leur secteur bancaire. L'Angola, le Ghana et le Mozambique ont relevé leurs exigences minimales de fonds propres (en Angola, un examen de la qualité des actifs des banques d'importance systémique sera effectué afin de donner des informations sur les besoins éventuels de capitalisation) ; la CEMAC a adopté un certain nombre de nouvelles réglementations, notamment pour la définition des banques d'importance systémique (suivant les recommandations du Comité de Bâle), l'accélération de la résolution des établissements de microfinancement de petite taille et l'établissement d'un solide dispositif pour l'aide d'urgence en liquidités ; enfin, l'UEMOA a adopté de nouvelles règles prudentielles conformes aux principes de Bâle II/III qui devraient consolider les bilans des banques et s'attaquer à leurs vulnérabilités.

<sup>7</sup>De nombreux pays de la région ont récemment lancé plusieurs initiatives de promotion du crédit bancaire. Le Cabo Verde envisage de fournir des garanties partielles sur les prêts aux PME ; la CEMAC prévoit de mettre à jour le registre du crédit (décalé à fin 2020) et de se doter d'une centrale des risques d'ici à début 2020 ; la Guinée a lancé un nouveau système d'information sur le crédit afin de fournir des informations plus fiables sur la solvabilité des clients ; le Kenya est en train d'améliorer les informations des agences d'évaluation du crédit et a adopté une loi sur le registre des garanties mobilières afin d'élargir la gamme des garanties disponibles pour les prêts bancaires ; le Niger a renforcé la centrale des risques au moyen d'une loi adoptée en mars 2018 qui oblige les entreprises de services publics à fournir des informations sur la discipline de paiement de leurs clients et prépare une loi sur le *warrantage* (utilisation de céréales stockées dans des entrepôts sécurisés en guise de garanties).

**Graphique 1.22. Afrique subsaharienne : contribution à l'ajustement du compte des transactions courantes, 2014–17**



Source : calculs des services du FMI.

Note : contributions basées sur les résultats d'un modèle élargi de l'effet Harberger–Laursen–Meltzer. Le modèle reflète les variations du solde du compte des transactions courantes par rapport aux termes de l'échange, à la demande intérieure et extérieure, au taux de change nominal et aux prix relatifs intérieurs et extérieurs. Les résidus incluent également les effets pays fixes moyens. Voir à la page 54 le tableau des groupes de pays.

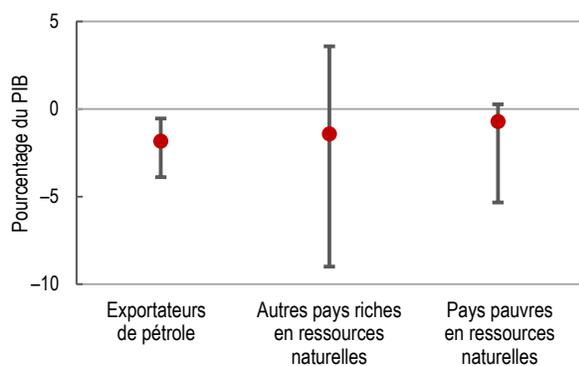
### Pérenniser l'ajustement extérieur

Les pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de produits de base, dont les termes de l'échange se sont détériorés dans des proportions historiques fin 2014 et en 2015, ont enregistré une amélioration progressive de leurs soldes courants en 2016 et 2017, mais ils n'ont guère accru leur résilience à de tels chocs. Dans un premier temps, l'ajustement a principalement pris la forme d'une compression des importations, avant d'être facilité par une amélioration progressive des termes de l'échange et une reprise de la demande extérieure. Par ailleurs, les taux de change et les prix relatifs ont joué un rôle secondaire, en partie parce que 10 des 23 pays exportateurs de produits de base maintiennent des régimes de taux de change fixes et en partie parce que les soldes courants sont peu sensibles aux variations des taux de change réels. Cette

faible sensibilité s'explique par la faible réactivité de la production et des exportations aux variations des taux de change réels, largement attribuable à la faible part de l'industrie manufacturière dans l'économie. La contribution des prix relatifs à l'ajustement a été la plus élevée dans les pays pauvres en ressources naturelles, alors que les pays exportateurs de pétrole et les pays riches en ressources naturelles autres que le pétrole n'ont guère bénéficié des variations des prix relatifs (graphique 1.22).

L'ajustement nécessaire pour aligner les soldes courants sur les paramètres fondamentaux et les politiques économiques souhaitées n'est pas considérable (graphique 1.23). Mais pour faciliter les ajustements aux chocs, il conviendrait de réduire la dépendance de la région à l'égard des exportations de produits de base et de la rendre plus flexible en avançant dans la transformation structurelle, ainsi que dans les réformes des marchés des produits et du travail. Parmi les réformes importantes des marchés des produits à entreprendre dans les pays d'Afrique subsaharienne, on peut citer l'amélioration de la réglementation des marchés des produits et l'intensification de la concurrence (Afrique du Sud, Angola, Côte d'Ivoire) ; la fourniture de sources fiables d'intrants industriels de base tels que l'électricité (Angola, Côte d'Ivoire, Nigéria) ; l'amélioration de l'efficacité et des finances des entreprises publiques dans des secteurs de réseau importants (Afrique du Sud, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire) et l'amélioration de l'accès au crédit (Angola, Cameroun, Nigéria). Les réformes des marchés du travail devraient remédier à l'inadéquation des compétences en améliorant l'éducation

**Graphique 1.23. Écarts par rapport à la norme du compte des transactions courantes, 2018**



Source : calculs des services du FMI.

Note : Les points indiquent l'écart médian et les lignes verticales l'intervalle interquartile. Voir à la page 54 le tableau des groupes de pays.

et la formation professionnelle (Afrique du Sud, Botswana, Namibie), atténuer les effets secondaires des conventions collectives, et réduire les obstacles à l'embauche et au licenciement (Afrique du Sud). Ces réformes accroîtraient la sensibilité des soldes courants aux variations des taux de change réels.

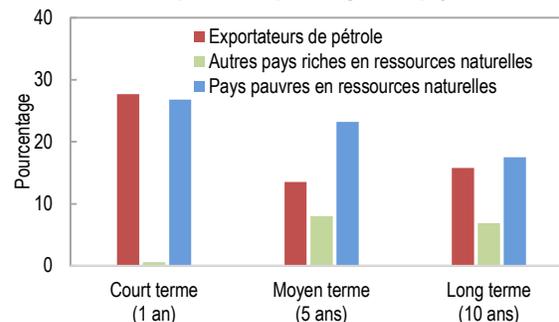
### Mieux lisser les fluctuations de la production

Les fluctuations de la production dans la région sont fortement liées à la volatilité des prix des produits de base<sup>8</sup>. Les données empiriques montrent que les chocs sur les prix des produits de base sont un facteur clé de la volatilité du PIB réel (graphique 1.24), la sensibilité de la production aux prix des produits de base dans les économies diversifiées étant plus faible que dans les économies moins diversifiées. En particulier, la contribution de la volatilité des prix du pétrole aux fluctuations de la production va de 0 % à 2 % sur les horizons à court et à long terme dans les économies diversifiées, contre 10 % dans les économies moins diversifiées (graphique 1.25).

Ainsi, en diversifiant davantage leur économie, les pays d'Afrique subsaharienne deviendraient plus résilients aux fluctuations des prix des produits de base. Ils se protégeraient contre la volatilité du marché mondial de ces produits. Plusieurs des moteurs de la diversification économique sont apparentés à ceux de la croissance économique, car il s'agit de processus parallèles qui se renforcent mutuellement. Dans cette perspective, l'amélioration du climat d'investissement et de la mobilité de la main-d'œuvre contribuerait à la diversification économique. L'amélioration de la qualité des infrastructures et du capital humain peut également jouer un rôle primordial.

Les pays d'Afrique subsaharienne pourraient également renforcer leur résilience aux chocs sur les prix des produits de base en améliorant leur cadre de politique budgétaire pour être mieux à même d'afficher des positions budgétaires anticycliques par rapport au cycle des produits de base (graphique 1.26)<sup>9</sup>. En effet, les pays d'Afrique subsaharienne ont tendance à contracter leurs déficits primaires lorsque les prix des produits de base sont élevés (au-dessus de la tendance ou au cours des « périodes fastes ») mais seulement

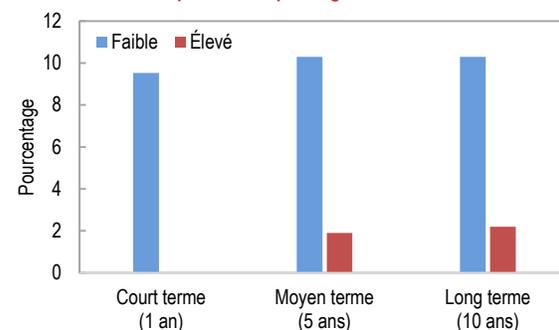
**Graphique 1.24. Effet de la baisse des prix du pétrole sur l'instabilité de la production par catégorie de pays**



Source : calculs des services du FMI.

Note : voir à la page 54 le tableau des groupes de pays.

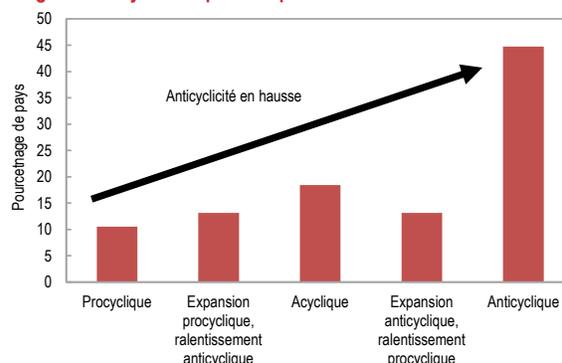
**Graphique 1.25. Effet de la baisse des prix du pétrole sur l'instabilité de la production par degré de diversification**



Source : calculs des services du FMI.

Note : Le seuil indique si le pays est au-delà ou en deçà de la moyenne pour l'Afrique subsaharienne. Il est calculé sur la base de l'indice de diversification de Papageorgiou, Rehman et Wang (à paraître).

**Graphique 1.26. Afrique subsaharienne : cyclicité de la politique budgétaire et cycle des prix des produits de base**



Source : calculs des services du FMI.

Note : Les cycles sont établis en appliquant le filtre Hodrick–Prescott aux prix des produits de base et à la variation du ratio déficit budgétaire primaire/PIB. Les périodes d'expansion sont des périodes où le niveau de production dépasse sa tendance à long terme.

<sup>8</sup>Les résultats sont basés sur un modèle d'autorégression vectorielle de panel qui comprend des variables filtrées du PIB, du prix des produits de base, des taux de change effectifs réels des pays, de la croissance économique mondiale, et des taux de change effectifs nominaux américains. Les résultats correspondent globalement à ceux obtenus avec l'utilisation d'un indice national des prix des produits de base (reflétant le panier des exportations de produits de base de chaque pays).

<sup>9</sup>L'indice des prix des produits de base est propre à chaque pays et reflète le panier des exportations de produits de base de chaque pays.

dans de petites proportions<sup>10</sup>. À l'inverse, lorsque les prix des produits de base sont bas (au-dessous de la tendance ou au cours des « mauvaises périodes »), les déficits budgétaires primaires ont tendance à gonfler dans la moitié des pays exportateurs de pétrole et dans les autres pays riches en ressources naturelles<sup>11</sup>. Cela donne à penser que plusieurs pays d'Afrique subsaharienne sont confrontés au défi de constituer des amortisseurs budgétaires suffisants pendant les périodes fastes.

Dans l'ensemble, l'amélioration des cadres de politique budgétaire pour renforcer la résilience de l'Afrique subsaharienne aux chocs sur les prix des produits de base passe par des règles budgétaires soutenues par des systèmes adaptés de gestion des finances publiques, un plus grand recours aux instruments financiers modulables selon la situation du pays et, pour les pays exportateurs de produits de base, par un cadre institutionnel adéquat pour gérer les recettes issues des ressources naturelles.

- Les règles budgétaires pourraient aider à préparer les pays à faire face au bas niveau des prix des produits de base en suscitant un assainissement plus rapide durant les phases d'expansion, ce qui contribuerait à élargir l'espace budgétaire. À l'heure actuelle, environ 21 pays d'Afrique subsaharienne utilisent des règles budgétaires, sous différentes formes, mais nombre d'entre eux gagneraient à mettre davantage l'accent sur l'amélioration de la transparence afin d'éviter les ambiguïtés et les applications inefficaces. Selon une récente analyse des services du FMI (FMI, 2018c), la situation de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne en développement et à faible revenu qui appliquent des règles d'endettement est satisfaisante, leur ratios dette/PIB se situant en 2017 au-dessous des plafonds d'endettement fixés par ces règles (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger). Cependant, dans certains pays, les règles budgétaires devraient être adaptées à la capacité des pays à assumer le service de leur dette.
- Il convient de mettre en place des systèmes de gestion des finances publiques adéquats afin de garantir une mise en œuvre efficace des règles budgétaires. Parmi les éléments importants qui sont

requis figurent : 1) un cadre budgétaire à moyen terme bien établi, axé sur des priorités budgétaires à moyen terme ; 2) un processus de budgétisation descendante et un système exhaustif d'information budgétaire ; 3) un système efficace d'exécution budgétaire (contrôle des engagements et gestion de la trésorerie) ; 4) une capacité fiable de prévision des données et des aspects techniques (afin de réduire au minimum les erreurs dans les prévisions) ; 5) des systèmes d'audit interne et externe efficaces (afin de garantir la responsabilisation) ; 6) une publication régulière des données budgétaires afin de garantir la transparence.

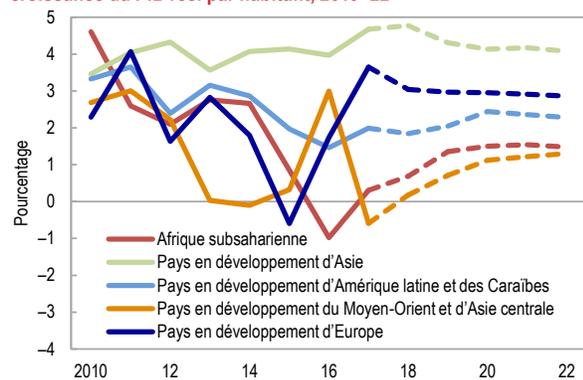
- Les instruments financiers conditionnels visant à couvrir le risque lié aux prix des produits de base, tels que les dispositifs d'assurance et les marchés à terme, pourraient contribuer à abaisser les coûts liés à la volatilité des recettes tirées des produits de base. Ces instruments pourraient réduire la procyclicité de la politique économique. De plus, ils pourraient permettre aux pays de répondre à leurs besoins de liquidités plus rapidement après un choc, car ils se décaissent rapidement (ce qui évite de devoir prendre des mesures procycliques) et préservent la viabilité de la dette au moyen de transferts conditionnels. Quelques pays ont utilisé des instruments de marché pour se protéger contre les risques liés aux prix de produits de base (Éthiopie, Ghana, Malawi), avec des réussites diverses. Cependant, de façon générale, ces instruments sont rarement utilisés en raison de leur coût potentiellement élevé, du manque de liquidité, de leur complexité dans certains cas et du fait que leur protection se limite à un risque spécifique. La plupart des pays tendent donc à préférer s'assurer eux-mêmes en se constituant des amortisseurs.
- Dans les pays exportateurs de produits de base, il convient d'établir des cadres institutionnels adéquats pour gérer les recettes tirées des ressources naturelles.

Il faudrait également continuer d'améliorer les cadres de politique monétaire afin d'ancrer les anticipations inflationnistes, tout en lissant les fluctuations de la production. Des progrès ont été accomplis récemment afin d'améliorer la gestion de la liquidité

<sup>10</sup>Les tests statistiques ont rejeté l'hypothèse nulle selon laquelle le degré de comouvement du déficit primaire avec le prix des produits de base est égal à zéro durant les périodes fastes pour les pays exportateurs de pétrole et les autres pays riches en ressources naturelles.

<sup>11</sup>Significativement différent de zéro uniquement pour les autres pays riches en ressources naturelles.

**Graphique 1.27. Principales régions : croissance du PIB réel par habitant, 2010–22**



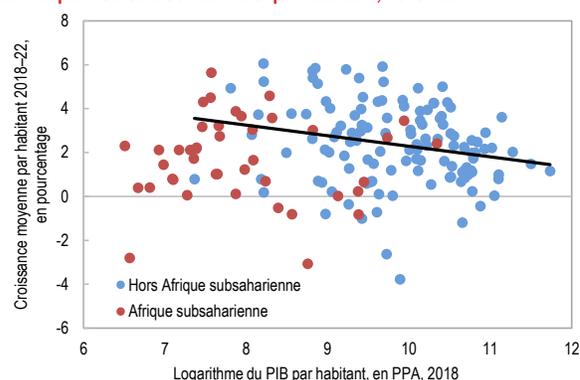
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

et la transmission de la politique monétaire, mais des efforts supplémentaires s'imposent. Il est recommandé notamment : de réduire les excès de liquidités dans les systèmes bancaires (en particulier dans la CEMAC) en utilisant activement les opérations d'open-market et/ou en relevant le niveau des réserves obligatoires ; de développer les marchés interbancaires en améliorant l'information sur les risques de contrepartie, ainsi que les opérations de pension basées sur les titres de dette publique ; de relever et de maintenir les taux d'intérêt réels à court terme en territoire positif (en particulier en Angola et au Nigéria) ; de réduire le corridor du taux d'intérêt au jour le jour et d'établir un corridor de taux d'intérêt symétrique avec des taux liés au taux directeur central ; de mettre en place des cadres prospectifs robustes pour la prévision de la liquidité et la gestion de l'inflation ; d'améliorer la communication au public des mesures et des objectifs monétaires afin d'ancrer les attentes ; d'assouplir les contrôles des taux d'intérêt ; de limiter la domination de la politique budgétaire sur la politique monétaire ; enfin, de renforcer l'indépendance des banques centrales.

### Les niveaux de vie pourraient progresser plus vite

La croissance moyenne de 1,5 % du PIB par habitant qui est prévue à moyen terme est comparable à celle des autres pays du Moyen Orient et d'Asie centrale, mais bien plus faible qu'en Asie, que dans les pays

**Graphique 1.28. Croissance moyenne anticipée du PIB par habitant et PIB initial par habitant, 2018–22**



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Penn World Table 9.0 ; calculs des services du FMI.

en développement européens et qu'en Amérique latine (graphique 1.27). De façon générale, la croissance de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne s'inscrit bien en deçà de celle attendue dans des pays d'autres régions ayant un revenu par habitant similaire (graphique 1.28)<sup>12</sup>. C'est le cas de plusieurs grands pays, comme l'Afrique du Sud et le Nigéria, dont le revenu réel par habitant devrait baisser ou stagner sur le moyen terme. En revanche, plusieurs pays comme l'Éthiopie, le Sénégal et la Tanzanie sont en passe de voir leur revenu par habitant augmenter plus rapidement que ne le laisserait attendre leur niveau de revenus.

Les différences entre les chiffres de la région et ceux des pays comparables à croissance plus rapide proviennent essentiellement de la croissance de la productivité totale des facteurs et de l'accumulation de capital physique (graphique 1.29).

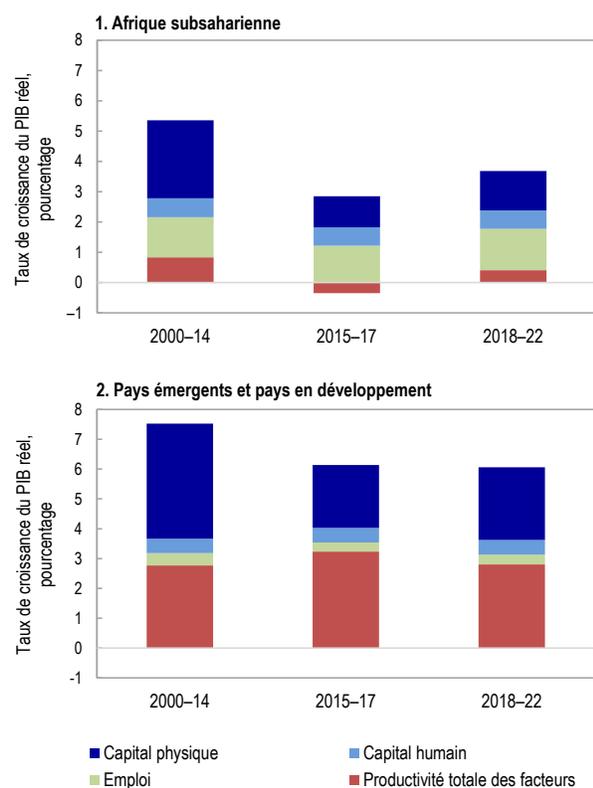
La croissance de la productivité peut être relevée si l'on facilite la circulation de la main-d'œuvre et du capital à la fois entre les secteurs et au sein des secteurs (Diao, McMillan et Rodrik, 2017)<sup>13</sup>. Il s'agit d'élargir les sources de gains de productivité tirés d'une évolution positive de la demande et des gains de productivité dans l'agriculture, que bon nombre de pays de la région ont enregistrés au cours de la période 2000–10 (graphique 1.30), afin d'accroître l'efficacité d'autres secteurs<sup>14</sup>. À cet égard,

<sup>12</sup>La pente négative de la ligne ajustée indique qu'en moyenne, les pays plus pauvres ont tendance à enregistrer une croissance plus rapide que les plus riches. Les points situés au-dessous (au-dessus) de la ligne ajustée indiquent une convergence plus lente (plus rapide) que prévu compte tenu du niveau de revenu initial.

<sup>13</sup>Voir de Vries, Timmer et de Vries (2015). L'échantillon comprend neuf pays d'Afrique subsaharienne (Botswana, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Maurice, Sénégal, Tanzanie, Zimbabwe), sept d'Amérique latine, six d'Asie, et deux du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

<sup>14</sup>Ces résultats concordent avec les travaux de Diao, McMillan et Rodrik (2017), qui attribuent essentiellement les gains de productivité de la période 2000–10 à la réaffectation des facteurs de production entre les secteurs, suite à des chocs positifs sur la demande.

Graphique 1.29. Décomposition de la croissance du PIB réel



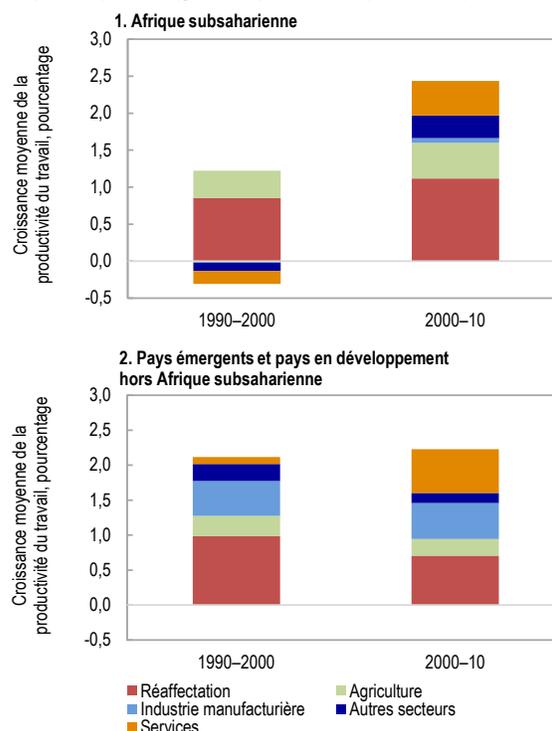
Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Penn World Table 9.0 ; Organisation internationale du travail ; calculs des services du FMI.

la dernière vague de progrès technologiques (chapitre 3), la « quatrième révolution industrielle », pourrait augmenter la productivité en Afrique subsaharienne en permettant aux pays de se passer de technologies obsolètes et de certaines infrastructures. Dans le même temps, ces tendances pourraient créer des problèmes : la relocalisation d'activités manufacturières vers les pays avancés pourrait compromettre le modèle traditionnel de croissance tirée par les exportations qui a permis à de nombreux pays d'Asie de l'Est et d'Amérique latine de passer à un revenu supérieur.

Les dirigeants de la région doivent donc tracer la voie vers les meilleurs résultats auxquels pourrait mener la quatrième révolution industrielle sur le long terme, comme indiqué au chapitre 3. À cet effet, ils devraient encourager d'autres stratégies de croissance et saisir les opportunités offertes par la quatrième révolution industrielle en promouvant la connectivité

<sup>15</sup>En mars 2018, au Rwanda, une large majorité de pays membres de l'Union africaine a signé un accord portant sur la création d'un marché continental unique des biens et des services. L'accord prendra effet une fois qu'au moins 22 pays membres l'auront ratifié.

Graphique 1.30. Décomposition de la croissance de la productivité du travail : entre les composantes (réaffectation) et au sein de chaque composante (gains de productivité par secteur)



Source : de Vries, Timmer et de Vries (2015).

Note :  $\Delta y_t = \sum \alpha_{i,t-1} \Delta y_{i,t} + \sum y_{i,t} \Delta \alpha_{i,t}$  où  $\alpha_{i,t}$  est la part de l'emploi du secteur  $i$  au moment  $t$  et  $y_{i,t}$  est la productivité du travail. Le premier terme représente la somme pondérée des composantes sectorielles de la croissance de la productivité et le deuxième terme représente la contribution de la réaffectation du travail entre les différents secteurs.

numérique et la flexibilité du système d'éducation, en supprimant les distorsions du marché, en affectant plus judicieusement les dépenses publiques, ainsi qu'en adoptant des mesures qui favorisent l'investissement privé et la prise de risques. Il s'agit notamment de continuer de développer les circuits financiers, d'intensifier l'ouverture et l'intégration commerciales (notamment au sein du continent dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale)<sup>15</sup>, de mettre en place un climat des affaires sain (notamment des cadres de réglementation et de résolution plus robustes), et de fournir des biens publics adéquats, notamment des infrastructures bien développées (FMI, 2018e).

Ces mesures pourraient également permettre aux pays d'Afrique subsaharienne de combler leurs écarts d'efficacité par rapport aux pays comparables dans

différents secteurs, notamment l'industrie manufacturière (environ 0,5 point de pourcentage), les autres industries (0,35 point de pourcentage) et les services (0,3 point de pourcentage). Si ces écarts étaient comblés, la croissance moyenne de la productivité totale des facteurs s'accélérait d'environ 1,5 % à 2 % sur le moyen terme<sup>16</sup>. Dans ce scénario, la croissance moyenne à moyen terme au cours de la période 2018–22 atteindrait environ 6 %, contre 4 % dans le scénario de référence. Une croissance plus élevée

pourrait accélérer la progression de l'emploi de 0,6 à 0,8 point de pourcentage à moyen terme, ce qui porterait la création nette totale d'emplois à environ 16 millions de postes d'ici à 2022, un chiffre plus proche des 20 millions nécessaires pour absorber les nouveaux arrivants sur les marchés du travail. Une accélération de la croissance permettrait aussi de se rapprocher plus rapidement des objectifs de développement durable des Nations Unies, en s'appuyant sur les progrès déjà réalisés jusqu'à présent (encadré 1.3).

---

<sup>16</sup>Ces calculs partent du principe que la récente transformation structurelle de l'Afrique subsaharienne est similaire à celle de la période 1990–2000, marquée par la déprime des prix des produits de base, et que les différents éléments de l'exercice de décomposition évoluent à des taux similaires à ceux observés dans des pays hors Afrique subsaharienne au cours de la même période, sauf pour les gains de productivité dans l'agriculture.

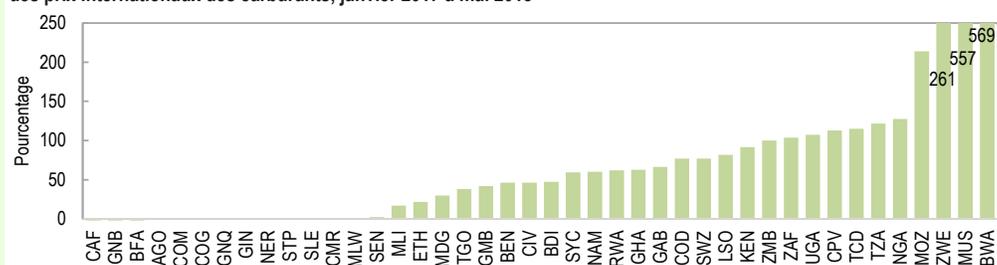
### Encadré 1.1. La résurgence des subventions à l'énergie et aux carburants en Afrique subsaharienne

Les subventions universelles aux carburants et à l'énergie sont très répandues en Afrique subsaharienne, mais elles présentent de gros inconvénients. L'une de leurs justifications réside dans le fait qu'elles offrent un bienfait hautement visible à de larges segments de la population. Le problème, c'est qu'elles sont mal ciblées et qu'elles exercent un effet négatif sur l'efficacité économique en favorisant la surconsommation de carburants, en rognant sur les investissements et la maintenance dans les secteurs du raffinage du pétrole et de l'électricité, et en évinçant des dépenses publiques plus productives.

Les pays importateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne n'ont que partiellement répercuté l'augmentation soutenue des prix internationaux des carburants depuis le second semestre de 2017, alors que les pays exportateurs de pétrole ont pour la plupart maintenu leurs prix intérieurs à des niveaux constants. Entre le début de l'année 2017 et avril/mai 2018, le coefficient de répercussion médian (c'est-à-dire la variation nominale des prix de détail intérieurs divisée par la variation nominale des prix internationaux, tous deux exprimés en monnaie nationale) était nul dans les pays exportateurs de pétrole et positif dans les pays importateurs de pétrole (47 %, graphique 1.1.1). À l'inverse, lorsque les prix du pétrole ont nettement chuté entre la mi-2014 et le début 2017, les pays exportateurs de pétrole ont augmenté les prix de la plupart des produits pétroliers (avec un coefficient de répercussion médian de -19 %), alors que les pays importateurs de pétrole ont affiché un coefficient de répercussion de 62 % (graphique 1.1.2).

Si les subventions aux carburants en Afrique subsaharienne auraient baissé de 1 à 2 % du PIB par an entre la mi-2014 et le début 2017, une analyse basée sur les prix en avril/mai 2018 montre que ces gains ont été annulés depuis. Une analyse des services du FMI démontre même que les subventions nettes aux carburants auraient augmenté de 2 % du PIB en moyenne entre début 2017 et avril/mai 2018 (pour avoisiner 2 % du PIB).

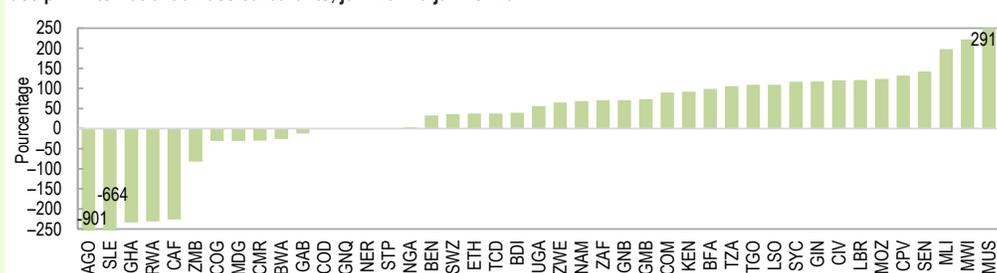
**Graphique 1.1.1. Afrique subsaharienne : répercussions de la variation des prix internationaux des carburants, janvier 2017 à mai 2018**



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Note : voir à la page 55 la liste des abréviations des pays.

**Graphique 1.1.2. Afrique subsaharienne : répercussions de la variation des prix internationaux des carburants, juin 2014 à janvier 2017**



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Note : voir à la page 55 la liste des abréviations des pays.

Cet encadré a été préparé par Mauricio Villafuerte, avec le concours de Tunc Gursoy.

## Encadré 1.2. Évolution des marchés dans les pays préémergents d'Afrique subsaharienne en période de volatilité financière

Les tensions commerciales persistantes et les accès de volatilité en provenance de grands pays émergents (Argentine, Turquie) ont contribué à un resserrement des conditions financières en Afrique subsaharienne, les effets les plus visibles en étant l'élargissement des écarts de taux d'intérêt et des sorties massives d'investissements de portefeuille. Le creusement des écarts de taux a été plus marqué et plus soutenu que lors de l'agitation provoquée par l'annonce du retrait progressif de l'assouplissement quantitatif aux États-Unis (« taper tantrum »), mais moindre qu'entre août 2015 et janvier 2016, lorsque les prix du pétrole ont chuté et que les marchés boursiers se sont effondrés dans plusieurs pays avancés et en Chine. Les sorties d'investissements de portefeuille ont affaibli la monnaie de quelques pays d'Afrique subsaharienne, en particulier le rand sud-africain, qui a peut-être été touché également par des facteurs intérieurs idiosyncrasiques, combinés aux répercussions des tensions commerciales et de la situation en Turquie.

Les écarts de taux ont augmenté de manière soutenue en Afrique subsaharienne depuis avril, avec un plus haut supérieur à 220 points de base (graphique 1.2.1). À titre de comparaison, le « taper tantrum » avait donné lieu à une poussée moins marquée et plus brève de 150 points de base, alors que le « choc boursier et pétrolier » d'août 2015 avait provoqué une augmentation plus forte, de plus de 400 points de base<sup>1</sup>. De plus, si la hausse des écarts a été marquée ces derniers temps, leur niveau, environ 600 points de base en moyenne, reste en dessous du pic de 900 points de base atteint en janvier 2016.

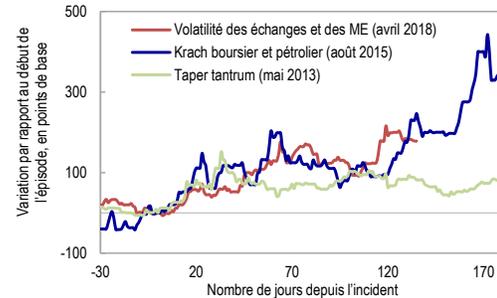
Si les écarts de taux ont augmenté dans tous les pays préémergents d'Afrique subsaharienne, l'évolution des taux de change a été moins uniforme. Le kwanza angolais et le rand sud-africain se sont dépréciés fortement, mais la plupart des autres monnaies n'ont enregistré que des variations modérées (graphique 1.2.2). L'évolution des taux de change a reflété les sorties de capitaux, qui ont atteint plus de 2 milliards de dollars depuis avril, l'Afrique du Sud représentant environ 75 % de ces sorties (graphique 1.2.3). Comme pour les écarts de taux, c'est lors du « choc boursier et pétrolier » que la plupart des pays ont subi les dépréciations de leur monnaie et les sorties de capitaux les plus prononcées. Parallèlement, les cours des actions ont chuté dans la plupart des pays lors du dernier épisode.

Les conditions financières se sont sensiblement durcies en Afrique subsaharienne depuis avril, mais les effets ont été globalement plus faibles que lors de la période postérieure au choc d'août 2015. Les risques restent cependant élevés : un resserrement plus rapide que prévu de la politique monétaire dans les pays avancés et une persistance de la volatilité émanant des pays émergents pourraient engendrer une recrudescence de la volatilité dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Cet encadré a été préparé par Siddharth Kothari.

<sup>1</sup>À titre de comparaison, l'indice EMBI Global a affiché des augmentations bien plus faibles des écarts de taux (environ 100 points de base seulement) après ces épisodes, la hausse la plus forte ayant fait suite au « taper tantrum ».

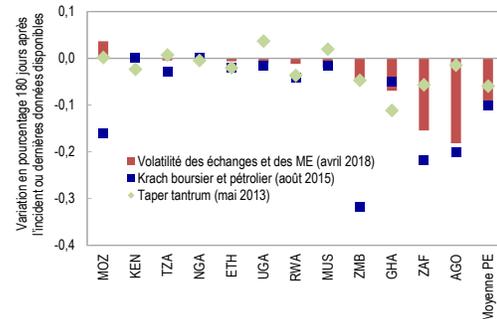
Graphique 1.2.1. Principaux pays préémergents d'Afrique subsaharienne : écarts de rendement des obligations souveraines



Source : Bloomberg Finance, L.P.

Note : Les principaux pays préémergents sont l'Afrique du Sud, l'Angola, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Nigéria, le Sénégal et la Zambie. ME = marchés émergents.

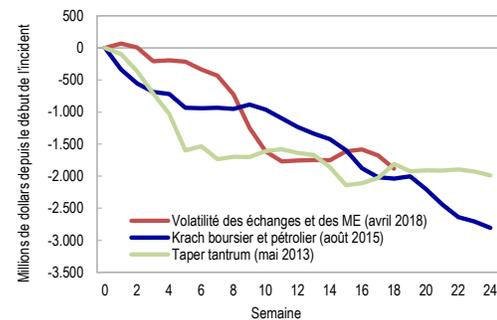
Graphique 1.2.2. Pays préémergents d'Afrique subsaharienne : variation des taux de change nominaux (dollars/monnaie nationale)



Source : Bloomberg Finance, L.P.

Note : ME = marchés émergents ; PE = pays émergents. Les variations négatives (ou positives) représentent une dépréciation (ou une appréciation). Voir à la page 55 le tableau des abréviations de pays.

Graphique 1.2.3. Pays préémergents d'Afrique subsaharienne : flux de portefeuille cumulés



Source : Haver Analytics, d'après la base de données Emerging Portfolio Fund Research.

Note : ME = marchés émergents.

### Encadré 1.3. Sur la voie des objectifs de développement durable

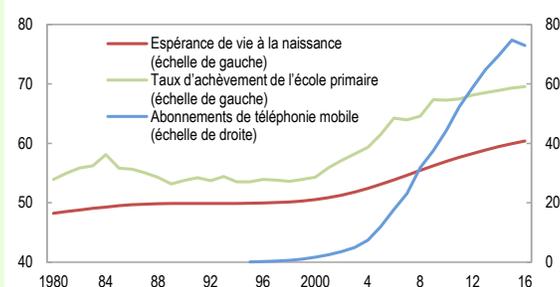
Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies consiste en un ensemble ambitieux et exhaustif d'objectifs de développement durable (ODD) pour le monde<sup>1</sup>. Sa mise en œuvre a débuté en 2015.

Les ODD ont été établis après une période où des progrès considérables ont été accomplis en matière de développement économique et social. Depuis 2000, les pays d'Afrique subsaharienne ont en moyenne enregistré une augmentation de 50 % de leur PIB réel par habitant ; l'espérance de vie a augmenté de façon régulière pour atteindre 60 ans en 2016 ; les taux de mortalité infantile et maternelle ont fortement diminué ; et les résultats en matière d'enseignement primaire et supérieur se sont améliorés, même si les pays d'Afrique subsaharienne accusent encore un retard au niveau de l'éducation préscolaire. En outre, bien que le volume et la qualité des infrastructures publiques soient inférieurs à ceux d'autres régions, les investissements dans ce domaine ont atteint un niveau comparable à celui des pays émergents (FMI, 2018a). Par ailleurs, l'accès aux télécommunications s'est considérablement amélioré (graphique 1.3.1).

Cependant, la réalisation des ODD reste un défi de taille compte tenu des lacunes existantes dans des domaines tels que l'éducation, l'électricité, la santé, les routes, l'eau propre et l'assainissement (ONU, 2018). Pour atteindre les ODD d'ici à 2030, les pays de la région devront augmenter sensiblement leurs dépenses dans ces cinq domaines. Selon les premiers résultats d'études réalisées sur le Bénin et le Rwanda, le besoin de financement supplémentaire avoisine 20 % du PIB par an. Une augmentation des recettes fiscales et de l'efficacité des dépenses devrait couvrir une petite partie de cet effort (environ 5 % du PIB), mais pour la majeure partie, il reste à trouver des financements. Une croissance plus rapide et soutenue aiderait aussi les pays à atteindre les ODD.

De son côté, le FMI a lancé plusieurs initiatives destinées à faciliter les progrès vers les ODD : aider davantage les pays en développement à accroître leurs recettes intérieures, notamment en augmentant les ressources affectées à l'assistance technique dans ce domaine ; élargir le soutien aux politiques d'infrastructures en renforçant la capacité des institutions à gérer l'investissement public ; accroître l'aide aux pays fragiles et touchés par des conflits, ainsi qu'aux pays voisins affectés ; approfondir les analyses et les conseils concernant l'égalité entre les sexes, les inégalités et l'inclusion financière ; accroître l'aide financière aux pays à faible revenu et aux pays touchés par des catastrophes naturelles ; traiter des questions relatives aux changements climatiques dans les domaines relevant de l'expertise du FMI (notamment la fixation des prix de l'énergie) ; développer les capacités afin de renforcer les systèmes statistiques nationaux, et contribuer à l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs relatifs aux ODD.

**Graphique 1.3.1. Afrique subsaharienne : progrès dans la réalisation des principaux objectifs de développement durable (ODD)**



Source : Banque mondiale, base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

Note : L'espérance de vie est mesurée en années, le taux d'achèvement de l'école primaire est mesuré en pourcentage du groupe d'âge pertinent, et le nombre d'abonnements de téléphonie mobile est celui pour cent personnes.

Cet encadré a été préparé par Reda Cherif.

<sup>1</sup>Les ODD sont 17 objectifs généraux liés à des domaines tels que la pauvreté, la faim, la santé, l'inclusion, l'eau et l'assainissement, l'énergie, l'emploi et la croissance, l'industrialisation et l'innovation, et l'environnement.

## BIBLIOGRAPHIE

- Arizala, F., M. Bellon, M. MacDonald, M. Mlachila, and M. Yenice. 2018. "Regional Spillovers in Sub-Saharan Africa: Exploring Different Channels." IMF Spillover Notes, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Connor, P. 2018. "At Least A Million Sub-Saharan Africans Moved to Europe Since 2010." Pew Research Center, Washington, DC.
- de Vries, G., M. Timmer, and K. de Vries. 2015. "Structural Transformation in Africa: Static Gains, Dynamic Losses." *The Journal of Development Studies* 51(6): 674–88.
- Diao, D., M. McMillan, and D. Rodrik. 2017. "The Recent Growth Boom in Developing Economies: A Structural Change Perspective." NBER Working Papers 23132, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- International Monetary Fund (IMF). 2015. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Chapter 3, Washington, DC, April.
- . 2016. "South Africa: 2016 Article IV Consultation-Staff Report." IMF Country Report No. 16/217, Washington, DC.
- . 2018a. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Chapter 2, Washington, DC, April.
- . 2018b. "Nigeria: 2018 Article IV Consultation-Staff Report." IMF Country Report No. 18/63, Washington, DC.
- . 2018c. *Fiscal Monitor*. Chapter 1, Washington, DC, April.
- . 2018d. "Macroeconomic Developments and Prospects in Low-Income Developing Countries." IMF Policy Papers, Washington, DC.
- . 2018e. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Chapter 3, Washington, DC, April.
- Papageorgiou, C., S. Rehman, and K. Wang. Forthcoming. "Trade Diversification, Growth and Volatility." In *Encyclopedia of International Economics and Global Trade, Volume 3: International Trade and Commercial Policy*, edited by Francisco L. Rivera-Batiz. Singapore: World Scientific Publishing Co.
- United Nations (UN). 2018. *The Sustainable Development Goals Report 2018*. New York.
- United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR). 2018. *Population Statistics*. Geneva.
- United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN-OCHA). 2018. *Sabel: Overview of Humanitarian Needs and Requirements*. New York.



## 2. Flux de capitaux vers l'Afrique subsaharienne : causes et conséquences

Dans le sillage de la crise financière mondiale, les flux de capitaux non officiels vers l'Afrique subsaharienne (AfSS) ont augmenté de manière spectaculaire<sup>1</sup>. Alors que l'aide publique au développement acheminée vers la région tend à diminuer, ces flux non officiels pourraient fournir les financements indispensables aux initiatives de développement et stimuler la croissance économique et le bien-être. Des entrées abondantes pourraient toutefois poser problème sur le plan macroéconomique et menacer la stabilité économique, en créant des risques de surchauffe économique, de surévaluation monétaire et de flambées du crédit intérieur et des prix des actifs. En l'absence de cadres budgétaires et macroprudentiels adaptés, elles pourraient encourager un endettement excessif des secteurs public et privé et accentuer les asymétries de devises, d'échéances et de structure du capital dans les bilans, ce qui fragiliserait les pays destinataires en cas de retraits soudains des capitaux dus à des facteurs exogènes.

L'impact des flux de capitaux dépend des types de flux. Les flux d'endettement sont généralement considérés comme les plus risqués, et les flux d'investissement direct étranger (IDE), comme les plus sûrs<sup>2</sup>. Le lieu de résidence de l'investisseur compte également : les investisseurs non résidents tendent à être plus frileux que les investisseurs nationaux (Forbes et Warnock, 2012 ; Ghosh *et al.*, 2014). Les épisodes récents de sorties des capitaux et l'instabilité des marchés qui leur a succédé dans certains pays émergents nous rappellent que les flux de capitaux internationaux sont fondamentalement volatils et qu'il est important d'améliorer la résilience face à d'éventuels retournements de flux.

Dans ce contexte, le présent chapitre examine la dynamique et les conséquences des mouvements de capitaux internationaux à destination de l'Afrique subsaharienne en se concentrant sur trois aspects essentiels :

- Comment les flux de capitaux non officiels, ventilés par type d'actifs et par lieu de résidence des investisseurs, ont-ils évolué dans le temps ?
- Quels sont les principaux moteurs de ces flux et dans quelle mesure la région est-elle vulnérable à une modification soudaine des conditions de financement mondiales ?
- Quelles sont les conséquences macroéconomiques des flux, tant en termes de risques (surévaluation monétaire, surchauffe économique et instabilité financière, etc.) que de bénéfices potentiels pour l'investissement intérieur et la croissance économique, par exemple ?

À partir d'un échantillon de 45 pays d'Afrique subsaharienne observés entre 1980 et 2017, notre analyse montre que les capitaux non officiels affluant vers la région atteignent des niveaux historiquement hauts. Rapportés au poids économique, ces flux nets vers l'Afrique subsaharienne sont en fait plus importants que ceux destinés aux pays émergents, depuis quelques années. L'augmentation s'explique principalement par un gonflement des flux d'engagements (acquisition d'actifs nationaux par des non-résidents), qui ont plus que triplé depuis le milieu de la décennie 2000, tandis que, du côté des actifs, les résidents nationaux ont continué d'investir à l'étranger (base nette).

En termes de composition, l'IDE reste dominant, malgré la progression considérable des flux d'investissements de portefeuille, en particulier en titres de créance. Les flux de capitaux non officiels sont également devenus plus volatils. Globalement, les flux de capitaux de non-résidents sont plus instables et, parmi les différents types, la catégorie « autres investissements » (incluant les flux bancaires

---

Ce chapitre a été préparé par une équipe dirigée par Mahvash S. Qureshi et composée de Francisco Arizala, Xiangming Fang et Mustafa Yenice.

<sup>1</sup>Dans ce chapitre, le terme « flux de capitaux » se rapporte au compte financier de la balance des paiements. Les flux de capitaux non officiels excluent les flux d'avoires de réserve et les flux d'autres investissements officiels (actifs et passifs) (voir l'annexe 2.1 en ligne pour la description des données et les sources utilisées). Les termes « flux de capitaux » et « flux financiers » sont utilisés de façon interchangeable tout au long du chapitre.

<sup>2</sup>Voir, par exemple, Korinek (2018) et Ghosh, Ostry et Qureshi (2017). L'impact de l'IDE peut toutefois varier selon qu'il s'agit d'investissements « nouveaux », de fusions et d'acquisitions, ou simplement d'un « aller-retour » de flux (Calderon, Loayza et Servén, 2004 ; Aykut, Sanghi et Kosmidou, 2017 ; Gopalan, Ouyang et Rajan, 2018).

internationaux) est la plus volatile pour les pays subsahariens, comme pour les pays émergents.

Certains facteurs mondiaux, notamment les taux d'intérêt américains et les prix des produits de base, contribuent largement à expliquer la dynamique des flux vers l'Afrique subsaharienne, des taux d'intérêt américains plus bas et des prix des produits de base plus élevés encourageant les entrées, et inversement. L'importance relative de ces facteurs dépend toutefois du type de flux : l'instabilité des marchés mondiaux influe plus fortement sur les investissements de portefeuille étrangers, tandis que les taux d'intérêt aux États-Unis et les prix des produits de base ont des effets plus marqués sur l'IDE. D'après les données mensuelles sur les flux de fonds d'investissement et les prix des actifs (rendements des obligations souveraines et rendements boursiers) pour un sous-groupe de pays subsahariens, il semble que ces variables soient fortement corrélées avec les conditions de financement mondiales et que leur sensibilité aux facteurs mondiaux se soit accrue avec la crise financière mondiale.

Les facteurs mondiaux sont importants, mais les facteurs intérieurs expliquent aussi le comportement des flux. Les pays caractérisés par une croissance économique vigoureuse, un régime commercial plus ouvert et des institutions de meilleure qualité tendent à bénéficier d'entrées plus importantes et sont moins susceptibles de faire face à un retournement des flux d'investissement étrangers.

S'agissant des conséquences macroéconomiques, aucun élément ne montre de façon très probante que les flux de capitaux de non-résidents soient, dans l'ensemble, fortement liés à des déséquilibres macroéconomiques ou financiers en Afrique subsaharienne ; le type de flux compte, en revanche. En moyenne, les entrées d'investissements de portefeuille sont susceptibles d'amener le taux de change et la production réels au-dessus de leurs niveaux tendanciels et d'alimenter la croissance du crédit, deux conséquences tendant à augmenter le risque de crise financière. Toutefois, les flux de portefeuille n'ont pas été, du moins historiquement, corrélés de façon étroite à l'investissement intérieur, ni à la croissance économique, même s'ils semblent effectivement doper la consommation publique (y compris les dépenses sociales). L'IDE entrant paraît, en revanche, stimuler directement l'investissement intérieur et, partant, soutenir la croissance économique.

Ces résultats attestent que les mouvements de capitaux non officiels sont devenus une source de plus en plus importante de financements extérieurs pour l'Afrique subsaharienne, même si la relation entre ces flux, la stabilité macroéconomique et l'investissement ainsi que la croissance économique dans la région est complexe. Certes, les financements extérieurs non officiels sont indispensables pour remédier à l'insuffisance des ressources et promouvoir le développement économique régional, mais leur volatilité intrinsèque en fait une source de financement moins sûre et potentiellement risquée. De ce fait, la gestion macroéconomique rigoureuse des flux de capitaux est essentielle et devrait tenir compte de la nature des capitaux (IDE, investissements de portefeuille, prêts, etc.), de leurs emplois et de leurs effets au plan intérieur et des types d'investisseurs et d'emprunteurs.

À cet égard, comme les emprunteurs souverains subsahariens se fournissent de plus en plus sur les marchés internationaux pour financer leurs initiatives de développement, les dirigeants doivent veiller scrupuleusement à ce que les ressources empruntées soient bien utilisées, rehaussent la productivité et promeuvent la croissance économique. Ils veulent attirer des capitaux étrangers, mais doivent penser aux conséquences éventuelles pour les taux de change, par exemple la volatilité et les désalignements qui peuvent pénaliser le secteur des biens exportables et nuire à la compétitivité. Des mesures structurelles qui réduiraient les rigidités nominales et faciliteraient les ajustements des taux de change réels pourraient d'ailleurs être utiles, même si, dans certains cas, des interventions sur le marché des changes pourraient se justifier pour limiter les surévaluations et permettre la constitution de volants de réserve suffisants.

Il faut aussi prendre garde à la surchauffe économique et à l'accumulation de facteurs de vulnérabilité dans les bilans (des secteurs privé et public) pour atténuer le risque d'atterrissage difficile en cas de retrait des capitaux. Des politiques macroéconomiques anti-cycliques et des mesures d'ordre prudentiel devraient être adoptées pour limiter ces sources de vulnérabilité et préserver la viabilité de la dette. Il est donc impératif d'améliorer l'établissement et la transmission en temps opportun des données relatives aux balances des paiements pour suivre les flux en temps réel et mettre rapidement en œuvre les politiques souhaitables. Comme en outre l'IDE tend moins à être un

facteur de vulnérabilité et qu'il est plus susceptible de rehausser l'investissement privé et la croissance, il faudrait viser en priorité à attirer les investisseurs directs dans la région en s'appuyant sur des fondamentaux macroéconomiques intérieurs solides et un climat plus favorable aux affaires. À l'avenir, ces facteurs joueront sans doute un rôle encore plus important pour attirer les capitaux étrangers, car les conditions de financement mondiales pourraient se détériorer à la suite de la normalisation de la politique monétaire dans les pays avancés.

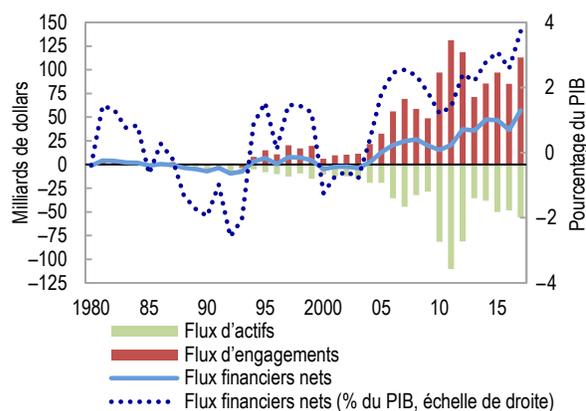
## ÉVOLUTION DES MOUVEMENTS DE CAPITAUX

En Afrique subsaharienne, le paysage financier s'est profondément transformé au cours des toutes dernières décennies. L'intégration financière régionale a progressé, avec un assouplissement progressif des restrictions relatives aux comptes des opérations financières et une forte augmentation des flux de capitaux non officiels, en particulier depuis la crise financière mondiale (graphique 2.1). Les flux nets de capitaux non officiels vers l'Afrique subsaharienne, qui avoisinaient au total 4 milliards de dollars pendant les années 80 et 90, ont été multipliés par 6, atteignant 25 milliards de dollars en 2007, avant de doubler, à environ 60 milliards de dollars, en 2017. Rapportés au PIB également, les flux nets de capitaux vers les pays subsahariens ont atteint un niveau historique (3 % du PIB) et dépassé le niveau des flux vers les pays émergents (d'environ 2 % du PIB) entre 2015 et 2017 (graphique 2.2)<sup>3</sup>. La différence entre les flux nets respectifs reçus par ces deux groupes de pays est encore plus importante si l'on tient compte de la taille de leurs marchés financiers respectifs (mesurés par M2 ; graphique de l'annexe 2.1.1 en ligne).

L'augmentation des flux nets est principalement imputable aux flux de capitaux de non-résidents (ou d'engagements), qui sont passés de 70 milliards de dollars en 2007 à 113 milliards de dollars en 2017. Cette forte hausse a été générale, les flux de capitaux de non-résidents ayant plus que doublé dans la plupart des pays subsahariens depuis la crise financière mondiale (graphique 2.3), tandis que, du côté des actifs, les résidents intérieurs ont continué d'investir à l'étranger sur une base nette (graphique 2.4).

<sup>3</sup>Les tendances restent identiques si l'on retire de l'échantillon l'Afrique du Sud, l'un des principaux destinataires des flux de capitaux non officiels. Dans ce cas, les flux nets sont passés d'environ 1 milliard de dollars en 2007 à environ 44 milliards de dollars en 2017, avec une progression d'environ 50 milliards de dollars des flux liés aux engagements (graphiques de l'annexe 2.1.2 et 2.1.3 en ligne).

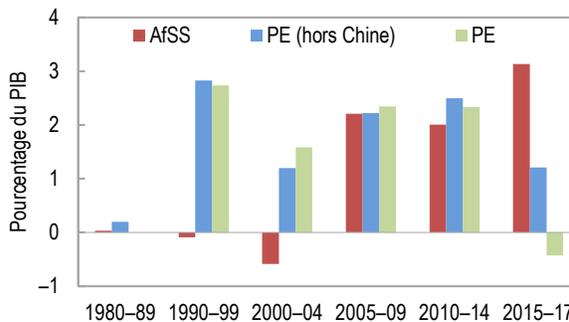
Graphique 2.1. Afrique subsaharienne : flux financiers, 1980–2017



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Les chiffres indiqués pour 2017 sont provisoires. Une valeur négative indique une sortie de capitaux. Les flux représentés ne tiennent pas compte des flux d'actifs de réserve et des flux au titre des autres investissements publics. Les flux financiers nets en pourcentage du PIB correspondent à la somme des flux financiers de la région en pourcentage du PIB régional.

Graphique 2.2. Afrique subsaharienne et pays émergents : flux financiers nets, 1980–2017

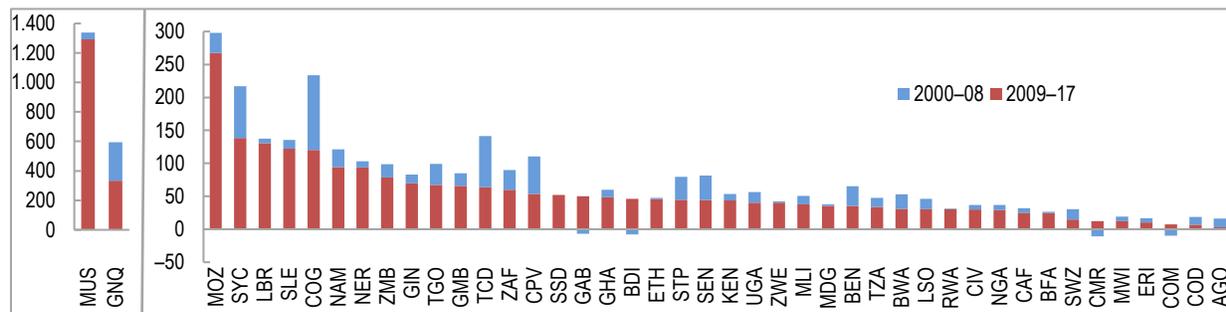


Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : 1980–89 : pas de statistiques pour le groupe PE hors Chine en raison du manque de données disponibles sur les flux d'actifs de réserve de la Chine à cette période. 1990–99 : données disponibles sur la Chine pour la période 1997–99. AfSS = Afrique subsaharienne ; PE = pays émergents.

L'accroissement des flux de capitaux non officiels s'oppose à la tendance déclinante de l'aide publique au développement dont bénéficie la région. Dans le même temps, les émissions obligataires souveraines ont notablement augmenté et laissent penser que les pays concernés diversifient les sources de financement pour couvrir leurs besoins de développement (graphiques de l'annexe 2.1.4 et 2.1.5 en ligne). Les flux d'investissements de portefeuille (en particulier en titres de créance) ont ainsi notablement gonflé, même

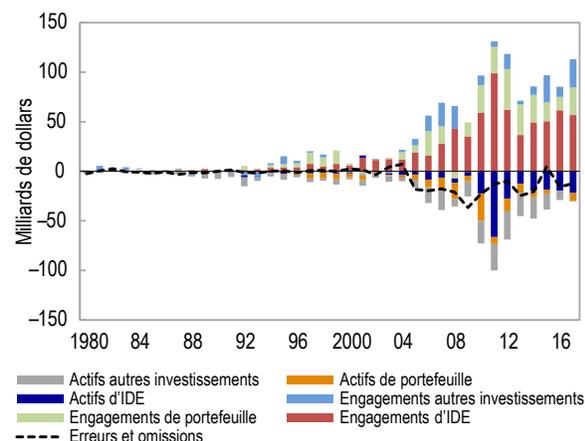
**Graphique 2.3. Afrique subsaharienne : flux d'engagements avant et après la crise financière mondiale, 2000–17 (En pourcentage du PIB)**



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Les chiffres indiqués pour 2017 sont provisoires. Une valeur négative indique une sortie de capitaux. Les flux représentés correspondent aux valeurs cumulées en pourcentage du PIB enregistré en 2017. Ils ne tiennent pas compte des autres investissements publics. Les données pour la Guinée équatoriale et Maurice sont représentées sur une échelle différente en raison de l'importance du volume des flux d'engagements. Tableau des codes pays : voir page 55.

**Graphique 2.4. Afrique subsaharienne : composition des flux d'engagements et d'actifs, 1980–2017**



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Les chiffres indiqués pour 2017 sont provisoires. Une valeur négative indique une sortie de capitaux. Les flux représentés ne tiennent pas compte des autres investissements publics. La somme des différents éléments ne correspond pas nécessairement au total des flux d'engagements et d'actifs en raison du manque de données disponibles. IDE = investissement direct étranger.

si l'IDE demeure le premier type de flux de capitaux de non-résidents vers la région (graphiques de l'annexe 2.1.6 et 2.1.7 en ligne)<sup>4</sup>.

Du côté des actifs (résidents intérieurs), les sorties se concentrent dans les catégories des investissements directs et des autres investissements, encore que les

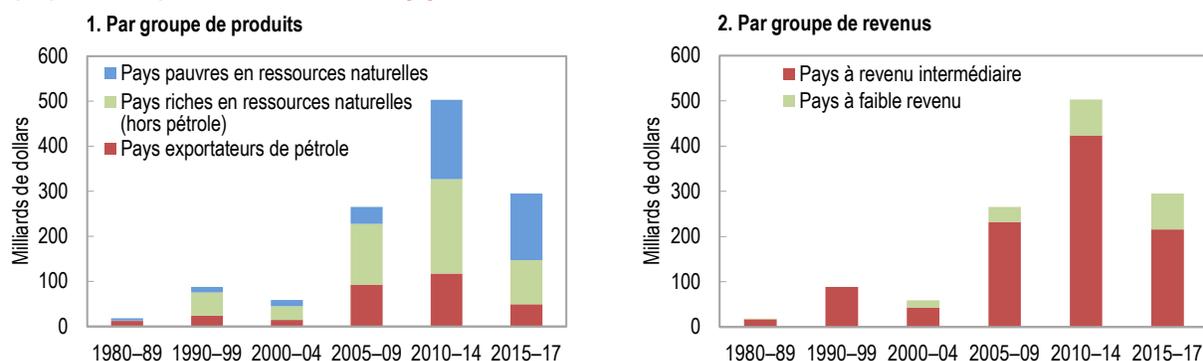
sorties d'IDE concernent surtout Maurice, une place financière internationale (graphique de l'annexe 2.1.8 en ligne). L'échelle des sorties d'Afrique subsaharienne liées aux résidents a souvent attiré une attention considérable, plusieurs études estimant que ces sorties, mais aussi les erreurs presque toujours négatives et les omissions observées dans les balances des paiements, signalaient un « exode des capitaux intérieurs »<sup>5</sup>. En pourcentage du PIB, pourtant, les flux d'actifs en Afrique subsaharienne sont comparables à ceux des pays émergents, même si les erreurs et omissions y ont été bien plus nombreuses, en particulier depuis 2005 et surtout de la part des exportateurs de pétrole de la région (graphiques de l'annexe 2.1.9 et 2.1.10 en ligne).

Avec la constitution de stocks liée à l'accumulation des flux, l'augmentation des flux de capitaux de non-résidents s'est traduite par un quintuplement du stock des engagements extérieurs de l'Afrique subsaharienne depuis 2000, et le stock de la dette extérieure a plus que doublé. La part de la dette à court terme dans la dette extérieure totale, d'environ 8 % au début de la première décennie 2000 et passée à 14 % ces dernières années (graphiques de l'annexe 2.1.11 et 2.1.12 en ligne), est plus particulièrement préoccupante. La dette extérieure subsaharienne est essentiellement celle du secteur public : la dette publique représentait en moyenne environ 80 % de la dette extérieure totale en 2017<sup>6</sup>.

<sup>4</sup>Même si peu de données désagrégées des balances des paiements concernant les flux officiels et non officiels d'investissements de portefeuille en titres de créance sont disponibles pour l'Afrique subsaharienne, une comparaison des émissions récentes d'obligations d'État et de sociétés semble montrer qu'une partie importante des flux d'investissements de portefeuille en titres de créance vont au secteur public. S'agissant de l'IDE, un changement s'est également opéré au niveau des secteurs destinataires : alors que les industries extractives en étaient les principales bénéficiaires dans les années 80 et 90, l'IDE en faveur des secteurs manufacturiers et des services progresse depuis quelques années (CNUCED, 2017).

<sup>5</sup>Voir, par exemple, Ndikumana et Boyce (2003) et Fofack et Ndikumana (2010).

<sup>6</sup>Le chiffre est moindre (inférieur à 50 %) pour certains pays ayant accès aux marchés (comme l'Afrique du Sud, Maurice et le Nigéria).

**Graphique 2.5. Afrique subsaharienne : flux d'engagements, 1980–2017**

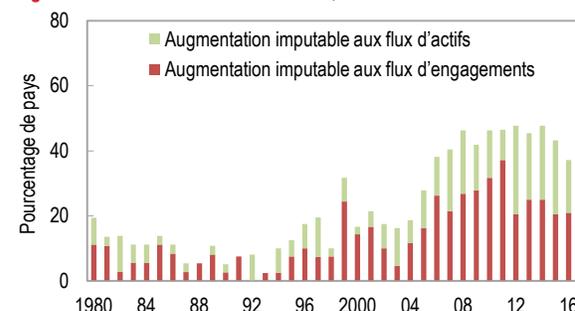
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : voir page 54 pour la composition des groupes de pays.

## Évolutions en cours

Quels ont été les principaux destinataires des flux de capitaux étrangers non officiels ces dernières années ? Depuis la crise financière mondiale, la part des flux reçus par les pays pauvres en ressources naturelles, essentiellement des pays à faible revenu, s'est accrue (graphique 2.5), alors que les années précédentes la majeure partie des investissements étrangers avait bénéficié aux pays riches en ressources naturelles (principalement du fait d'investissements directs importants dans les secteurs des ressources naturelles). Parmi les pays dépourvus de ressources naturelles, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Kenya et Maurice ont été les destinations préférées des investisseurs étrangers, recevant au total plus de 40 % des afflux entre 2015 et 2017<sup>7</sup>.

Tout en se concentrant dans un petit nombre de pays, les flux étrangers ont considérablement augmenté dans l'immense majorité des pays, tant en valeur absolue qu'en proportion du PIB. En 2000, par exemple, les flux nets moyens reçus par les pays d'Afrique subsaharienne représentaient environ 0,5 % du PIB, et le chiffre est passé à 3 % en 2007, puis à 5 % en 2017<sup>8</sup>. Un plus grand nombre de pays connaissent donc des épisodes d'afflux « massifs » qui, aux fins d'analyse, sont définis ici comme les flux nets de capitaux (rapportés au PIB) qui se situent dans le premier tiers des observations de l'échantillon du

**Graphique 2.6. Afrique subsaharienne : augmentation des flux financiers nets, 1980–2017**

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

pays lui-même et de l'échantillon de l'Afrique subsaharienne (graphique 2.6)<sup>9</sup>. Ces gonflements résultent habituellement de modifications des flux de capitaux de non-résidents, et il n'y a que quelques années où la contraction des investissements à l'étranger réalisés par des résidents intérieurs l'emporte sur l'augmentation des entrées de l'étranger. Parmi les pays ayant enregistré un afflux massif après l'effondrement récent des prix du pétrole, la plupart sont des pays dépourvus de ressources naturelles (et aucun n'était exportateur de pétrole en 2016).

## Volatilité des flux de capitaux

De même que leur ampleur, la volatilité des flux de capitaux vers l'Afrique subsaharienne s'est accrue

<sup>7</sup>D'un autre côté, les données bilatérales disponibles sur l'encours d'investissements directs, de portefeuille et bancaires montrent que les États-Unis, le Royaume-Uni et les pays de la zone euro (notamment l'Allemagne, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas) ainsi que la Chine sont les principales sources d'investissement étranger en Afrique subsaharienne (graphiques de l'annexe 2.1.13–2.1.15 en ligne).

<sup>8</sup>Voir le graphique de l'annexe 2.1.16 en ligne pour la distribution des flux nets de capitaux (en pourcentage du PIB) vers l'Afrique subsaharienne sur plusieurs années.

<sup>9</sup>Voir l'annexe 2.1 en ligne pour le détail de la méthode servant à identifier les épisodes d'afflux massifs.

**Tableau 2.1. Volatilité des flux financiers (En pourcentage du PIB)**

	AfSS			PE		
	1980-2017	1980-99	2000-17	1980-2017	1980-99	2000-17
<b>Flux financiers nets</b>	5,66	3,07	5,73	4,13	3,98	3,76
IDE net	2,16	1,09	2,36	1,44	1,13	1,21
Portefeuille net	0,68	0,08	0,59	1,61	1,22	1,84
Autres investissements nets	3,85	2,61	3,61	3,25	3,30	2,62
<b>Flux d'engagements</b>	4,78	2,75	4,39	3,78	4,56	3,24
IDE	2,54	0,96	2,28	1,49	1,31	1,10
Portefeuille	0,28	0,03	0,35	1,53	0,89	1,57
Autres investissements	3,34	2,15	3,38	2,81	2,93	1,61
<b>Flux d'actifs</b>	2,92	1,69	2,72	1,94	1,12	1,93
IDE	0,27	0,08	0,28	0,70	0,18	0,71
Portefeuille	0,21	0,03	0,18	0,78	0,20	0,83
Autres investissements	1,83	1,33	2,15	1,64	1,09	1,66

Source : estimations des services du FMI.

Note : Les valeurs correspondent à la médiane de l'écart-type des flux (en pourcentage du PIB) de chaque pays durant la période considérée. Les valeurs aberrantes (observation située dans le premier ou dans le dernier centile de la distribution du groupe de pays considéré) ont été exclues. AfSS = Afrique subsaharienne ; IDE = investissement direct étranger ; PE = pays émergents.

(tableau 2.1). Les flux de capitaux de non-résidents et de capitaux de résidents (rapportés au PIB) sont devenus plus instables au cours des deux dernières décennies, le phénomène étant plus marqué pour les premiers. Globalement, les flux de capitaux de non-résidents sont plus volatils et, des différentes catégories, ce sont les autres investissements, puis l'IDE qui l'ont été le plus.

La volatilité de l'IDE résulte toutefois plus d'une réduction de ces flux que de leur inversion. En réalité, la probabilité la plus faible d'observer des flux négatifs (sorties d'investissements de non-résidents) après des flux positifs concerne l'IDE, et la plus forte, les autres investissements et les investissements de portefeuille en titres de créance<sup>10</sup>. L'hétérogénéité est aussi considérable entre les pays, les flux les plus volatils étant ceux à destination des pays exportateurs de pétrole de la région. On remarque en particulier que les flux de capitaux de non-résidents et de résidents vers l'Afrique subsaharienne sont généralement plus instables que les flux vers les pays émergents, soulignant le caractère très fluctuant de ces flux vers la région.

## MOTEURS DES FLUX DE CAPITAUX

Quels facteurs expliquent la dynamique des entrées de capitaux dans les pays subsahariens ? L'analyse

empirique fondée sur des données annuelles concernant la période 1980–2017 montre le rôle important des facteurs mondiaux (taux d'intérêt américains, prix des produits de base, etc.), même si certaines caractéristiques intérieures jouent également<sup>11</sup>. Les flux nets vers la région, en particulier, subissent l'influence des taux d'intérêt américains (représentés par le rendement des obligations du Trésor à dix ans) : une baisse de 100 points de base du rendement nominal de ces titres se traduit en moyenne par une augmentation des flux nets d'environ 0,2 % à 0,4 % du PIB. Les pays affichant de meilleurs résultats macroéconomiques (mesurés par la croissance réelle du PIB), un PIB réel par habitant plus élevé et dont les besoins de financement externe sont supérieurs bénéficient également d'afflux plus considérables sur une base nette.

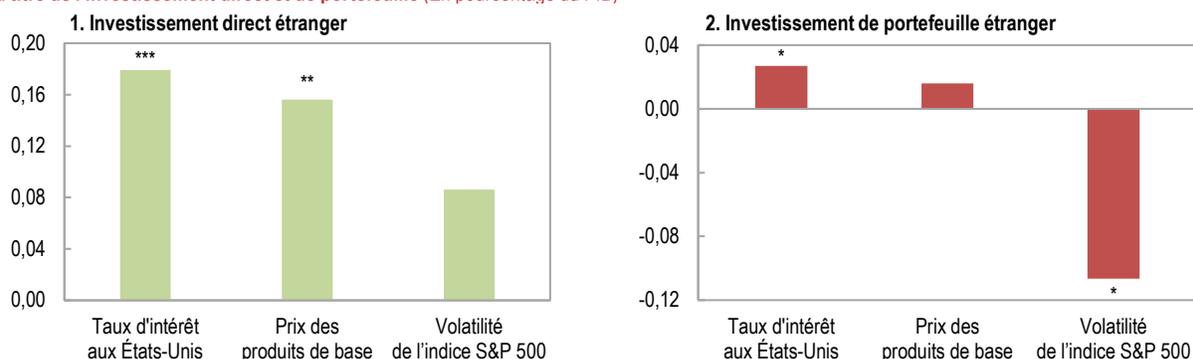
L'effet de la baisse des taux américains sur les flux nets résulte principalement d'une augmentation des flux de capitaux de non-résidents. Une baisse de 100 points de base du rendement des obligations du Trésor américain entraîne en moyenne une progression de ces flux d'environ 0,3 % à 0,5 % du PIB. En outre, les flux de capitaux de non-résidents varient considérablement sous l'effet des prix mondiaux des produits de base : une hausse de 10 % de l'indice correspondant implique une augmentation de ces flux d'environ 0,2 % à 0,3 % du PIB. En ce qui concerne les facteurs intérieurs, certains éléments semblent indiquer que les pays plus ouverts au commerce, affichant une croissance économique et un revenu par habitant plus élevés et bénéficiant d'institutions de meilleure qualité attirent plus les capitaux de non-résidents, contrairement à ceux dont la dette extérieure est plus importante.

L'effet des facteurs mondiaux dépend toutefois du type de flux. En général, les taux d'intérêt américains et les prix des produits de base influent bien plus sur l'investissement direct entrant que sur d'autres types de flux, tandis que la volatilité des marchés mondiaux exerce un effet statistiquement plus fort sur les flux d'investissement de portefeuille étrangers (graphique 2.7). Une baisse de 100 points de base du rendement des obligations du Trésor américain, par exemple, entraîne une hausse de l'IDE d'environ 0,2 % du PIB, mais d'environ 0,03 % du PIB pour les investissements de portefeuille étrangers

<sup>10</sup>Voir les probabilités de transition présentées au tableau de l'annexe 2.1.1 en ligne. Pour les pays émergents, l'IDE est le type de flux le plus stable, les flux d'autres investissements étant les plus volatils (et semblant effectivement liés à une probabilité bien plus grande de crises financières).

<sup>11</sup>Pour des détails techniques et des résultats supplémentaires, voir l'annexe 2.1 en ligne (en anglais uniquement).

**Graphique 2.7. Afrique subsaharienne : effets des facteurs extérieurs sur les flux d'engagements au titre de l'investissement direct et de portefeuille (En pourcentage du PIB)**



Source : estimations des services du FMI.

Note : Les barres figurant dans les deux plages de ce graphique représentent respectivement la variation estimée des flux d'engagements au titre de l'investissement direct et celle des flux d'engagements au titre de l'investissement de portefeuille en cas de baisse de 100 points de base du rendement des obligations des États-Unis à dix ans, d'augmentation de 10 % de l'indice des prix internationaux des produits de base et de choc d'un écart-type sur l'indice de volatilité des marchés mondiaux. Les estimations sont obtenues à partir d'une régression des flux (en pourcentage du PIB) sur des facteurs extérieurs et des facteurs intérieurs (ratio retardé solde courant/PIB, ouverture des échanges retardée, log du PIB réel par habitant, croissance du PIB réel, régime de change de fait et effets fixes par pays). Voir le tableau de l'annexe 2.1.5 en ligne. Les symboles \*\*\*, \*\* et \* correspondent respectivement aux seuils de significativité statistique de 1 %, 5 % et 10 %.

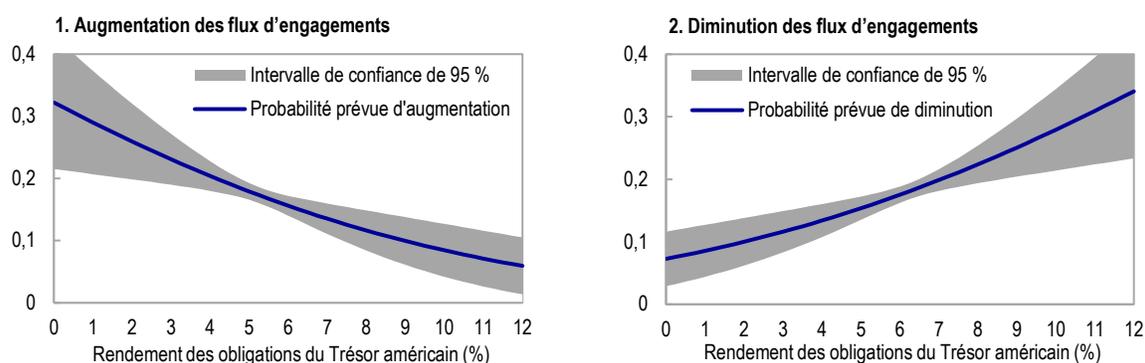
en Afrique subsaharienne. En revanche, un choc de l'ordre d'un écart-type de l'indice de volatilité des marchés diminue les flux de portefeuille vers l'Afrique subsaharienne d'environ 0,1 % du PIB, mais sans effet statistiquement significatif sur l'IDE.

### Flux massifs et inversions

Comme nous l'avons décrit plus haut, la fréquence des afflux massifs de capitaux étrangers en Afrique subsaharienne a progressivement augmenté. Quels sont les facteurs influençant la probabilité de survenue de tels épisodes, mais aussi de leur inversion ? Les résultats soulignent l'importance des facteurs mondiaux, encore

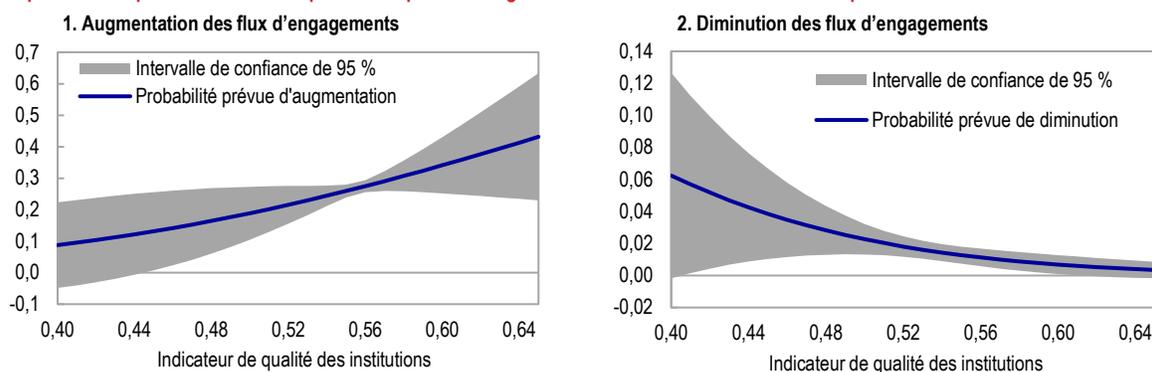
que leur effet ne soit pas nécessairement symétrique sur les afflux massifs et sur les inversions (tableau de l'annexe 2.1.6 en ligne). Une hausse de 100 points de base du taux d'intérêt américain autour de la médiane, par exemple, abaisse la probabilité de survenue d'un épisode d'afflux massifs d'environ 2 points de pourcentage et augmente la probabilité d'une inversion importante de 2 points (contre une probabilité inconditionnelle d'afflux massifs et d'inversion d'environ 20 % dans l'échantillon estimé ; voir graphique 2.8). Une hausse des prix mondiaux des produits de base, en revanche, détermine largement la probabilité d'un afflux massif dans les pays subsahariens, mais n'a d'effet

**Graphique 2.8. Afrique subsaharienne : probabilité prévue d'augmentation et de diminution des flux et taux d'intérêt aux États-Unis**



Source : estimations des services du FMI.

Note : Les deux plages de ce graphique montrent respectivement la probabilité prévue d'une augmentation massive et celle d'une forte diminution des flux d'engagements pour différents niveaux de rendement des obligations des États-Unis autour de la moyenne. Ces probabilités ont été obtenues à l'aide d'un modèle probit tenant compte d'autres facteurs extérieurs (prix des produits de base, volatilité de l'indice S&P 500) et intérieurs (ratio retardé solde courant/PIB, ouverture des échanges retardée, log du PIB réel par habitant, croissance du PIB réel, régime de change de fait, ratio dette extérieure/PIB, ratio réserves internationales/PIB et effets fixes par pays).

**Graphique 2.9. Afrique subsaharienne : probabilité prévue d'augmentation et de diminution des flux et qualité des institutions**

Source : estimations des services du FMI.

Note : Les deux plages de ce graphique montrent respectivement la probabilité prévue d'une augmentation massive et celle d'une forte diminution des flux d'engagements pour différents niveaux de qualité des institutions autour de la moyenne. Ces probabilités ont été obtenues à l'aide d'un modèle probit tenant compte d'autres facteurs extérieurs (taux d'intérêt aux États-Unis, prix des produits de base, volatilité de l'indice S&P 500) et intérieurs (ratio retardé solde courant/PIB, ouverture des échanges retardée, log du PIB réel par habitant, croissance du PIB réel, régime de change de fait, ratio dette extérieure/PIB, ratio réserves internationales/PIB et effets fixes par pays).

statistiquement significatif que sur la probabilité d'une inversion dans les pays riches en ressources. Si l'on compare avec les pays émergents, les résultats sont généralement similaires, hormis pour l'effet statistiquement atténué de la volatilité des marchés mondiaux sur la survenue d'épisodes d'afflux massifs et d'inversion (en général étroitement liée avec ces épisodes dans les pays émergents, peut-être parce que la part des flux d'investissements de portefeuille sous forme de participations est bien plus importante dans ces pays ; Qureshi et Sugawara, 2018).

Entre autres facteurs, une croissance du PIB réel plus soutenue, des institutions de meilleure qualité et un régime de change plus souple augmentent la probabilité d'enregistrer des afflux massifs et diminuent la probabilité d'une inversion soudaine des flux de capitaux étrangers (graphique 2.9). Le fait de constater que les pays subsahariens dont le régime de change est plus souple ont plus de chances de bénéficier d'afflux massifs de capitaux contraste avec les éléments existants pour les marchés émergents, selon lesquels les pays à régime fixe reçoivent plus, sans doute en raison d'un risque monétaire plus faible (Ghosh *et al.*, 2014 ; Magud, Reinhart et Vesperoni, 2014 ; Obstfeld, Ostry et Qureshi, 2018).

### Le cycle financier mondial et l'Afrique subsaharienne

Des facteurs mondiaux ont donc une influence importante sur les flux de capitaux vers l'Afrique subsaharienne, mais dans quelle mesure la région est-elle liée au « cycle financier mondial », qui désigne la covariation

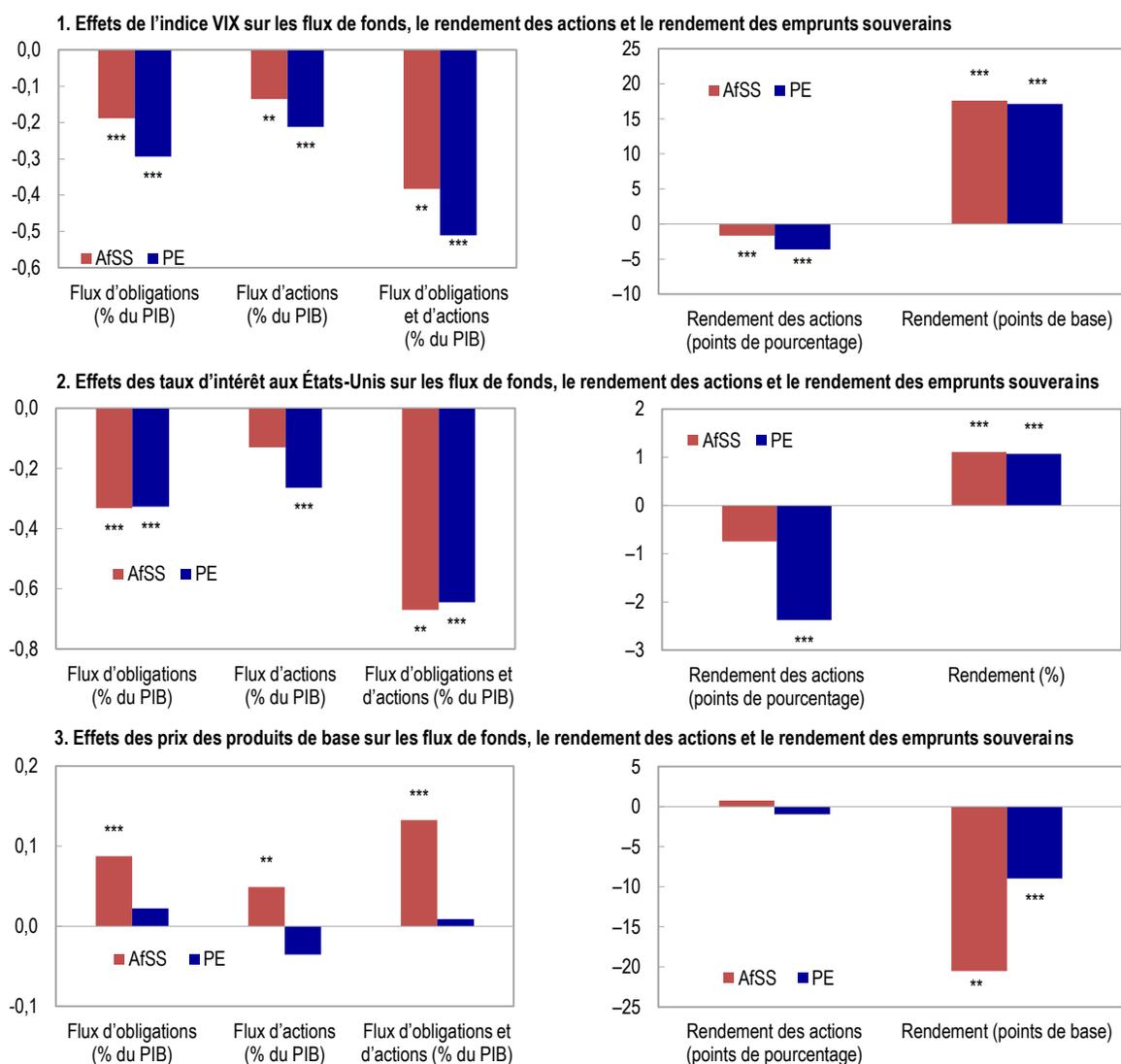
des conditions financières mondiales et nationales (Rey, 2013) ? Afin de répondre à cette question, le présent chapitre analyse des données mensuelles à haute fréquence sur les flux de fonds d'investisseurs (en particulier les flux d'obligations et d'actions) et les prix des actifs (rendements des obligations et des actions). Les données étudiées portent sur un sous-échantillon de pays d'Afrique subsaharienne (indiqués dans le tableau de l'annexe 2.1.2 en ligne) entre 2000 et 2017. L'analyse révèle que des facteurs mondiaux comme les taux d'intérêt aux États-Unis, l'appétit pour le risque au niveau mondial (mesuré indirectement par l'indice de volatilité du marché des options de Chicago — indice VIX) et les prix des produits de base jouent sur les flux d'obligations et d'actions, mais aussi sur les rendements obligataires et les prix des actions en Afrique subsaharienne. Un choc d'un écart-type sur l'indice VIX (en logarithme) entraîne, en moyenne, une baisse des flux de fonds d'environ 0,4 % du PIB, une hausse des rendements obligataires d'environ 20 points de base et une diminution des rendements réels des actions d'environ 2 points de pourcentage (graphique 2.10). De la même manière, une augmentation de 100 points de base du rendement des obligations du Trésor américain est, en moyenne, corrélée à une baisse des flux de fonds d'environ 1 % du PIB, à une hausse proportionnelle des rendements obligataires et à une diminution des rendements réels des actions d'environ 1 point de pourcentage.

Il est intéressant de constater que ces effets sont semblables dans les pays émergents (sauf pour ce qui est des produits de base, qui ont un impact nettement

plus important sur les flux et les prix des actifs dans l'échantillon de pays d'Afrique subsaharienne que dans celui composé de pays émergents, peut-être parce que ce dernier comptait moins de pays exportateurs de produits de base). En outre, la sensibilité des flux de fonds et des prix des actifs à ces facteurs mondiaux a généralement augmenté après la crise financière mondiale (graphique 2.11). Ainsi, une hausse de 100 points de base du rendement des obligations du Trésor américain avait un effet statistiquement

négligeable sur les flux de fonds et les rendements obligataires avant la crise, mais elle se traduit par une baisse des flux d'environ 1 % du PIB et par une augmentation des rendements obligataires d'environ 115 points de base depuis la crise. Ces résultats semblent indiquer que l'Afrique subsaharienne est de plus en plus liée au cycle financier mondial, car les conditions financières nationales dans la région (mesurées par les prix des actifs) suivent l'évolution des conditions financières mondiales.

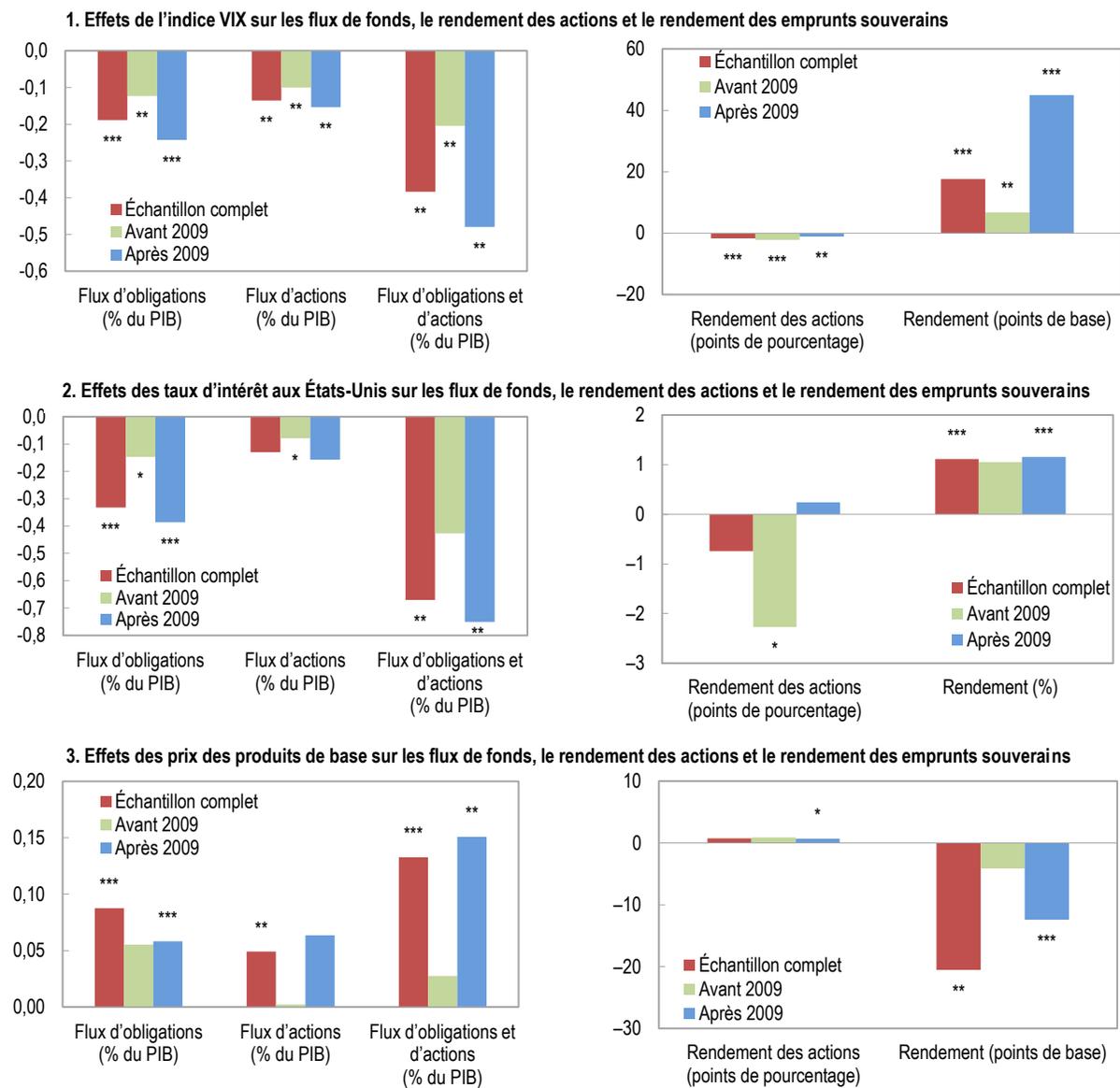
Graphique 2.10. Afrique subsaharienne et pays émergents : effets de différents facteurs mondiaux, de janvier 2000 à décembre 2017



Source : estimations des services du FMI.

Note : page 1 : effets estimés d'une augmentation d'un écart-type de l'indice VIX (log) ; page 2 : effets estimés d'une augmentation de 100 points de base du rendement des obligations des États-Unis à dix ans ; page 3 : effets d'une augmentation d'un écart-type de l'indice des produits de base (log). Les symboles \*\*\*, \*\* et \* correspondent respectivement aux seuils de significativité statistique de 1 %, 5 % et 10 %. AfSS = Afrique subsaharienne ; PE = pays émergents ; VIX = indice de volatilité du marché des options de Chicago.

**Graphique 2.11. Afrique subsaharienne : effets de différents facteurs mondiaux avant et après la crise financière mondiale, de janvier 2000 à décembre 2017**



Source : estimations des services du FMI.

Note : page 1 : effets estimés d'une augmentation d'un écart-type de l'indice VIX (log) ; page 2 : effets estimés d'une augmentation de 100 points de base du rendement des obligations des États-Unis à dix ans ; page 3 : effets d'une augmentation d'un écart-type de l'indice des produits de base (log). Les symboles \*\*\*, \*\* et \* correspondent respectivement aux seuils de significativité statistique de 1 %, 5 % et 10 %. VIX = indice de volatilité.

## CONSÉQUENCES MACROÉCONOMIQUES DES ENTRÉES DE CAPITAUX

L'instabilité des flux de capitaux peut rendre la gestion macroéconomique délicate lorsque les flux augmentent considérablement et particulièrement difficile lorsqu'ils diminuent. Des études récentes menées sur les pays émergents montrent que la façon dont

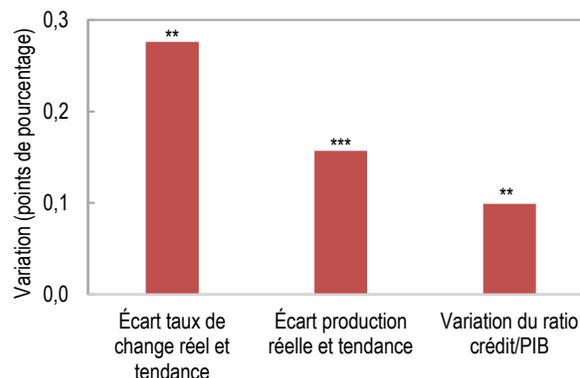
sont gérées les périodes d'intensification des flux a un impact important sur la façon dont ces périodes se terminent : limiter les vulnérabilités macroéconomiques et financières en période d'intensification peut considérablement réduire le risque d'un atterissage brutal de l'économie lorsque les conditions financières mondiales deviennent moins favorables

(Ghosh, Ostry et Qureshi, 2016). Il est donc important de connaître les conséquences macroéconomiques des entrées de capitaux en Afrique subsaharienne pour déterminer les instruments que les pouvoirs publics peuvent utiliser afin d'atténuer les risques et de maximiser les avantages potentiels que présentent ces flux.

À l'échelle nationale, les effets des flux financiers pourraient toutefois dépendre du type de flux. Des études antérieures portant sur des pays émergents montrent que les flux de portefeuille et d'autres types d'investissement sont les plus susceptibles de créer des déséquilibres macroéconomiques et des vulnérabilités financières (surchauffe de l'économie, surévaluation de la monnaie pouvant nuire au secteur des biens échangeables et à la compétitivité, et croissance excessive du crédit) ; par opposition, l'IDE est le type de flux présentant le moins de risques (voir Combes, Kinda et Plane, 2012 ; Caballero, 2016 ; Ghosh et Qureshi, 2016). S'agissant de l'Afrique subsaharienne, nos résultats montrent qu'en moyenne, les flux de portefeuille des non-résidents tendent à faire passer le taux de change réel et la production réelle au-dessus de leurs niveaux tendanciels (ces variables sont généralement utilisées pour approcher respectivement la surévaluation de la monnaie et la surchauffe de l'économie) et également à favoriser la croissance du crédit. Une augmentation des entrées en portefeuille de 1 % du PIB est donc associée à une appréciation du taux de change réel de 0,3 point de pourcentage par rapport à la tendance, à un élargissement de l'écart entre la production réelle et la tendance de 0,2 point de pourcentage et à une hausse du crédit au secteur privé de 0,1 % du PIB (graphique 2.12).

Ces vulnérabilités (surévaluation de la monnaie, surchauffe de l'économie et croissance rapide du crédit) sont généralement corrélées à un risque accru de crise financière (Gournichas et Obstfeld, 2012 ; Ghosh, Ostry et Qureshi, 2015). Compte tenu du niveau généralement faible du développement financier en Afrique subsaharienne, l'essor du crédit intérieur pourrait davantage être perçu comme une évolution

**Graphique 2.12. Afrique subsaharienne : conséquences macroéconomiques des entrées en portefeuille (Points de pourcentage)**



Source : estimations des services du FMI.

Note : Les estimations reposent sur les résultats figurant dans le tableau de l'annexe 2.1.11 en ligne. Les symboles \*\*\*, \*\* et \* correspondent respectivement aux seuils de significativité statistique de 1 %, 5 % et 10 %.

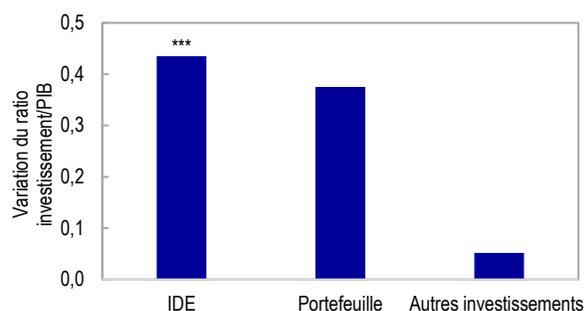
positive (traduisant une amélioration de l'accès aux services financiers) que comme une source possible d'instabilité financière. Dans tous les cas, l'essor du crédit met en relief le rôle essentiel d'un suivi et d'une gestion efficaces du risque de crédit dans le secteur financier<sup>12</sup>.

Si les flux de portefeuille sont susceptibles d'engendrer des difficultés macroéconomiques, peu d'éléments montrent qu'ils soient, en moyenne, liés de manière significative aux investissements intérieurs (publics ou privés) ou à la croissance économique en Afrique subsaharienne. Il semble toutefois exister une corrélation positive entre ces flux et la consommation publique (y compris les dépenses sociales) dans les pays d'Afrique subsaharienne. À l'inverse, l'IDE est étroitement corrélé tant à l'investissement privé qu'à l'investissement total : une hausse de l'IDE de 1 % du PIB entraîne une augmentation d'environ 0,5 point de pourcentage du ratio d'investissement (graphique 2.13)<sup>13</sup>. En outre, il semblerait que l'effet important de l'IDE sur l'investissement intérieur se traduit par une corrélation positive entre IDE et croissance économique — en particulier, un IDE supérieur de 1 % du PIB fait augmenter le taux de croissance à court terme de 0,1 point de pourcentage. Parmi d'autres facteurs, l'amélioration des termes de l'échange, l'ouverture commerciale et un

<sup>12</sup>Les principales menaces qu'un essor rapide du crédit dans les pays à faible revenu fait peser sur la stabilité financière émanent de l'érosion de la qualité des actifs, d'une exposition excessive à des secteurs spécifiques et des prêts politiques (FMI, 2014).

<sup>13</sup>On obtient les mêmes résultats en utilisant la moyenne des variables sur cinq ans pour résoudre des problèmes de corrélation sérielle et en employant la méthode des variables instrumentales avec pour variable instrumentale les flux vers la région (en pourcentage du PIB régional). Voir l'annexe 2.1 en ligne pour des informations détaillées.

**Graphique 2.13. Afrique subsaharienne : effets des flux d'engagements sur l'investissement intérieur (Points de pourcentage)**



Source : estimations des services du FMI.

Note : Les estimations reposent sur les résultats figurant dans le tableau de l'annexe 2.1.12 en ligne. Les symboles \*\*\*, \*\* et \* correspondent respectivement aux seuils de significativité statistique de 1 %, 5 % et 10 %. IDE = investissement direct étranger.

faible niveau de dette publique sont également liés à de meilleures perspectives de croissance<sup>14</sup>.

## CONCLUSION

Les flux de capitaux vers l'Afrique subsaharienne qui n'émanent pas de sources publiques ont fortement augmenté depuis la crise financière mondiale. Ces flux peuvent présenter une multitude d'avantages, mais ils comportent également des risques. Leur augmentation tient essentiellement à l'évolution des flux relatifs aux engagements (envers des non-résidents), qui sont généralement plus instables que les flux relatifs aux actifs (des résidents).

Des facteurs mondiaux, en particulier, les taux d'intérêt aux États-Unis et les prix des produits de base, jouent un rôle majeur dans la dynamique des flux financiers vers l'Afrique subsaharienne, mais l'importance relative de ces facteurs dépend du type de flux. En règle générale, les flux de portefeuille sont plus sensibles à la volatilité des marchés financiers, tandis que l'IDE semble davantage sensible aux taux d'intérêt mondiaux et aux prix des produits de base. Des facteurs intérieurs ont aussi leur importance : les pays présentant de bons résultats sur le plan macro-économique, une plus forte ouverture commerciale et des institutions de meilleure qualité reçoivent généralement plus de flux et risquent moins de subir un fort repli des investissements étrangers.

S'agissant des conséquences macroéconomiques des entrées de capitaux, il semble que les flux de portefeuille soient davantage susceptibles d'engendrer des vulnérabilités macroéconomiques comme une déviation du taux de change réel et de la production réelle par rapport à leurs tendances et une accélération de la croissance du crédit, tandis qu'aucun élément probant n'étaye l'existence d'un lien statistiquement significatif entre ces entrées de capitaux et l'investissement intérieur ou la croissance économique. Les flux de portefeuille semblent, en revanche, corrélés à une augmentation de la consommation publique (y compris des dépenses sociales). À l'inverse, il semble que l'IDE favorise directement l'investissement intérieur et, par là, la croissance économique.

Ces résultats font état d'une relation complexe entre financements extérieurs, stabilité macroéconomique intérieure, investissement et croissance économique en Afrique subsaharienne. D'une part, la région a besoin de capitaux extérieurs non officiels pour combler son déficit de ressources et promouvoir le développement économique, et, d'autre part, le caractère instable de ces capitaux en fait une source de financement moins fiable — et potentiellement risquée. Ce compromis ne fait que renforcer l'importance d'une gestion prudente des flux de capitaux, qui doit normalement prendre en compte la nature des capitaux (IDE, portefeuille, prêts, etc.), leurs usages et leurs effets dans le pays, ainsi que le type d'investisseur et d'emprunteur.

Par conséquent, dans la mesure où les États d'Afrique subsaharienne font appel aux marchés de capitaux internationaux pour financer leurs projets de développement, les décideurs doivent être plus prudents et faire en sorte que les ressources empruntées soient bien utilisées, qu'elles accroissent la productivité et qu'elles favorisent la croissance économique. Lorsqu'ils parviennent à attirer des capitaux étrangers, ils doivent également avoir à l'esprit les conséquences sur les taux de change inhérentes à l'entrée de capitaux comme une instabilité et des distorsions susceptibles de nuire au secteur des biens échangeables et à la compétitivité. À cet égard, il pourrait être utile d'adopter des politiques structurelles visant à assouplir les rigidités nominales et à faciliter

<sup>14</sup>Ces estimations sont obtenues à partir de données de panel annuelles. Le lien entre IDE et croissance économique est statistiquement plus faible lorsque l'on utilise la moyenne des variables sur cinq ans (voir l'annexe 2.1 en ligne pour des informations détaillées). De façon plus générale, la mise en évidence d'un lien statistiquement faible entre les flux de portefeuille et la croissance économique ne signifie pas nécessairement qu'un repli de ces flux serait sans conséquence. Ainsi, un fort repli pourrait conduire à des tensions allant dans le sens d'une dépréciation et à une brusque augmentation des taux d'intérêt avec des conséquences sur la stabilité économique et la croissance.

l'ajustement du taux de change réel, même si, dans certains cas, une intervention sur les changes visant à limiter la surévaluation de la monnaie et à constituer des réserves suffisantes peut être justifiée.

La vigilance est également de mise pour lutter contre la surchauffe de l'économie et l'accumulation de vulnérabilités financières (dans les secteurs public et privé) de façon à atténuer le risque d'atterrissage brutal de l'économie en cas de repli des flux. Il conviendrait d'adopter des politiques prudentielles et macroéconomiques contracycliques afin de limiter ces vulnérabilités et de préserver la viabilité de la dette. Il est donc essentiel d'améliorer la compilation et le délai de diffusion des données relatives à la balance des paiements

pour assurer un suivi des flux en temps réel et appliquer les politiques opportunes rapidement. En outre, dans la mesure où l'IDE est généralement moins susceptible d'engendrer des vulnérabilités que d'autres types de flux et qu'il a davantage tendance à stimuler l'investissement privé et la croissance, il conviendrait de s'employer en priorité à attirer l'investissement direct dans la région par la promotion de la stabilité macroéconomique et l'amélioration du climat des affaires. La solidité des paramètres fondamentaux à l'échelle nationale devrait jouer un rôle de plus en plus important à l'avenir dans l'attractivité d'un pays, car les conditions financières mondiales pourraient se durcir avec la normalisation de la politique monétaire dans les pays avancés.

## BIBLIOGRAPHIE

- Aykut, D., A. Sanghi, and G. Kosmidou. 2017. "What to Do When Foreign Direct Investment is Not Direct or Foreign: FDI Round Tripping." Policy Research Working Paper 8046, World Bank, Washington, DC.
- Caballero, J. 2016. "Do Surges in International Capital Inflows Influence the Likelihood of Banking Crises?" *The Economic Journal* 126(591): 281–316.
- Calderon, C., N. Loayza, and L. Servén. 2004. "Greenfield Foreign Direct Investment and Mergers and Acquisitions—Feedback and Macroeconomic Effects." Policy Research Working Paper 3192, World Bank, Washington, DC.
- Combes, J., T. Kinda, and P. Plane. 2012. "Capital Flows, Exchange Rate Flexibility, and the Real Exchange Rate." *Journal of Macroeconomics* 34(4): 1034–043.
- Fofack, H., and L. Ndikumana. 2010. "Capital Flight Repatriation: Investigation of its Potential Gains for Sub-Saharan African Countries." *African Development Review* 22(1): 4–22.
- Forbes, K., and F. Warnock. 2012. "Capital Flow Waves: Surges, Stops, Flight, and Retrenchment." *Journal of International Economics* 88(2): 235–51.
- Ghosh, A., and M. Qureshi. 2016. "Capital Inflow Surges and Consequences." ADBI Working Paper 585, Asian Development Bank Institute, Tokyo.
- Ghosh, A., J. Ostry, and M. Qureshi. 2015. "Exchange Rate Management and Crisis Susceptibility: A Reassessment." *IMF Economic Review* 63(1): 238–76.
- Ghosh, A., J. Ostry, and M. Qureshi. 2016. "When Do Surges End in Tears?" *American Economic Review Papers and Proceedings* 106(5): 581–85.
- Ghosh, A., J. Ostry, and M. Qureshi. 2017. "Taming the Tide of Capital Flows: A Policy Guide." MIT Press, Cambridge, MA.
- Ghosh, A., M. Qureshi, J. Kim, and J. Zalduendo. 2014. "Surges." *Journal of International Economics* 92(2): 266–85.
- Gopalan, S., A. Ouyang, and R. Rajan. 2018. "Impact of Greenfield FDI versus M&A on Growth and Domestic Investment in Developing Asia." *Economia Politica: Journal of Analytical and Institutional Economics* 35(1): 41–70.
- Gourinchas, P., and M. Obstfeld. 2012. "Stories of the Twentieth Century for the Twenty-First." *American Economic Journal: Macroeconomics* 4(1): 226–65.
- International Monetary Fund (IMF). 2014. "Macroeconomic Developments in Low-Income Developing Countries." Washington, DC.
- Korinek, A. 2018. "Regulating Capital Flows to Emerging Markets: An Externality View." *Journal of International Economics* 111(C): 61–80.
- Magud, N., C. Reinhart, and E. Vesperoni. 2014. "Capital Inflows, Exchange Rate Flexibility and Credit Booms." *Review of Development Economics* 18(3): 415–30.
- Ndikumana, L., and J. Boyce. 2003. "Public Debts and Private Assets: Explaining Capital Flight from Sub-Saharan African Countries." *World Development* 31(1): 107–30.
- Obstfeld, M., J. Ostry, and M. Qureshi. 2017. "A Tie that Binds: Revisiting the Trilemma in Emerging Market Economies." IMF Working Paper 7/130, Washington, DC.
- Qureshi, M., and N. Sugawara. 2018. "Surges and Reversals in Capital Flows." *International Review of Economics & Finance* 56(C): 92–98.
- Rey, H. 2013. "Dilemma not Trilemma: The Global Financial Cycle and Monetary Policy Independence." Proceedings Federal Reserve Bank of Kansas City Economic Policy Symposium, Jackson Hole, 285–333.
- United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD). 2017. *World Investment Report*. Geneva.

---

Note : Une annexe présentant des chiffres et des données supplémentaires relatives à ce chapitre est disponible en ligne, en anglais uniquement. International Monetary Fund (IMF). 2018. Chapter 2, Background Paper, *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Washington, DC, October. <https://www.imf/en/Publications/REO/SSA/Issues/2018/09/20/sreo1018>

### 3. L'avenir de l'emploi en Afrique subsaharienne

La vague actuelle d'avancées technologiques devrait bouleverser les marchés du travail aux niveaux national et mondial. Par le passé, les périodes de changement technologique ont conduit à une amélioration des niveaux de vie, mais les périodes de transition étaient marquées par des craintes quant à l'avenir du travail, car de nouveaux et différents emplois tardaient à remplacer ceux devenus obsolètes. Aujourd'hui, on craint les bouleversements de la quatrième révolution industrielle : la technologie remplace les travailleurs et cela pourrait entraîner une baisse de la part des revenus du travail et une augmentation des inégalités<sup>1</sup>. Si la plupart des pays se confrontent à cette vague de changements technologiques à un moment où leur population active diminue, et accueillent ainsi favorablement la possibilité de maintenir ou d'accroître leur niveau de production avec moins de travailleurs, en Afrique subsaharienne, où la population active continue d'augmenter rapidement, les pays se heurtent à un défi bien différent.

Comment l'Afrique subsaharienne peut-elle créer les 20 millions d'emplois par an nécessaires sur les deux prochaines décennies pour absorber sa population active croissante<sup>2</sup> ? L'avenir de l'emploi dépendra de facteurs mondiaux et des interactions entre ces facteurs et les évolutions nationales et régionales, qui feront naître des défis, mais aussi des opportunités pour la région. Ce chapitre s'intéresse principalement à la question suivante : quelle sera l'incidence de la vague actuelle d'innovations technologiques (la quatrième révolution industrielle) sur l'avantage comparatif de l'Afrique subsaharienne et sur la nature de l'emploi dans les pays de la région ? Dans le même temps, le sort de l'intégration économique mondiale et les conséquences du changement climatique façonneront les opportunités économiques et l'avenir de l'emploi en Afrique subsaharienne.

Face à ces tendances déterminantes, mais très incertaines, il peut s'avérer difficile pour les pouvoirs

publics de prendre des décisions, en particulier parce que nombre de décisions d'investissement et de réformes structurelles ne porteront leurs fruits que dans un avenir lointain. À quoi ressembleront les emplois du futur en Afrique subsaharienne ? Quelles sont les compétences dont la région a besoin ? Quelles infrastructures revêtent une importance critique pour permettre à l'Afrique subsaharienne de mener à bien la quatrième révolution industrielle ? La complexité de ces questions suppose d'envisager d'autres scénarios.

Dans ce chapitre, nous utilisons la modélisation économique et l'analyse de scénarios pour avoir un aperçu de l'avenir du marché du travail en Afrique subsaharienne. L'analyse de scénarios esquisse des situations futures plausibles de façon à offrir un cadre permettant d'envisager les différentes implications sur le plan de l'action publique : quelles politiques faut-il adopter aujourd'hui pour orienter les pays vers les résultats souhaités ? Quelles politiques peuvent renforcer les bons résultats et limiter ceux qui sont défavorables ? À quelles difficultés l'action publique est-elle susceptible de se confronter à l'avenir ? L'analyse de scénarios ne constitue pas une prédiction, mais plutôt un outil pour prendre des décisions stratégiques aujourd'hui en fonction d'un futur incertain.

Les principales conclusions de ce chapitre sont :

- L'avenir de l'emploi est déjà là et les décideurs doivent en tenir compte dès à présent. La quatrième révolution industrielle redéfinit le mode et le lieu de production des biens. Certaines de ces nouvelles technologies sont plus faciles à adopter et à adapter, et permettraient à l'Afrique subsaharienne de sauter des étapes en matière d'infrastructures pour créer de nouveaux secteurs de croissance, en particulier dans les services.

---

Ce chapitre a été rédigé par Aidar Abdychev, Cristian Alonso, Emre Alper, Dominique Desruelle, Siddharth Kothari, Yun Liu, Mathilde Perinet, Sidra Rehman, Axel Schimmelfennig et Preya Sharma.

<sup>1</sup>La quatrième révolution industrielle se caractérise par de grandes découvertes dans les domaines de l'intelligence artificielle, la robotique, l'Internet des objets, les véhicules autonomes, l'impression 3-D, les nanotechnologies, la biotechnologie, la science des matériaux, le stockage de l'énergie et l'informatique quantique.

<sup>2</sup>Les Nations Unies prévoient une augmentation nette de la population en âge de travailler (15–64 ans) en Afrique subsaharienne de 20 millions de personnes en moyenne au cours des 20 prochaines années.

les emplois existants sont peut-être moins susceptibles d'être automatisés directement que dans les pays avancés, en raison des différences de structure économique et de niveau de salaire. Cependant, les avancées technologiques qui permettent de remplacer les travailleurs peu qualifiés peuvent mener à une « relocalisation » de la production dans les pays avancés, relocalisation qui affaiblirait la viabilité du modèle de croissance classique reposant sur le secteur manufacturier. Il s'agira d'être disposé à adapter les stratégies de développement aux exigences et aux perspectives de la quatrième révolution industrielle.

- Nombre d'incertitudes entourent les modalités du travail à l'avenir, mais les mesures prises aujourd'hui par les pouvoirs publics détermineront les résultats. Les pays peuvent soutenir et faciliter l'ajustement de leur économie et de leur main-d'œuvre aux possibilités qui se présentent.
- L'intégration et la connectivité sont les composantes essentielles de toute politique de croissance fructueuse et passent par des infrastructures traditionnelles ou numériques, un système scolaire en phase avec l'évolution des compétences requises, une urbanisation intelligente, des dispositifs de protection sociale pour remédier à la volatilité du marché du travail, et l'intégration commerciale.

## LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE : LES MACHINES REMPLACERONT-ELLES LES TRAVAILLEURS ?

La vague actuelle d'innovations technologiques, considérée comme la quatrième révolution industrielle, soulève une question (ou une crainte) existentielle d'une importance primordiale : les machines remplaceront-elles les travailleurs ? Du point de vue de la production, l'automatisation et la baisse du prix des biens de capital font pencher la balance en faveur du capital au détriment du travail, en particulier pour les tâches répétitives. Quant à l'intelligence artificielle, elle pourrait s'approprier des fonctions non répétitives exigeant de hautes qualifications. Ces innovations ont ravivé les craintes d'un effet négatif de la technologie sur l'emploi et les revenus dans tous les

pays. L'Afrique subsaharienne pourrait être touchée directement si l'automatisation se répand dans la région ou indirectement si l'automatisation entraîne une relocalisation de la production dans les pays avancés ou dans les pays émergents matures.

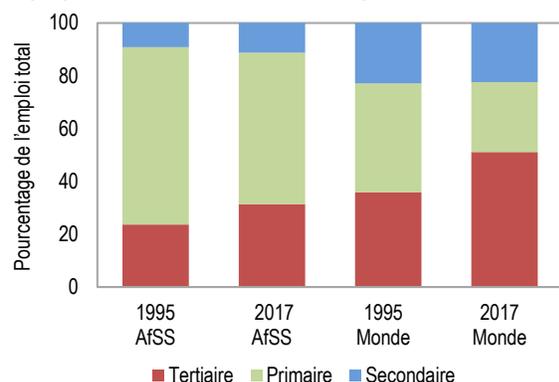
Par le passé, le changement technologique a engendré d'importants gains de productivité et, conjugué à l'approfondissement de l'intégration des échanges, il a entraîné une amélioration des niveaux de vie. En particulier, l'introduction de nouvelles « technologies généralistes » a bouleversé à maintes reprises les modes de travail et la façon dont sont produits les biens et les services. La machine à vapeur et l'électricité sont les technologies généralistes à l'origine des deux premières révolutions industrielles<sup>3</sup>. Ces périodes ont été marquées par une augmentation des incertitudes et des craintes quant aux transformations radicales des emplois disponibles et des compétences requises sur le marché du travail. C'est pourquoi les périodes de transition se sont caractérisées par des déplacements de grande ampleur de la main-d'œuvre entre secteurs et métiers, par exemple de l'agriculture vers l'industrie, puis vers les services dans les pays avancés (FMI, 2018a). Cependant, une fois la transition achevée, les niveaux de productivité et de revenus avaient augmenté, et l'émergence de nouvelles activités avait créé de nouveaux débouchés.

Une tendance comparable pourrait être à l'œuvre aujourd'hui dans les pays avancés et les pays émergents où certains métiers se raréfient, voire disparaissent, tandis que d'autres apparaissent. Les travailleurs doivent effectuer cette transition, et comme par le passé, cela risque de ne pas être facile. Des incertitudes importantes demeurent quant aux secteurs d'activité et aux emplois qui seront bouleversés dans les pays avancés : il est estimé que les pertes d'emplois imputables à l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique et la robotique concernent entre 7 % et 47 % de la population active (voir McKinsey Global Institute, 2017 ; Frey et Osborne, 2017 ; Nedelkoska et Quintini, 2018 ; Borland et Coelli, 2017).

S'agissant de l'Afrique subsaharienne, le point de départ est différent et varie considérablement dans la région. La plupart des pays ne disposent pas d'un secteur manufacturier solide à même d'offrir un emploi sûr et un revenu (graphique 3.1). L'essentiel des

<sup>3</sup>La troisième révolution industrielle repose sur les technologies de l'information et des communications, en particulier sur le développement de l'Internet.

Graphique 3.1. Part des secteurs dans l'emploi total, 1995 et 2017



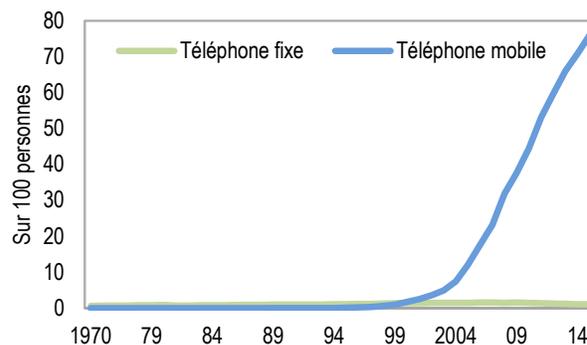
Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

emplois se trouve dans l'agriculture et dans les services au consommateur, souvent dans le secteur informel, et leurs revenus sont instables. Les infrastructures ne répondent généralement pas aux besoins de ces pays en pleine croissance. Mais surtout, contrairement aux pays avancés et à certains pays émergents où la main-d'œuvre se stabilise ou diminue, ce qui incite ces pays à automatiser la production, l'Afrique subsaharienne enregistre une rapide augmentation de sa main-d'œuvre.

Or, même si, au départ, les effets se font principalement sentir dans les pays avancés et les pays émergents, la généralisation de l'automatisation pourrait aussi engendrer d'importantes conséquences négatives en Afrique subsaharienne. Cette généralisation pourrait conduire à une large relocalisation des activités manufacturières dans les pays avancés, ce qui mettrait à mal les stratégies de croissance classiques reposant sur les exportations de produits manufacturés. Afin de s'insérer dans les chaînes de valeur mondiales, les entreprises d'Afrique subsaharienne doivent satisfaire aux normes de qualité mondiales, et elles devront peut-être pour cela recourir à une automatisation accrue.

L'accent est souvent mis sur le risque de pertes d'emplois que l'automatisation fait courir, mais certaines technologies pourraient être plus faciles à adopter et à adapter en Afrique subsaharienne. Par exemple, la région a, de fait, sauté l'étape de l'installation de lignes de téléphone fixe pour mettre directement en place des réseaux mobiles, car les coûts fixes étaient faibles et les besoins en infrastructures, limités (graphique 3.2).

Graphique 3.2. Afrique subsaharienne : évolution de la connectivité, 1970–2014



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Les exemples de technologies innovantes utilisées et améliorées en Afrique subsaharienne couvrent différents secteurs (annexe en ligne 3.1). Dans l'agriculture, les téléphones portables et les smartphones permettent d'accéder à des informations en temps réel sur les conditions météorologiques et les mouvements du marché, d'obtenir des conseils sur l'ensemencement, la fertilisation et la récolte, mais aussi d'identifier et de traiter une infestation parasitaire. L'utilisation de drones compense le manque d'infrastructures physiques et permet de livrer des fournitures médicales primordiales aux centres de santé dans les zones rurales. Une imprimante 3-D permet de « construire » une maison en un seul jour à un faible coût. Au Ghana, des données GPS sont utilisées pour définir des « adresses » lorsque les cartes et les noms de rue ou les numéros sont incomplets. En Afrique du Sud, les pouvoirs publics se basent sur des informations biométriques et des cartes de paiements pour verser des prestations sociales. Enfin, les services financiers mobiles, développés et utilisés au Kenya, ont permis à des millions de personnes d'accéder à des services financiers dont elles étaient jusqu'alors exclues<sup>4</sup>.

### Modéliser les effets de la quatrième révolution industrielle

Nous utilisons un modèle économique pour mettre en lumière les conséquences des différents types de changement technologique possibles en Afrique subsaharienne<sup>5</sup>. Le modèle divise le monde en deux régions qui peuvent s'échanger des biens : une région

<sup>4</sup>La numérisation peut aussi considérablement améliorer la politique budgétaire en transformant la façon dont les pouvoirs publics élaborent et appliquent les politiques (Gupta *et al.*, 2017).

<sup>5</sup>Ce modèle repose sur l'étude de Berg, Buffie et Zanna (2018), consacrée à l'effet de l'automatisation dans un pays avancé. Pour plus de détails, voir l'annexe en ligne 3.2, disponible en anglais uniquement.

composée de pays avancés et une région à faible revenu comme l’Afrique subsaharienne. Dans ces deux régions, les biens sont produits en utilisant du capital classique, du travail et des « robots ». Les robots sont définis au sens large de façon à inclure tout l’éventail des nouvelles technologies qui constituent la quatrième révolution industrielle, dont l’automatisation, l’apprentissage automatique et l’intelligence artificielle. Les deux régions diffèrent par leur productivité globale, c’est-à-dire la quantité de biens produits avec la même quantité de capital, de travail et de robots. La région des pays avancés est plus productive que l’Afrique subsaharienne, ce qui se traduit par un écart de revenu par habitant entre les deux régions.

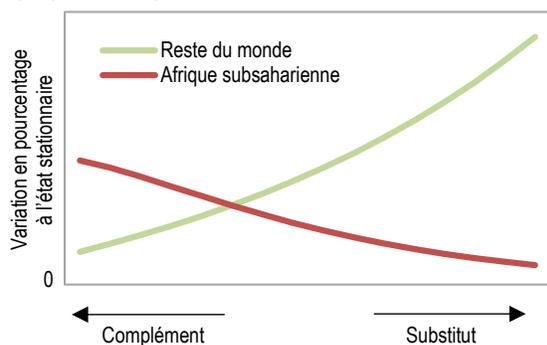
Dans ce contexte, le type de changement technologique détermine l’évolution des revenus en Afrique subsaharienne : soit ces derniers convergent vers les revenus des pays avancés, soit l’écart se creuse. En particulier, les effets de la quatrième révolution industrielle dépendent essentiellement de la réponse à la question suivante : les robots remplacent-ils ou complètent-ils le travail humain ? Les robots se substituent aux travailleurs, par exemple, lorsqu’une entreprise automobile introduit des robots sur sa chaîne de montage pour installer des phares, une tâche auparavant réalisée manuellement par des travailleurs. À l’inverse, l’utilisation de la technologie numérique dans l’agriculture, par le biais d’une application qui permet aux agriculteurs de traiter des infestations parasitaires, est un exemple de complémentarité entre les robots (au sens large) et les travailleurs. Bien entendu, ces deux évolutions peuvent se produire de façon parallèle ou successive.

La quatrième révolution industrielle pourrait avoir pour effet d’augmenter la productivité des robots. Que se passe-t-il dans le modèle si la productivité

des robots est multipliée par deux ? Pour tirer parti de ce choc sur la productivité, les entreprises investissent dans les robots et dans le capital physique et accroissent la production. Les deux régions voient donc leur PIB par habitant augmenter à long terme. Il y a cependant des différences importantes, en fonction de la relation de substituabilité ou de complémentarité entre les robots et le travail (graphiques 3.3 et 3.4).

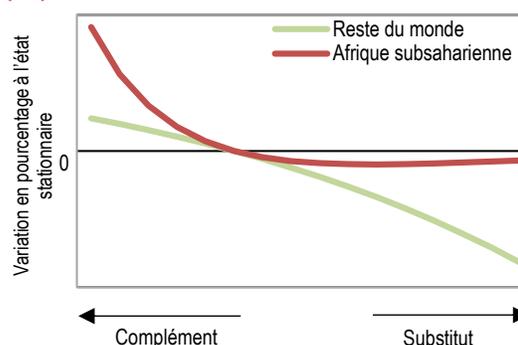
- Si le travail et les robots sont complémentaires, l’augmentation du PIB par habitant est plus forte en Afrique subsaharienne que dans les pays avancés, ce qui signifie qu’il y a convergence. L’Afrique subsaharienne en bénéficie, car les salaires de la région étant plus faibles, il est plus rentable d’investir dans des robots lorsqu’ils sont combinés à du travail relativement peu coûteux. Comme les robots sont complémentaires au travail, la hausse des salaires est plus importante que l’accroissement du stock de capital, ce qui conduit à une augmentation de la part du travail dans les deux régions, mais cette augmentation est plus forte en Afrique subsaharienne.
- Si le travail et les robots sont substituables, la hausse du PIB par habitant est plus forte dans les pays avancés qu’en Afrique subsaharienne, ce qui signifie que l’écart de revenus entre les deux régions se creuse encore plus. Dans ce cas, l’introduction de robots et l’investissement dans du capital physique complémentaire sont plus rentables là où les salaires sont élevés, car les robots permettent d’économiser le coût de la main-d’œuvre. Du fait de la plus forte tendance à investir dans les pays avancés, le capital quitte l’Afrique subsaharienne durant la période de transition. En outre, comme les robots remplacent facilement les travailleurs, le stock de capital et de robots augmente

Graphique 3.3. PIB par habitant, estimations du modèle



Source : calculs des services du FMI.

Graphique 3.4. Part du travail, estimations du modèle



Source : calculs des services du FMI.

davantage que les salaires, entraînant une baisse de la part du travail dans les deux régions. Toutefois, cette baisse est plus importante dans les pays avancés (où il est plus rentable de remplacer les travailleurs par des robots) qu'en Afrique subsaharienne, signe que l'accélération de la croissance dans les pays avancés va vraisemblablement de pair avec le creusement des inégalités.

Dans le passé, la part du travail est demeurée relativement constante dans les pays avancés pendant plusieurs décennies malgré de considérables gains de productivité, ce qui laisse penser que la technologie et le travail sont complémentaires à long terme. La part du travail est également restée stable en Afrique subsaharienne depuis les années 50<sup>6</sup>. Néanmoins, de nombreux pays ont vu la part du travail diminuer depuis les années 80 et une partie de cette baisse est liée au changement technologique (FMI, 2017b).

Outre l'augmentation de la productivité des robots, le modèle peut également servir à étudier l'effet d'une hausse de la productivité globale. Si l'on fait l'hypothèse de gains de productivité globale, le modèle semble indiquer que l'impact positif sur les revenus pourrait être supérieur à l'impact généré par les robots. Ainsi, même si l'automatisation freine la convergence entre les niveaux de revenus entre l'Afrique subsaharienne et le reste du monde, l'Afrique subsaharienne peut plus que compenser cet effet en réalisant des gains de productivité dans l'ensemble de l'économie. Ces résultats mettent en lumière le rôle des politiques pour améliorer les infrastructures, l'éducation, l'accès au crédit et le climat des affaires, qui sont tous associés à des gains de productivité globale en règle générale.

### **Effets de la quatrième révolution industrielle sur les exportations de l'Afrique subsaharienne**

Il est utile d'étudier la vulnérabilité de l'Afrique subsaharienne à l'automatisation sous l'angle des exportations, car c'est principalement par cette voie que pourraient se transmettre les effets de la quatrième révolution industrielle dans la région. Par comparaison aux pays avancés et émergents, les pays d'Afrique subsaharienne pourraient être moins exposés au remplacement immédiat des emplois existants dû à l'automatisation, en raison des différences

de structure économique, mais aussi de niveau de salaire. Cependant, la région pourrait être touchée indirectement par l'intermédiaire des exportations si l'automatisation prend la place de l'Afrique subsaharienne dans les chaînes de valeur, rend ces dernières plus difficiles d'accès à l'avenir ou déplace l'avantage comparatif de la région vers ses concurrents.

Deux indices sont utilisés pour évaluer la vulnérabilité des exportations de l'Afrique subsaharienne à l'automatisation dans les pays avancés. Ces indices reposent sur différentes mesures de l'automatisabilité des métiers qui sont présentées dans les études de Frey et Osborne (2017) et Brynjolfsson, Mitchell et Rock (2018). Ces indices sont mis en correspondance avec des secteurs, puis des biens d'exportation pour déterminer le degré de vulnérabilité d'un secteur à l'automatisation.

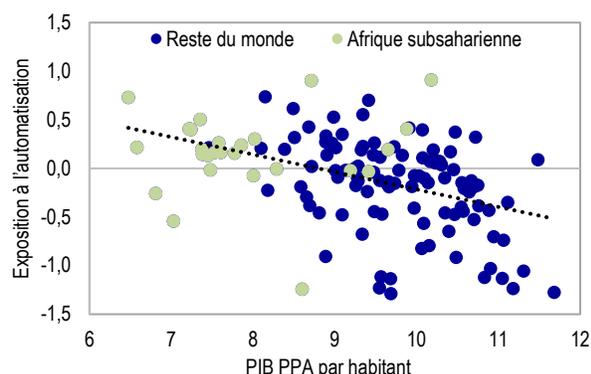
Il est intéressant de noter que les deux indices de vulnérabilité des exportations obtenus aboutissent à des résultats radicalement différents. L'indice Frey–Osborne montre que les exportations provenant d'Afrique subsaharienne et des pays à faible revenu et en développement en général sont relativement plus exposées à l'automatisation (graphique 3.5), tandis que l'indice de vulnérabilité des exportations fondé sur l'étude de Brynjolfsson, Mitchell et Rock met en évidence le contraire : l'Afrique subsaharienne ne semble pas si sujette à l'automatisation (graphique 3.6).

Ces résultats divergents résultent d'hypothèses sous-jacentes différentes sur les effets de la technologie sur les emplois. Frey et Osborne s'intéressent aux technologies qui remplacent les emplois répétitifs très répandus dans le secteur manufacturier de produits bas de gamme, secteur qui fournit l'essentiel des exportations hors produits de base de l'Afrique subsaharienne (industrie alimentaire par exemple). En revanche, l'étude de Brynjolfsson, Mitchell et Rock (2018) accorde une place importante à l'apprentissage automatique susceptible de réaliser des tâches cognitives non répétitives, davantage requises par les exportations des pays avancés (secteurs de l'électronique et des machines notamment)<sup>7</sup>.

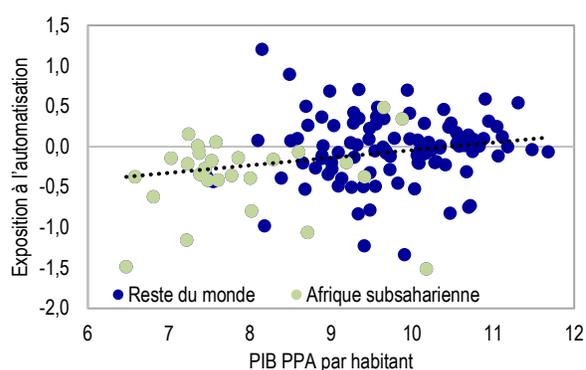
Ces résultats soulignent l'incertitude inhérente à l'évaluation des effets du changement technologique.

<sup>6</sup>D'après des données disponibles pour 26 pays d'Afrique subsaharienne issues des Penn World Tables 9.0.

<sup>7</sup>Il existe des secteurs pour lesquels les deux indices s'accordent sur le même résultat : par exemple, la fabrication de textiles et de vêtements est sujette à l'automatisation alors que le secteur minier l'est moins.

**Graphique 3.5. Indicateur de l'exposition des exportations à l'automatisation (Frey–Osborne)**

Sources : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde ; Frey et Osborne (2017) ; Nations Unies, COMTRADE.  
Note : PPA = parité de pouvoir d'achat.

**Graphique 3.6. Indicateur de l'exposition des exportations à l'automatisation (Brynjolfsson, Mitchell et Rock)**

Sources : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde ; Brynjolfsson, Mitchell et Rock (2018) ; Nations Unies, COMTRADE.  
Note : PPA = parité de pouvoir d'achat.

En Afrique subsaharienne, les effets de la quatrième révolution industrielle ne dépendront pas seulement de la rapidité des progrès technologiques en général, mais aussi du degré de complémentarité ou de substituabilité entre les technologies et les différents types d'emploi.

## ANALYSE DE SCÉNARIOS : L'AVENIR DE L'EMPLOI EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les modèles économiques et les indices de vulnérabilité permettent de se concentrer sur des aspects particuliers des effets du changement technologique sur l'avenir de l'emploi. Toutefois, les forces à l'œuvre sont bien plus complexes, fortement entrecroisées et hautement imprévisibles. L'analyse de scénarios est un outil qui donne un aperçu de l'avenir sans qu'il soit nécessaire d'établir de relations causales précises<sup>8</sup>. L'analyse de scénarios ne fournit pas de prédiction statistique : elle construit différents récits qui sont présentés comme des futurs possibles. Ces scénarios sont particulièrement utiles en situation « d'incertitude knightienne », qui désigne les cas où il est impossible de calculer la probabilité de risque d'un résultat en raison du caractère imprévisible des événements<sup>9</sup>.

Cette approche peut être utilisée pour la planification stratégique à long terme en situation d'incertitude.

De grandes entreprises internationales, des administrations publiques et des institutions multilatérales y ont aussi souvent recours. Par exemple, le FMI a utilisé l'analyse de scénarios pour réfléchir à la meilleure façon de servir ses pays membres au cours des 25 prochaines années (Behar, Kostial et Ramírez, à paraître). L'analyse de scénarios a également été utilisée à la fin du régime d'apartheid en Afrique du Sud pour mettre en lumière les avantages pour tous d'une passation de pouvoir pacifique (Kahane, 1992).

L'intérêt de l'analyse de scénarios ne réside pas dans la possibilité que l'un des scénarios se réalise, mais dans la pluralité des scénarios qui, pris ensemble, fournissent des indications sur l'avenir dans toute son incertitude. Cette approche ne repose pas sur un scénario de référence. Tous les scénarios doivent être plausibles. Ils permettent de se familiariser avec différentes éventualités et leurs déroulements possibles, et d'envisager leurs conséquences de façon structurée. Il est ainsi plus facile de détecter les signes avant-coureurs d'une certaine tournure des événements et de définir des réponses appropriées en temps opportun. En outre, les scénarios peuvent aider à déterminer quelles politiques devraient s'avérer fructueuses dans la plupart des avènements possibles (politiques « à l'épreuve des avènements possibles ») tout en mettant en évidence les risques liés aux politiques qui fonctionneraient moins bien si l'avenir prenait certaines formes.

<sup>8</sup>Cette section repose sur l'approche « oxfordienne » de planification par scénarios (Ramírez et Wilkinson, 2016). Les auteurs ont fait appel à des entretiens avec des experts de différentes disciplines et à un atelier guidé par un modérateur pour concevoir les différents scénarios.

<sup>9</sup>Étant donné que l'analyse de scénarios examine différents avènements possibles, elle est particulièrement utile pour étudier les risques non quantifiables qui découlent de véritables inconnues en ce qui concerne les principales tendances ou le modèle sous-jacent correct (Ramírez et Selin, 2014).

Il convient de commencer par examiner les principales éventualités qui pourraient déterminer l'avenir, comment elles peuvent se dérouler et comment elles jouent les unes sur les autres. S'agissant de l'avenir de l'emploi en Afrique subsaharienne au cours des deux prochaines décennies, trois grandes éventualités et une tendance sous-jacente semblent avoir une importance fondamentale.

- Les effets du changement technologique, en particulier de l'automatisation, de l'apprentissage automatique et de l'intelligence artificielle. Combien de métiers seront concernés par le remplacement des êtres humains par des robots ? Quelques-uns ? Beaucoup ? La plupart ? Ou est-ce que le travail des robots sera complémentaire à celui des êtres humains, ce qui permettrait une baisse du temps de travail et une augmentation du temps libre ? Même si la robotisation de la production ne touchera pas l'Afrique subsaharienne avant un certain temps, qu'advient-il des exportations si les pays avancés et les pays émergents relocalisent la production grâce à l'automatisation ?
- L'évolution de l'intégration économique mondiale. La mondialisation poursuivra-t-elle son cours, entraînant un approfondissement de l'intégration et un accroissement des interconnexions ? Ou se produira-t-il un effet de rejet marqué par un mouvement de repli des principaux centres économiques, entraînant une désintégration économique mondiale ? Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, la question devient : la région conservera-t-elle un accès aux marchés mondiaux et pourra-t-elle en tirer un modèle de croissance fondé sur les exportations ?
- La vitesse et l'ampleur du changement climatique. Quelles seront les conséquences économiques et sociales du changement climatique ? D'après les estimations du FMI, l'augmentation des températures dans les pays tropicaux à faible revenu aura des répercussions durables, en particulier sur l'agriculture et l'industrie, tandis que le secteur des services sera moins touché (FMI, 2017a). À quelle vitesse ces conséquences négatives se feront-elles sentir ? Certaines régions deviendront-elles même inhabitables, donnant lieu à des migrations de grande ampleur ? Quelles politiques d'atténuation les pays mettront-ils en place ?

Ces incertitudes viennent s'ajouter à une certitude : la population et la main-d'œuvre vont augmenter en Afrique subsaharienne. La population de la région devrait presque doubler au cours des deux prochaines décennies, passant d'environ 900 millions d'habitants en 2015 à 1,7 milliard en 2040. Du fait de l'accroissement de la main-d'œuvre, il faudra créer 20 millions d'emplois chaque année.

Dans ce contexte, nous étudions trois scénarios possibles qui visent à couvrir un éventail raisonnable de trajectoires de développement dans les deux prochaines décennies. Bien entendu, l'Afrique subsaharienne est une région hétérogène et les scénarios élaborés ici ne sauraient rendre compte pleinement de cette diversité.

**Dans le scénario « l'Afrique avancée »**, le changement technologique a un effet positif dans la région. Les innovations sont dans une large mesure complémentaires au travail, notamment pour de nombreux emplois peu qualifiés. L'économie mondiale reste sur la voie d'un approfondissement de l'intégration. Enfin, le changement climatique freine la croissance, mais les avancées technologiques permettent d'atténuer ses conséquences. Les entrepreneurs d'Afrique subsaharienne saisissent ces opportunités et insèrent leurs entreprises dans les chaînes de valeur mondiales.

**Dans le scénario « l'Afrique au service de l'Afrique »**, le changement technologique entraîne un déplacement de main-d'œuvre de grande ampleur dans les pays avancés et les pays émergents, conduisant à l'adoption de politiques de repli et à une inversion de l'intégration économique mondiale. L'Afrique subsaharienne est moins touchée étant donné que le coût du travail y est faible, mais le changement climatique pèse sur la croissance, car l'évolution des conditions météorologiques freine les gains de productivité, et les pays parviennent moins à atténuer les conséquences du changement climatique que dans le scénario précédent. Face à cet environnement extérieur moins favorable, les pays d'Afrique subsaharienne appliquent pleinement l'accord sur la Zone de libre-échange continentale et investissent dans les infrastructures régionales, donnant naissance à un marché commun de plus de 1,7 milliard de personnes en 2040.

**Dans le scénario « l'Afrique à la dérive »**, le changement technologique bouleverse encore plus l'ensemble des pays. Les pays avancés et les pays

émergents sont alors dominés par des usines automatisées. Les stratégies de développement en Afrique subsaharienne qui misent fortement sur l'investissement d'infrastructures pour soutenir la production locale sont contrecarrées et les pays se retrouvent avec des actifs échoués et une forte dette. Le changement climatique entrave fortement la croissance et les pays ne mènent aucune action d'atténuation. Les pays ne parviennent pas à contrer ces tendances. Au contraire, l'Afrique subsaharienne reste tributaire des produits de base et la région peine à se développer. Cette situation engendre de fortes incitations à l'émigration, bien que l'automatisation dans les pays avancés restreint l'absorption des immigrés.

Ces scénarios sont présentés plus en détail dans trois discours prononcés hypothétiquement en 2040. Plus de précisions sont disponibles dans l'annexe en ligne 3.3<sup>10</sup>.

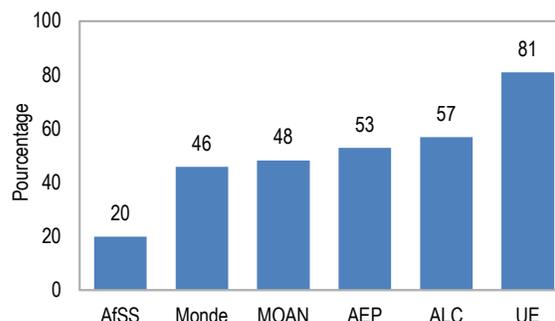
## QUELLES SONT LES POLITIQUES REQUISES POUR CRÉER DES EMPLOIS À L'ÉPREUVE DE L'AVENIR ?

Les effets du changement technologique sur l'avenir de l'emploi ne sont pas clairement établis. L'enjeu pour les décideurs est de conserver une attitude ouverte à l'égard des différentes stratégies de croissance et de saisir les opportunités que présente la quatrième révolution industrielle<sup>11</sup>. L'examen des scénarios fait apparaître des contrastes qui dépendent de la façon dont les principales éventualités se déroulent, mais aussi plusieurs thèmes communs, ce qui indique qu'il existe quelques domaines d'action essentiels.

### Favoriser la connectivité

Les infrastructures requises par la connectivité vont au-delà du besoin traditionnel d'infrastructures physiques comme des routes, des voies de chemin de fer et des ports, auquel se résume à l'heure actuelle la majorité des plans d'investissements. Des exemples tirés de la région montrent que, lorsque les infrastructures numériques sont suffisantes et que l'environnement des entreprises est favorable, de nouvelles formes d'activité économique apparaissent et augmentent l'efficacité des secteurs existants, en particulier des services qui représentent une part croissante des économies. Pour favoriser les gains de productivité dans

Graphique 3.7. Pourcentage d'internautes, 2016



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.  
 Note : AEP = Asie de l'Est et Pacifique ; AfSS = Afrique subsaharienne ; ALC = Amérique latine et Caraïbes ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; UE = Union européenne.

l'agriculture, tout particulièrement dans le contexte du changement climatique, il faudra sans doute aussi s'appuyer fortement sur les infrastructures numériques et sur des investissements de plus grande ampleur dans les stratégies d'atténuation du changement climatique. Compte tenu de la faible marge de manœuvre budgétaire, les investissements dans les moyens de stockage et d'échange de données par l'intermédiaire d'un système accessible devront passer par un partenariat entre les secteurs public et privé.

Pour le moment, le niveau de pénétration d'Internet en Afrique subsaharienne est le plus faible du monde : il est inférieur à la moitié de la moyenne mondiale, bien que plusieurs pays comme le Kenya, le Nigéria et les Seychelles aient réalisé d'importants progrès et que le niveau de pénétration atteigne dans ces pays près de 50 %, soit un peu plus que la moyenne mondiale (graphique 3.7). Le prix d'une connexion fixe à large bande est plus élevé en Afrique subsaharienne que dans d'autres régions. Seuls les prix du haut débit mobile sont similaires, en dollars, à ceux observés dans d'autres régions (graphique 3.8). En revanche, si l'on rapporte ces prix au revenu national brut, les prix du haut débit mobile en Afrique subsaharienne sont les plus élevés dans le monde.

### Investir dans des systèmes éducatifs flexibles

Faire en sorte que les nouvelles technologies soient des substituts ou des compléments du travail n'est pas forcément hors de portée. Il convient d'aborder la question dans le sens inverse : quelles compétences seront

<sup>10</sup>L'analyse de scénarios a été guidée par Shirin Elahi et Alberto Behar et a bénéficié d'entretiens avec des experts (voir l'annexe en ligne 3.4).

<sup>11</sup>Par exemple, de nouveaux éléments montrent qu'un déplacement des emplois de l'industrie vers les services ne diminue pas nécessairement les possibilités de convergence vers les niveaux de revenu des pays avancés (FMI, 2018a).

### Scénario 1 : l'Afrique avancée

*Dans ce scénario, la technologie a fait augmenter la productivité, le système mondial est resté sur la voie de l'intégration et les innovations dans l'agriculture ont contrebalancé les effets du changement climatique. L'Afrique subsaharienne a su saisir les opportunités offertes par le changement technologique et par l'intégration mondiale, ce qui a permis l'émergence d'une classe moyenne dynamique. Toutefois, dans une économie organisée autour des services à la demande, la volatilité de l'emploi est la norme.*

Merci à tous de vous être connectés à la conférence virtuelle 2040 sur les marchés de croissance mondiaux pour les entrepreneurs africains. Je souhaite saluer en particulier ceux qui assistent à cette conférence depuis l'un de nos pôles d'innovation et remercier nos fournisseurs de technologies sans fil dans le monde entier pour leur soutien. Pour ce discours d'ouverture, il m'a été demandé de revenir sur les deux dernières décennies, marquées par des changements spectaculaires sur notre continent.

Quel chemin nous avons parcouru, grâce aux innovations technologiques d'ailleurs toujours plus nombreuses à voir le jour ici chez nous ! Ces innovations nous ont permis d'intégrer les chaînes de valeur mondiales, tandis que les échanges de biens cédaient la place aux échanges de services.

Nous devons le passage d'un mode de vie agricole à un mode de vie urbain à l'ingéniosité d'une nouvelle génération qui a grandi dans un monde débordant de créativité. Nombre d'entre vous ici aujourd'hui sont les jeunes entrepreneurs d'hier qui sont partis à la conquête non seulement de leur pays, mais du monde entier. Un jour, une application musicale développée en Afrique de l'Ouest battait des records mondiaux. Le lendemain, un motif dessiné en Afrique australe était choisi par une enseigne mondiale, apportant un revenu à un jeune étudiant en design, ne serait-ce que pour une saison, car la mode à l'échelle mondiale change rapidement.

La technologie a même transformé l'agriculture. Lentement au début : de nouvelles variétés de semences ont été introduites, les agriculteurs ont commencé à recevoir des conseils en matière d'irrigation par SMS, tandis que l'accès au crédit a permis de financer de nouveaux intrants. Malgré les effets du changement climatique, les rendements et la superficie cultivée ont remarquablement augmenté et, aujourd'hui, nous exportons non seulement des produits de base, mais aussi des aliments transformés.

Pourtant, la vie quotidienne reste difficile, en particulier pour ceux qui n'ont pas accès à une éducation de qualité. Les grandes exploitations à forte composante technologique dominent l'agriculture et n'emploient que quelques travailleurs. De nombreuses familles dépendent des envois de fonds de leurs proches qui se sont installés en ville à la recherche d'un emploi mieux rémunéré. Mais même ces emplois n'offrent pas toujours des revenus réguliers. Cette volatilité est déstabilisante.

La plupart des pays ont compris le besoin de soutenir le secteur des services. Peut-être ont-ils réagi aux pressions exercées par l'exode rural et la demande de meilleurs services. Ou peut-être leur était-il simplement devenu plus facile de tenir leurs engagements grâce à la technologie. Fournir un accès Internet pour relier les individus entre eux représentait une fraction du coût de la construction des chemins de fer et des routes, il n'en reste pas moins que nos infrastructures numériques stratégiques sont concentrées dans les mains de quelques entreprises internationales privées. Heureusement, nous avons continué à avoir accès aux financements extérieurs.

L'éducation commence toujours dans des écoles publiques traditionnelles, mais la qualité s'est beaucoup améliorée, grâce aux ressources en ligne. De nombreux étudiants performants ont des diplômes en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques, mais nous avons également vu la demande augmenter dans l'économie des soins. Les États s'efforcent de fournir l'assistance chômage sous conditions de ressources que la classe moyenne en rapide expansion attend de plus en plus, mais ils doivent pour cela poursuivre l'amélioration du recouvrement des impôts.

C'est donc à nous d'aller encore plus loin. Pour rester compétitifs dans l'économie mondiale, nous devons continuer à investir dans nos qualifications et dans les infrastructures numériques, mais aussi chercher de nouveaux marchés et secteurs porteurs. Le monde ne nous attendra pas.

## Scénario 2 : l'Afrique au service de l'Afrique

*Dans ce scénario, les politiques de repli ont prédominé dans les pays avancés, notamment sous l'effet du déplacement de travailleurs attribuable aux avancées technologiques. L'Afrique subsaharienne a dû tracer sa propre voie dans un environnement politique et économique mondial volatil. L'intégration régionale a stimulé la croissance et a, en partie, contrebalancé les conséquences de la baisse des échanges avec le reste du monde. Néanmoins, en raison de la faiblesse des recettes fiscales, les États peinent à faire face aux besoins croissants du continent.*

Bienvenue au 20<sup>e</sup> sommet annuel du Forum des jeunes leaders africains. Pour ce discours d'ouverture, il m'a été demandé de revenir sur les deux dernières décennies qu'a connues notre continent, marquées par des défis colossaux, mais aussi par un certain nombre d'opportunités et de progrès.

Le premier sommet s'est tenu en 2020 dans un contexte incertain, que l'on considère aujourd'hui comme la fin de la mondialisation telle que nous la connaissions alors. Les politiques de repli sur soi adoptées par les pays avancés et certains pays émergents, en partie sous l'effet de l'augmentation des inégalités, ont conduit à une spectaculaire désorganisation du système commercial mondial. Malheureusement, nos pays aussi vivaient une période éprouvante, étant donné qu'environ 80 % de nos exportations, majoritairement des ressources naturelles, quittaient l'Afrique. Nous avons également assisté à un rétrécissement radical de notre accès au crédit, car nos partenaires au développement devaient accorder une place de plus en plus importante aux difficultés rencontrées chez eux.

Comme beaucoup l'avaient prédit, l'automatisation a transformé la production industrielle dans les pays avancés. Elle a également rendu plus difficile l'implantation d'industries manufacturières sur le continent africain. Ne disant pas que d'un accès restreint aux marchés mondiaux et aux technologies, nous avons dû élaborer nos propres solutions localement.

Après d'âpres discussions, les États africains ont conclu, en 2023, l'accord sur la Zone de libre-échange continentale dans le but de favoriser le commerce intrarégional. Sa mise en place a bénéficié du soutien du Fonds africain d'investissement dans les infrastructures, chargé d'étendre les infrastructures physiques et numériques régionales. Les États ont dû consentir de prodigieux efforts pour trouver un capital d'amorçage et ils n'ont eu d'autre choix que de continuer à améliorer la mobilisation des recettes. Les médias sociaux et les technologies de l'information ont aidé les jeunes à dépasser les frontières physiques et virtuelles entre nos pays, ce qui a joué un rôle catalyseur dans l'approfondissement de l'intégration.

L'intégration régionale et l'amélioration de la connectivité ont stimulé l'esprit d'entreprise. La diaspora est revenue avec dans ses bagages des compétences, des idées et quelques économies. Cette nouvelle ère nous a donné accès à des technologies peu gourmandes en investissements en capital, compte tenu de la faible capacité de financement. De jeunes entrepreneurs ont saisi cette opportunité. Leur dynamisme et leur détermination sont devenus le moteur des innovations locales qui se sont avérées plutôt efficaces pour faire face aux besoins et au contexte sur le terrain. Nos populations se sont montrées à la hauteur de la situation. Dans l'agriculture, les innovations technologiques ont généré des gains de productivité et le continent est parvenu à l'autosuffisance alimentaire. Dans l'industrie, l'impression 3-D a permis de faire émerger des systèmes de production et de construction à petite échelle et modulables. Nous avons aussi assisté à des changements similaires dans l'ensemble du secteur des services. Dans le tourisme et le divertissement, la réalité augmentée offre aujourd'hui des expériences extraordinaires. Dans l'éducation et la santé, l'intelligence artificielle et les outils de réalité virtuelle facilitent le partage et l'acquisition de connaissances.

Mais nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. Nos populations, en particulier les jeunes, souffrent toujours de la pauvreté et d'un chômage élevé. Les limites des marchés locaux et régionaux, les goulets d'étranglement infrastructurels et le manque de crédit entravent la croissance de nos entreprises. L'explosion démographique et la forte concurrence exercent une pression trop forte sur le marché du travail. L'exode rural se poursuit, ce qui accroît la demande d'infrastructures urbaines déjà insuffisantes et les nouveaux venus sont toujours aux prises avec des emplois instables et de bas salaires. Compte tenu de l'importance du secteur informel et de la faible sécurité de l'emploi, les populations sont très vulnérables aux chocs économiques. J'attends avec intérêt nos échanges sur les solutions que nous pouvons apporter à ces difficultés.

### Scénario 3 : l'Afrique à la dérive

*Dans ce scénario, la progression rapide de l'automatisation a entraîné la relocalisation des activités manufacturières dans les pays avancés et les conséquences du changement climatique se sont fait sentir plus durement et plus tôt que prévu. En Afrique subsaharienne, les politiques de développement ont été mises en échec par les répercussions de ces évolutions à l'échelle mondiale, laissant la plupart des pays endettés et avec une croissance atone. Les emplois informels dans l'agriculture vivrière et les services à faible productivité restent dominants.*

Mesdames, Messieurs, bonjour. C'est un honneur de prononcer le discours d'ouverture de la conférence 2040 du Réseau de la société civile africaine. Nous nous retrouvons aujourd'hui, après 20 années moroses en Afrique. Il m'a été demandé de revenir sur cette période, 20 années durant lesquelles le processus d'automatisation chez nombre de nos partenaires commerciaux a pris de vitesse nos industries et nos stratégies de développement, 20 années durant lesquelles nous avons subi les conséquences dévastatrices du changement climatique en raison des hésitations et de l'échec de la coopération internationale à réduire les émissions.

Le déploiement des robots et de l'intelligence artificielle en Amérique du Nord, en Asie et en Europe a redéfini le commerce international. En dépit de la diminution de la main-d'œuvre sous l'effet du vieillissement démographique, nos anciens partenaires commerciaux sont devenus de plus en plus autosuffisants alors qu'ils combattaient le chômage et la baisse des salaires. Les conséquences ont été encore plus violentes en Afrique. Les politiques publiques visant à attirer des emplois par des exonérations fiscales et des investissements dans les infrastructures publiques ont été mises à mal, les pays se sont alors retrouvés avec des actifs échoués, une dette élevée, des recettes intérieures faibles et aucune marche de manœuvre budgétaire. Nos partenaires au développement accordant une place toujours plus importante à leurs propres difficultés, nous avons assisté à une douloureuse baisse des financements extérieurs.

Et si cela ne suffisait pas, le changement climatique a frappé le continent plus durement et plus rapidement que prévu. Nous nous souvenons tous très bien qu'il n'y avait plus du tout d'eau dans plusieurs grandes villes au cours des années 2020 et que la baisse de l'humidité a rendu la culture du cacao impossible en 2030. Les agriculteurs ont dû se tourner vers des cultures vivrières. Alors que les réservoirs d'eau s'épuisaient, les fortes migrations ont mis les villes à rude épreuve, ce qui a aggravé l'état des infrastructures. Du fait de la faiblesse des financements, peu d'États disposaient de ressources suffisantes pour investir de façon adéquate dans l'atténuation du changement climatique. Beaucoup d'habitants de la région voulaient émigrer en Europe ou ailleurs, mais là-bas aussi le manque d'emploi empêchait d'ouvrir les frontières.

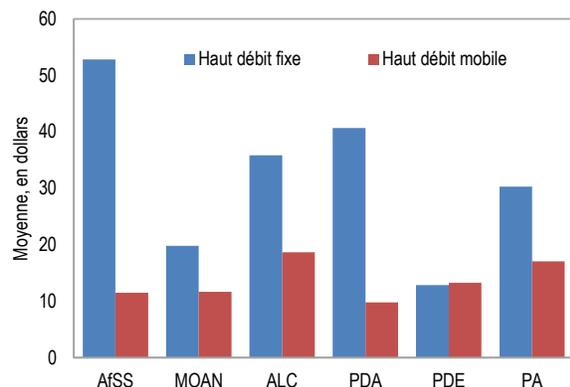
Aujourd'hui, nous sommes face à de dures réalités économiques. Trop de personnes vivent dans l'extrême pauvreté. Dans les zones rurales, la dépendance aux conditions météorologiques et l'agriculture vivrière conjuguées à un manque d'accès à l'eau, à l'électricité et au réseau routier sont des facteurs à l'origine de la trappe à pauvreté. Dans les villes, la pénurie de logements et de moyens de transport abordables et la persistance de prix alimentaires élevés sont des éléments responsables de la trappe à pauvreté urbaine. Ceux qui ont accès à des réseaux informels ou qui bénéficient d'envois de fonds ont de la chance.

L'un des principaux défis est de corriger les faiblesses de notre système d'éducation et de l'adapter aux exigences de ce monde mû par la technologie. Ceux qui étudient à l'étranger ou qui sont inscrits dans une université internationale en ligne s'en sortent bien et trouvent des emplois de qualité dans la fonction publique ou dans de grandes compagnies minières. Mais ces opportunités sont réservées à une minorité nantie.

La plupart des individus fournissent des services faiblement rémunérés à ces élites, pour un revenu qui ne permet pas à leurs foyers de sortir de la pauvreté. Le manque d'emplois dans le secteur formel dans les villes crée un terrain favorable à la criminalité et au terrorisme. Et nous assistons trop souvent à des conflits locaux ou régionaux portant sur l'accès à des produits de base ou à l'eau. Alors que le taux de criminalité continue d'augmenter, les personnes en situation d'extrême pauvreté sont incitées à remettre leurs maigres économies à des organisations illégales de traite des êtres humains contre la promesse d'une vie meilleure ailleurs. Il est triste de constater que la sécurité privée est le premier employeur sur notre continent.

Comment s'en sortir ? Tel est le thème de ce sommet. L'amélioration de l'accès à l'Internet et l'ouverture de centres d'apprentissage en ligne gratuits ont commencé à offrir des opportunités à de plus en plus de jeunes.

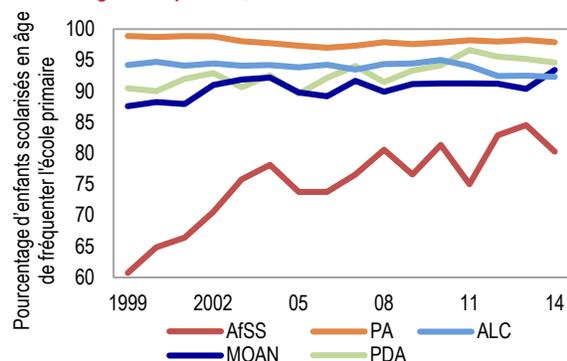
**Graphique 3.8. Coût mensuel d'une connexion Internet à haut débit fixe ou mobile, 2016**



Source : UIT, base de données TIC.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne ; ALC = Amérique latine et Caraïbes ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PA = pays avancés ; PDA = pays en développement d'Asie ; PDE = pays en développement d'Europe ; TIC = technologies de l'information et de la communication ; UIT = Union internationale des télécommunications.

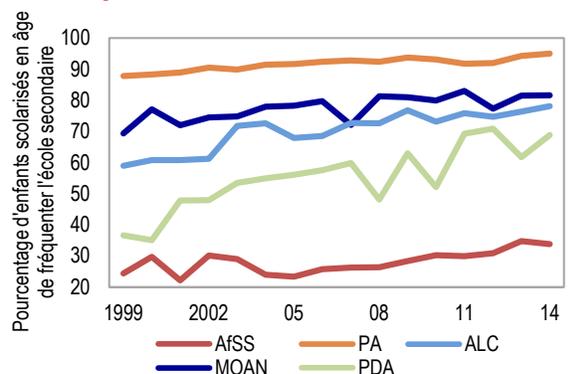
**Graphique 3.9. Taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire, 1999-2014**



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne ; ALC = Amérique latine et Caraïbes ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PA = pays avancés ; PDA = pays en développement d'Asie.

**Graphique 3.10. Taux de scolarisation net dans l'enseignement secondaire, 1999-2014**



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne ; ALC = Amérique latine et Caraïbes ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PA = pays avancés ; PDA = pays en développement d'Asie.

complémentaires aux technologies ? Quelles compétences sont nécessaires pour développer et utiliser les technologies ? Ces questions renforcent l'importance d'une éducation visant à donner aux jeunes les moyens de réussir dans un monde du travail en constante évolution. La culture numérique, la capacité d'adaptation et la formation tout au long de la vie seront probablement des compétences liées à la réussite, et l'enseignement secondaire gagnera en importance.

Il existe peu de certitudes au sujet des compétences précises qui seront nécessaires. C'est pourquoi les systèmes d'éducation devront être flexibles, tout en assurant la scolarisation universelle et l'utilisation des technologies dans toutes les salles de classe. L'Afrique subsaharienne a réussi à augmenter nettement son taux d'achèvement de l'école primaire (graphique 3.9), sans parvenir à suivre le rythme des autres régions pour ce qui est de l'enseignement secondaire. Les taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire, un indice plus prospectif des résultats probables de la prochaine génération en matière d'éducation, restent bien inférieurs à ceux des autres régions (graphique 3.10).

### Promouvoir une urbanisation intelligente

Si l'on s'intéresse aux foyers de la quatrième révolution industrielle, on s'aperçoit qu'ils sont tous situés dans des villes ou des centres urbains. À l'heure actuelle, trop de villes d'Afrique subsaharienne manquent d'infrastructures et sont davantage tournées vers les services aux consommateurs locaux. Cette situation s'oppose à celle des villes des pays connaissant un essor plus rapide où les centres urbains sont des moteurs de la croissance (Gollin, Jedwab et Vollrat, 2015). Pour créer un environnement où les entrepreneurs peuvent devenir des moteurs de l'adaptation et de l'innovation technologiques, l'Afrique subsaharienne doit accorder une attention particulière à l'urbanisation et au développement des villes. La fonctionnalité des villes est d'autant plus importante que la population est en forte augmentation.

### Mettre au point des dispositifs de protection sociale adaptés à un marché du travail volatil

Si l'on se base sur les tendances actuelles, les changements de travail fréquents sont peut-être une caractéristique essentielle d'un monde du travail où les services à la demande sont prédominants. Ce monde sera nouveau pour les travailleurs des pays avancés. En revanche, en Afrique subsaharienne, c'est le quotidien de

nombreuses personnes, en particulier dans le secteur de subsistance et dans le secteur informel, qui peinent à gérer l'instabilité des revenus résultante. La famille et les liens sociaux constituent un appui, mais l'élargissement des dispositifs de protection sociale assurant une certaine sécurité des revenus constitue un enjeu majeur. Les nouvelles technologies, comme l'identification biométrique et la fintech, peuvent améliorer le ciblage et la gestion, mais la mobilisation des recettes jouera un rôle essentiel pour constituer la marge de manœuvre budgétaire nécessaire.

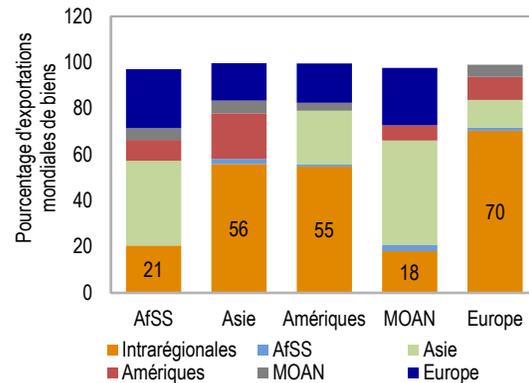
### Approfondir l'intégration commerciale

Enfin, approfondir l'intégration commerciale régionale serait un facteur de développement, en particulier si l'environnement mondial devenait moins favorable. L'accord sur la Zone de libre-échange continentale pour l'Afrique récemment conclu constitue une étape importante en ce sens et il doit maintenant être appliqué à l'échelle régionale. L'Afrique subsaharienne formera un grand marché intérieur si les pays font des progrès rapides sur la facilitation des échanges et les infrastructures régionales. Ce marché peut élargir le champ d'activités des entreprises locales et accroître l'attractivité du continent pour ce qui est de l'investissement direct étranger. L'intégration commerciale en Afrique subsaharienne a presque triplé depuis les années 80, mais elle reste faible par rapport à d'autres régions (graphique 3.11). Les distances et les différences socioéconomiques, ainsi que la langue et l'histoire coloniale, sont des obstacles aux échanges visiblement plus importants en Afrique subsaharienne que dans d'autres régions du monde (Arizala *et al.*, 2018).

## CONCLUSION

Tout au long de l'histoire, les perturbations technologiques ont entraîné de nettes améliorations des conditions de vie. Cependant, les périodes de transition

Graphique 3.11. Exportations de biens vers différentes régions, 2017



Source : Direction of Trade Statistics (DOTS).

Note : AfSS = Afrique subsaharienne ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord.

ont souvent été difficiles, en particulier pour les métiers et les secteurs en déclin. Le principal enjeu pour les pouvoirs publics est de soutenir les secteurs nouveaux et émergents porteurs de croissance. Si les pouvoirs publics y parviennent, l'Afrique subsaharienne pourra créer les 20 millions d'emplois de qualité par an dont sa population jeune en plein essor a besoin et accomplir des progrès en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

Il existe de nombreuses incertitudes quant à la forme que prendra l'emploi à l'avenir, mais les mesures prises aujourd'hui par les pouvoirs publics seront déterminantes. Les stratégies de développement doivent être adaptées aux exigences et aux possibilités offertes par la quatrième révolution industrielle. L'intégration et la connectivité sont les composantes essentielles de toute politique de croissance fructueuse. Elles passent par des infrastructures traditionnelles et numériques, un système scolaire en phase avec l'évolution des compétences requises, une urbanisation intelligente, des dispositifs de protection sociale pour compenser la volatilité du marché du travail, et l'intégration des échanges.

## BIBLIOGRAPHIE

- Acemoglu, D., and P. Restrepo. 2018. "Modeling Automation." *AEA Papers and Proceedings*, 108: 48–53.
- Arizala, F., M. Bellon, M. MacDonald, M. Mlachila, and M. Yenice. 2018. "Regional Spillovers in Sub-Saharan Africa." IMF Spillover Note, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Behar, A., K. Kostial, and R. Ramírez. Forthcoming. "Work on Long-Term Trends and Uncertainties at the IMF." *European Court of Auditors Journal*.
- Berg, A., E. Buffie, and L-F Zanna. 2018. "Should We Fear the Robot Revolution? (The Correct Answer is Yes)." *Journal of Monetary Economics* 97: 117–48.
- Bessen, J. 2017. "Automation and Jobs: When Technology Boosts Employment." Boston University Law and Economics Research Paper 17–09, Boston.
- Borland, J., and M. Coelli. 2017. "Are Robots Taking Our Jobs?" *Australian Economic Review* 50(4): 377–97.
- Brynjolfsson, E., T. Mitchell, and D. Rock. 2018. "What Can Machines Learn, and What Does It Mean for Occupations and the Economy?" *AEA Papers and Proceedings* 108: 43–47.
- Frey, C. B., and M. Osborne. 2017. "The Future of Employment: How Susceptible Are Jobs to Computerisation?" *Technological Forecasting and Social Change* 114(C): 254–80.
- Gollin, D., R. Jedwab, and D. Vollrat. 2015. "Urbanization with and without Industrialization." *Journal of Economic Growth*.
- Gupta, S., M. Keen, A. Shah, and G. Verdier. 2017. *Digital Revolutions in Public Finance*. International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2017a. "The Effects of Weather Shocks on Economic Activity: How Can Low-Income Countries Cope?" *World Economic Outlook*, Washington, DC, October.
- . 2017b. "Understanding the Downward Trend in Labor Income Shares." *World Economic Outlook*, Chapter 3, Washington, DC, October.
- . 2018a. "Manufacturing Jobs: Implications for Productivity and Inequality." *World Economic Outlook*, Chapter 3, Washington, DC, April.
- . 2018b. "Technology and the Future of Work." IMF Staff Note to Group of Twenty, Washington, DC.
- Kahane, A. 1992. "The Mont Fleur Scenarios: What Will South Africa Be Like in the Year 2002?" *Deeper News* 7(1): 1–22.
- Kotlikoff, L., and J. D. Sachs. 2012. "Smart Machines and Long-Term Misery." NBER Working Paper 18629, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- McKinsey Global Institute. 2017. *Jobs Lost, Jobs Gained: Workforce Transitions in a Time of Automation*. San Francisco.
- Nedelkoska, L., and G. Quintini. 2018. "Automation, Skills Use and Training." OECD Social, Employment and Migration Working Paper 202. OECD Publishing, Paris.
- Nordhaus, W. 2015. "Are We Approaching an Economic Singularity? Information Technology and the Future of Economic Growth." NBER Working Paper 21547, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Ramírez, R., and C. Selin, 2014. "Plausibility and Probability in Scenario Planning." *Foresight* 16.1: 54–74.
- Ramírez, R., and A. Wilkinson. 2016. *Strategic Reframing: The Oxford Scenario Planning Approach*. New York: Oxford University Press.

---

Note : Des annexes présentant des chiffres et des données supplémentaires relatives à ce chapitre sont disponibles en ligne, en anglais uniquement. International Monetary Fund (IMF). 2018. Chapter 3, Background Paper, *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Washington, DC, October. <https://www.imf.org/en/Publications/REO/SSA/Issues/2018/09/20/sreo1018>

## Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 20 septembre 2018 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'octobre 2018 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues ; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

D'autres tableaux contenant des données rétrospectives et des prévisions relatives aux principales variables macroéconomiques se trouvent en ligne dans le document de référence et l'appendice statistique : <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/REO/AFR/2018/October/pdf/sreo1018background.ashx>.

### Groupes de pays

Les pays sont classés en trois groupes totalement distincts : pays exportateurs de pétrole, autres pays riches en ressources naturelles et pays pauvres en ressources naturelles (voir le tableau page 54 pour la classification des pays).

- Les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales.
- Les autres pays riches en ressources naturelles sont les pays où les ressources naturelles non renouvelables représentent au moins 25 % des exportations totales.
- Les pays pauvres en ressources naturelles sont les pays qui n'appartiennent ni au groupe des exportateurs de pétrole, ni au groupe des autres pays riches en ressources naturelles.

Les pays sont également répartis en quatre groupes (qui peuvent se chevaucher) : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays en situation de fragilité (voir le tableau page 54 pour la classification des pays).

La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et la note

ÉPIN (moyenne sur trois ans ; Évaluation des politiques et des institutions nationales : Banque mondiale).

- Les pays à revenu intermédiaire avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 995,00 dollars sur la période 2015–17, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.
- Les pays à faible revenu avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 995,00 dollars sur la période 2015–17 (Banque mondiale, méthode Atlas).
- Les pays en situation de fragilité avaient une note ÉPIN moyenne égale ou inférieure à 3,2 sur la période 2015–17 et/ou ont fait l'objet d'une mission de maintien ou de rétablissement de la paix dans les trois dernières années.
- À la page 54, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE–5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

### Méthodes d'agrégation

Pour les tableaux AS1 et AS5, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour le tableau AS2, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour les tableaux AS3, AS4 et AS6–AS8, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

**Afrique subsaharienne : groupes de pays**

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays riches en ressources naturelles	Pays pauvres en ressources naturelles	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays en situation de fragilité
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Afrique du Sud	Bénin	République centrafricaine
Cameroun	Botswana	Burundi	Angola	Burkina Faso	Rwanda
Congo, Rép. du	Burkina Faso	Cabo Verde	Botswana	Burundi	Sierra Leone
Gabon	Congo, Rép. dém. du	Comores	Cabo Verde	Comores	Soudan du Sud
Guinée équatoriale	Ghana	Côte d'Ivoire	Cameroun	Congo, Rép. dém. du	Tanzanie
Nigéria	Guinée	Érythrée	Congo, Rép. du	Érythrée	Tchad
Soudan du Sud	Libéria	Eswatini	Côte d'Ivoire	Éthiopie	Togo
Tchad	Mali	Éthiopie	Eswatini	Gambie	Zimbabwe
	Namibie	Gambie	Gabon	Guinée	
	Niger	Guinée Bissau	Ghana	Guinée Bissau	
	République centrafricaine	Kenya	Guinée équatoriale	Libéria	
	Sierra Leone	Lesotho	Kenya	Madagascar	
	Tanzanie	Madagascar	Lesotho	Malawi	
	Zambie	Malawi	Maurice	Mali	
	Zimbabwe	Maurice	Namibie	Mozambique	
		Mozambique	Nigéria	Niger	
		Ouganda	São Tomé-et-Principe	Ouganda	
		Rwanda	Sénégal		
		São Tomé-et-Principe	Seychelles		
		Sénégal	Zambie		
		Seychelles			
		Togo			

**Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux**

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CEA-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Kenya	Angola	Botswana	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	Ouganda	Botswana	Eswatini	Cabo Verde
Guinée Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	Rwanda	Congo, Rép. dém. du	Lesotho	Côte d'Ivoire
Mali	République centrafricaine	Eswatini	Tanzanie	Eswatini	Namibie	Gambie
Niger	Tchad	Éthiopie		Lesotho		Ghana
Sénégal		Kenya		Madagascar		Guinée
Togo		Madagascar		Malawi		Guinée Bissau
		Malawi		Maurice		Libéria
		Maurice		Mozambique		Mali
		Ouganda		Namibie		Niger
		Rwanda		Seychelles		Nigéria
		Seychelles		Tanzanie		Sénégal
		Zambie		Zambie		Sierra Leone
		Zimbabwe		Zimbabwe		Togo

## Liste des abréviations des pays

AGO	Angola	ERI	Érythrée	MLI	Mali	SWZ	Eswatini
BDI	Burundi	ETH	Éthiopie	MOZ	Mozambique	SYC	Seychelles
BEN	Bénin	GAB	Gabon	MUS	Maurice	TCD	Tchad
BFA	Burkina Faso	GHA	Ghana	MWI	Malawi	TGO	Togo
BWA	Botswana	GIN	Guinée	NAM	Namibie	TZA	Tanzanie
CAF	République centrafricaine	GMB	Gambie	NER	Niger	UGA	Ouganda
CIV	Côte d'Ivoire	GNB	Guinée Bissau	NGA	Nigéria	ZAF	Afrique du Sud
CMR	Cameroun	GNQ	Guinée équatoriale	RWA	Rwanda	ZMB	Zambie
COD	Congo, Rép. dém. du	KEN	Kenya	SEN	Sénégal	ZWE	Zimbabwe
COG	Congo, Rép. du	LBR	Libéria	SLE	Sierra Leone		
COM	Comores	LSO	Lesotho	SSD	Soudan du Sud		
CPV	Cabo Verde	MDG	Madagascar	STP	São Tomé-et-Príncipe		

## Liste des tableaux de l'appendice AS1–AS8 :

AS1.	Croissance du PIB réel .....	54
AS2.	Prix à la consommation .....	54
AS3.	Solde budgétaire global, dons compris .....	55
AS4.	Dettes publiques.....	55
AS5.	Masse monétaire au sens large.....	56
AS6.	Solde extérieur courant.....	56
AS7.	Dettes extérieures publiques par débiteur .....	57
AS8.	Réserves .....	57

## Liste des sources et notes des tableaux AS1–AS8 :

### Tableaux AS1, AS3–AS5, AS8

Sources : FMI, bases de données de surveillance commune et des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2018.

<sup>1</sup>Données de l'exercice budgétaire.

<sup>2</sup>En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

### Tableau AS2

Source : FMI, bases de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2018.

<sup>1</sup>En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

### Tableau AS6

Source : FMI, bases de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2018.

<sup>1</sup>Dons compris.

<sup>2</sup>Données de l'exercice budgétaire.

<sup>3</sup>En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

### Tableau AS7

Sources : FMI, bases de données de surveillance commune et des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2018.

<sup>1</sup>En tant que membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat UEMOA.

<sup>2</sup>En tant que membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat CEMAC.

<sup>3</sup>Données de l'exercice budgétaire.

<sup>4</sup>En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

**Tableau AS1. Croissance du PIB réel**  
(En pourcentage)

	2010-15	2016	2017	2018	2019
Afrique du Sud	2,4	0,6	1,3	0,8	1,4
Angola	4,6	-2,6	-2,5	-0,1	3,1
Bénin	4,3	4,0	5,6	6,0	6,3
Botswana	5,5	4,3	2,4	4,6	3,6
Burkina Faso	5,9	5,9	6,4	5,9	6,0
Burundi	3,3	-1,0	0,0	0,1	0,4
Cabo Verde	1,5	3,8	3,9	4,3	4,0
Cameroun	4,8	4,6	3,5	3,8	4,4
Comores	2,3	2,2	2,7	2,8	2,8
Congo, Rép. du	4,8	-2,8	-3,1	2,0	3,7
Congo, Rép. dém. du	7,7	2,4	3,4	3,8	4,1
Côte d'Ivoire	5,8	8,3	7,8	7,4	7,0
Érythrée	4,7	1,9	5,0	4,2	3,8
Eswatini	3,3	1,4	1,6	1,3	0,4
Éthiopie <sup>1</sup>	10,2	8,0	10,9	7,5	8,5
Gabon	5,4	2,1	0,5	2,0	3,4
Gambie	2,9	0,4	4,6	5,4	5,4
Ghana	7,7	3,7	8,4	6,3	7,6
Guinée	4,5	10,5	8,2	5,8	5,9
Guinée Bissau	3,6	6,3	5,9	4,5	5,0
Guinée équatoriale	-1,2	-8,6	-3,2	-7,7	-2,6
Kenya	6,0	5,9	4,9	6,0	6,1
Lesotho	4,2	3,1	-1,6	0,8	1,2
Libéria	5,3	-1,6	2,5	3,0	4,5
Madagascar	2,2	4,2	4,2	5,0	5,4
Malawi	4,6	2,3	4,0	3,3	4,7
Mali	3,9	5,8	5,4	5,1	4,8
Maurice	3,8	3,8	3,8	3,9	4,0
Mozambique	7,0	3,8	3,7	3,5	4,0
Namibie	5,7	0,7	-0,8	1,1	3,1
Niger	6,6	4,9	4,9	5,3	5,4
Nigéria	5,8	-1,6	0,8	1,9	2,3
Ouganda	5,3	2,3	4,8	5,9	6,1
République centrafricaine	-3,4	4,5	4,3	4,3	5,0
Rwanda	7,5	6,0	6,1	7,2	7,8
São Tomé-et-Príncipe	4,9	4,2	3,9	4,0	4,5
Sénégal	4,3	6,2	7,2	7,0	6,7
Seychelles	5,1	4,5	5,3	3,6	3,3
Sierra Leone	5,3	6,3	3,7	3,7	5,5
Soudan du Sud	-5,1	-13,9	-5,1	-3,2	-4,6
Tanzanie	6,8	7,0	6,0	5,8	6,6
Tchad	6,2	-6,4	-3,1	3,5	3,6
Togo	6,1	5,1	4,4	4,7	5,0
Zambie	6,0	3,8	3,4	3,8	4,5
Zimbabwe <sup>2</sup>	9,1	0,7	3,7	3,6	4,2
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>5,1</b>	<b>1,4</b>	<b>2,7</b>	<b>3,1</b>	<b>3,8</b>
<i>Médiane</i>	5,0	3,8	3,9	3,9	4,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,8	3,5	4,4	4,6	5,4
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>5,3</b>	<b>-1,7</b>	<b>0,2</b>	<b>1,6</b>	<b>2,4</b>
Hors Nigéria	4,1	-2,0	-1,2	0,6	2,8
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>4,9</b>	<b>3,6</b>	<b>4,4</b>	<b>4,0</b>	<b>4,6</b>
Hors Afrique du Sud	6,4	5,2	6,0	5,6	6,1
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>4,6</b>	<b>0,4</b>	<b>1,8</b>	<b>2,3</b>	<b>3,0</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,2	2,7	3,1	3,8	4,9
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>6,5</b>	<b>4,4</b>	<b>5,8</b>	<b>5,4</b>	<b>6,0</b>
Hors pays en situation de fragilité	7,4	6,1	7,3	6,3	7,0
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>5,1</b>	<b>2,7</b>	<b>3,8</b>	<b>4,5</b>	<b>4,7</b>
Zone franc	4,6	3,5	3,9	4,4	5,0
CEMAC	3,9	-0,3	0,3	1,7	3,2
UEMOA	5,2	6,5	6,6	6,4	6,3
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,7	4,8	6,0	5,6	6,1
CAE-5	6,1	5,4	5,3	5,9	6,3
CEDEAO	5,8	0,5	2,7	3,2	3,6
Union douanière d'Afrique australe	2,6	0,8	1,3	1,0	1,5
SADC	3,9	1,4	1,8	2,0	2,9

**Tableau AS2. Prix à la consommation**  
(Pourcentage moyen de variation annuelle)

	2010-15	2016	2017	2018	2019
Afrique du Sud	5,2	6,3	5,3	4,8	5,3
Angola	10,6	30,7	29,8	20,5	15,8
Bénin	2,0	-0,8	0,1	2,3	2,3
Botswana	6,1	2,8	3,3	3,8	3,9
Burkina Faso	1,2	-0,2	0,4	2,0	2,0
Burundi	8,7	5,5	16,6	1,2	7,3
Cabo Verde	1,7	-1,4	0,8	1,0	1,6
Cameroun	2,2	0,9	0,6	1,0	1,1
Comores	2,8	1,8	1,0	2,0	2,0
Congo, Rép. du	2,6	3,2	0,5	1,2	2,0
Congo, Rép. dém. du	7,1	18,2	41,5	23,0	13,5
Côte d'Ivoire	2,0	0,7	0,8	1,7	2,0
Érythrée	7,8	9,0	9,0	9,0	9,0
Eswatini	6,0	7,8	6,2	5,0	5,3
Éthiopie	15,2	7,3	9,9	12,7	9,5
Gabon	1,7	2,1	2,7	2,8	2,5
Gambie	5,5	7,2	8,0	6,2	5,3
Ghana	11,0	17,5	12,4	9,5	8,0
Guinée	13,6	8,2	8,9	8,2	8,0
Guinée Bissau	1,6	1,5	1,1	2,0	2,2
Guinée équatoriale	3,8	1,4	0,7	0,9	1,4
Kenya	7,8	6,3	8,0	5,0	5,6
Lesotho	4,8	6,2	5,3	6,3	5,3
Libéria	8,0	8,8	12,4	21,3	24,5
Madagascar	7,3	6,7	8,3	7,8	7,2
Malawi	18,4	21,7	12,2	9,2	8,4
Mali	1,9	-1,8	1,8	2,5	2,1
Maurice	3,6	1,0	3,7	5,1	4,5
Mozambique	5,7	19,2	15,3	6,0	5,7
Namibie	5,2	6,7	6,1	3,5	5,8
Niger	0,5	0,2	2,4	3,9	2,0
Nigéria	10,4	15,7	16,5	12,4	13,5
Ouganda	7,5	5,5	5,6	3,8	4,2
République centrafricaine	5,2	4,6	4,1	4,0	3,4
Rwanda	3,8	5,7	4,8	3,3	5,5
São Tomé-et-Príncipe	9,8	5,4	5,7	6,8	5,5
Sénégal	1,0	0,8	1,3	0,4	0,9
Seychelles	2,8	-1,0	2,9	4,4	3,7
Sierra Leone	6,2	10,9	18,2	15,6	13,1
Soudan du Sud	24,9	379,8	187,9	106,4	91,4
Tanzanie	9,2	5,2	5,3	3,8	4,7
Tchad	2,7	-1,1	-0,9	2,1	2,6
Togo	1,9	0,9	-0,7	0,4	1,2
Zambie	8,1	17,9	6,6	8,5	8,2
Zimbabwe <sup>1</sup>	1,5	-1,6	0,9	3,9	9,6
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>7,7</b>	<b>11,2</b>	<b>11,0</b>	<b>8,6</b>	<b>8,5</b>
<i>Médiane</i>	4,9	5,5	5,3	4,0	5,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,2	10,6	10,2	8,0	7,0
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>9,4</b>	<b>17,6</b>	<b>17,1</b>	<b>12,6</b>	<b>12,7</b>
Hors Nigéria	6,9	22,6	18,6	13,1	10,7
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>6,5</b>	<b>6,9</b>	<b>7,0</b>	<b>6,1</b>	<b>5,8</b>
Hors Afrique du Sud	7,4	7,2	7,9	6,7	6,1
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>7,6</b>	<b>11,5</b>	<b>11,0</b>	<b>8,5</b>	<b>8,7</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	6,5	10,8	9,4	7,1	6,4
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>8,1</b>	<b>10,3</b>	<b>11,0</b>	<b>8,9</b>	<b>7,7</b>
Hors pays en situation de fragilité	8,9	6,0	6,8	6,7	6,0
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>5,7</b>	<b>13,2</b>	<b>13,6</b>	<b>9,8</b>	<b>8,5</b>
Zone franc	2,0	0,6	0,9	1,6	1,8
CEMAC	2,6	1,3	0,8	1,5	1,7
UEMOA	1,5	0,1	1,0	1,8	1,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	8,8	8,4	10,3	8,8	7,7
CAE-5	8,0	5,7	6,5	4,2	5,0
CEDEAO	8,9	12,7	13,0	10,0	10,5
Union douanière d'Afrique australe	5,3	6,2	5,2	4,7	5,2
SADC	6,6	10,4	9,9	7,6	7,1

Voir sources et notes page 55.

**Tableau AS3. Solde budgétaire global, dons compris**  
(En pourcentage du PIB)

	2010-15	2016	2017	2018	2019
Afrique du Sud	0,1	-4,1	-4,6	-4,6	-4,5
Angola	1,1	-4,5	-6,1	-0,8	-0,2
Bénin	-0,6	-5,9	-5,8	-4,7	-2,4
Botswana	4,5	0,7	0,2	-3,7	-3,0
Burkina Faso	-0,8	-3,5	-7,8	-5,0	-3,0
Burundi	-8,2	-6,2	-7,8	-8,6	-9,1
Cabo Verde	-3,4	-3,1	-3,1	-3,1	-5,9
Cameroun	7,9	-6,1	-4,9	-2,6	-2,1
Comores	-1,7	-7,4	0,6	-1,9	-2,7
Congo, Rép. du	14,6	-20,4	-7,6	9,0	10,5
Congo, Rép. dém. du	0,1	-1,0	-1,5	-0,6	-1,6
Côte d'Ivoire	-1,0	-3,9	-4,2	-3,8	-3,0
Érythrée	-17,9	-14,7	-14,5	-13,2	-12,9
Eswatini	1,4	-10,4	-8,8	-11,5	-9,5
Éthiopie <sup>1</sup>	-3,4	-2,3	-3,3	-3,7	-3,5
Gabon	8,5	-4,7	-1,7	1,3	0,7
Gambie	-1,6	-6,5	-5,4	-2,5	-0,1
Ghana	-5,2	-8,9	-5,1	-6,0	-3,9
Guinée	-1,1	-0,1	-2,1	-2,2	-2,2
Guinée Bissau	-5,4	-5,6	-1,4	-2,6	-2,3
Guinée équatoriale	16,3	-10,8	-2,5	0,6	2,3
Kenya	-1,9	-8,3	-7,9	-6,6	-5,8
Lesotho	7,6	-6,3	-2,4	-4,0	-2,2
Libéria	0,5	-3,7	-5,2	-5,1	-4,9
Madagascar	-2,6	-1,3	-2,4	-2,3	-4,3
Malawi	-2,3	-7,3	-7,3	-4,0	-2,4
Mali	3,6	-3,9	-2,9	-3,3	-3,0
Maurice	-3,6	-3,5	-3,3	-3,5	-3,5
Mozambique	-2,9	-6,3	-4,4	-7,1	-7,6
Namibie	1,9	-8,7	-5,1	-7,6	-9,8
Niger	7,1	-6,1	-5,0	-5,9	-4,5
Nigéria	4,7	-3,9	-5,3	-5,1	-4,5
Ouganda	-0,8	-4,9	-3,8	-4,7	-5,9
République centrafricaine	0,5	1,6	-1,1	0,9	0,7
Rwanda	0,6	-2,3	-2,5	-2,0	-2,1
São Tomé-et-Principe	31,5	-4,2	-2,6	0,4	-3,7
Sénégal	-2,0	-3,3	-3,0	-3,5	-3,0
Seychelles	-0,7	0,2	0,4	1,0	1,1
Sierra Leone	2,2	-8,5	-9,1	-9,8	-10,0
Soudan du Sud	...	-21,3	3,7	17,7	-3,7
Tanzanie	-2,5	-2,2	-1,4	-2,9	-4,1
Tchad	1,2	-2,0	-0,2	1,3	0,5
Togo	-1,5	-9,6	-0,3	-3,2	-0,7
Zambie	2,1	-5,8	-7,8	-9,8	-10,9
Zimbabwe <sup>2</sup>	-3,5	-8,4	-12,7	-10,8	-9,1
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>1,7</b>	<b>-4,5</b>	<b>-4,8</b>	<b>-4,2</b>	<b>-3,9</b>
<i>Médiane</i>	-0,7	-4,9	-3,8	-3,5	-3,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,1	-5,0	-4,7	-3,6	-3,5
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>5,3</b>	<b>-4,6</b>	<b>-5,2</b>	<b>-3,3</b>	<b>-3,0</b>
Hors Nigéria	6,6	-6,0	-5,0	0,1	0,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-0,5</b>	<b>-4,5</b>	<b>-4,6</b>	<b>-4,7</b>	<b>-4,5</b>
Hors Afrique du Sud	-1,2	-4,7	-4,6	-4,8	-4,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>2,2</b>	<b>-4,8</b>	<b>-5,1</b>	<b>-4,4</b>	<b>-3,9</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	2,6	-6,1	-5,4	-3,6	-3,0
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-1,3</b>	<b>-3,7</b>	<b>-3,7</b>	<b>-3,7</b>	<b>-4,0</b>
Hors pays en situation de fragilité	-1,6	-3,2	-3,4	-4,0	-4,1
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>0,4</b>	<b>-4,9</b>	<b>-4,3</b>	<b>-2,6</b>	<b>-2,9</b>
Zone franc	4,7	-5,6	-3,9	-2,1	-1,4
CEMAC	9,3	-7,3	-3,6	0,5	0,9
UEMOA	-0,1	-4,3	-4,2	-4,0	-3,0
COMESA (pays membres d'AfSS)	-1,7	-4,8	-5,4	-5,2	-5,1
CAE-5	-1,9	-5,5	-5,0	-5,0	-5,1
CEDEAO	2,9	-4,3	-5,0	-4,9	-4,1
Union douanière d'Afrique australe	0,3	-4,1	-4,5	-4,7	-4,6
SADC	0,3	-4,0	-4,6	-4,0	-4,1

Voir sources et notes page 55.

**Tableau AS4. Dette publique**  
(En pourcentage du PIB)

	2010-15	2016	2017	2018	2019
Afrique du Sud	42,4	51,6	53,0	55,7	57,3
Angola	37,2	75,3	65,0	80,5	71,8
Bénin	30,6	49,7	54,6	56,8	55,0
Botswana	18,6	15,6	14,0	13,2	13,5
Burkina Faso	30,4	38,3	38,1	41,2	41,3
Burundi	41,4	48,4	51,7	58,4	63,5
Cabo Verde	97,8	129,5	127,1	130,0	130,6
Cameroun	19,6	32,5	36,9	36,9	36,6
Comores	33,8	27,7	32,4	29,0	30,5
Congo, Rép. du	60,8	128,7	130,8	100,7	89,9
Congo, Rép. dém. du	22,3	19,3	18,1	16,2	15,0
Côte d'Ivoire	52,1	47,0	47,0	48,8	47,3
Érythrée	132,2	132,8	131,2	129,4	127,3
Eswatini	15,0	25,5	28,4	37,6	44,3
Éthiopie <sup>1</sup>	44,5	53,2	54,2	59,5	59,9
Gabon	29,0	64,2	62,7	58,4	57,0
Gambie	56,0	82,3	88,0	82,8	77,1
Ghana	56,1	73,4	71,8	71,2	67,1
Guinée	44,2	41,8	37,9	40,4	43,1
Guinée Bissau	53,6	57,9	53,9	55,3	52,7
Guinée équatoriale	12,4	43,3	37,4	37,3	37,4
Kenya	45,9	53,2	54,2	56,1	55,4
Lesotho	36,9	36,2	33,7	39,3	38,7
Libéria	20,7	28,3	34,4	40,1	42,5
Madagascar	33,5	38,4	36,0	35,1	36,4
Malawi	46,6	60,3	59,2	57,9	57,6
Mali	26,5	36,0	35,4	36,9	37,1
Maurice	59,6	66,1	64,0	63,9	62,5
Mozambique	54,2	121,6	102,1	112,9	118,7
Namibie	25,6	39,5	41,3	47,2	54,0
Niger	29,7	45,2	45,3	46,3	48,4
Nigéria	12,7	19,6	21,8	24,8	26,8
Ouganda	27,1	37,4	40,0	42,9	44,7
République centrafricaine	39,7	56,0	52,9	46,9	41,8
Rwanda	24,8	37,3	40,5	42,6	43,4
São Tomé-et-Principe	77,6	93,1	88,4	76,9	73,7
Sénégal	36,5	47,8	48,3	50,4	47,5
Seychelles	75,5	69,1	63,6	59,9	54,9
Sierra Leone	39,9	54,9	63,9	79,2	93,4
Soudan du Sud	26,8	86,6	62,7	43,7	53,2
Tanzanie	31,0	38,0	37,0	37,4	38,6
Tchad	34,2	52,4	52,5	49,2	45,4
Togo	54,9	81,6	75,7	75,7	70,6
Zambie	31,8	60,7	63,1	70,9	77,6
Zimbabwe <sup>2</sup>	50,5	69,9	82,3	81,9	79,6
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>31,0</b>	<b>43,8</b>	<b>45,4</b>	<b>48,5</b>	<b>48,2</b>
<i>Médiane</i>	35,8	51,6	52,9	50,4	53,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	37,3	54,0	53,1	56,2	54,8
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>19,0</b>	<b>33,8</b>	<b>35,7</b>	<b>39,3</b>	<b>37,7</b>
Hors Nigéria	32,5	65,9	60,6	66,7	60,9
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>40,8</b>	<b>50,6</b>	<b>51,4</b>	<b>53,9</b>	<b>54,5</b>
Hors Afrique du Sud	39,7	50,1	50,5	52,8	53,0
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>29,8</b>	<b>42,5</b>	<b>44,7</b>	<b>47,9</b>	<b>47,4</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	38,2	58,9	56,8	60,7	57,8
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>36,0</b>	<b>47,9</b>	<b>48,1</b>	<b>50,4</b>	<b>50,9</b>
Hors pays en situation de fragilité	35,9	49,2	49,2	52,9	53,9
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>40,5</b>	<b>50,0</b>	<b>50,6</b>	<b>50,1</b>	<b>49,1</b>
Zone franc	33,0	49,1	49,5	49,2	47,6
CEMAC	27,4	52,6	53,7	50,4	48,3
UEMOA	39,1	46,4	46,5	48,3	47,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	39,5	49,5	51,2	53,9	54,2
CAE-5	36,2	45,0	46,0	47,9	48,3
CEDEAO	20,3	29,6	32,2	35,0	35,7
Union douanière d'Afrique australe	40,6	49,0	50,5	53,2	54,9
SADC	39,0	53,3	52,5	56,7	56,3

Tableau AS5. Masse monétaire au sens large (En pourcentage du PIB)					
	2010-15	2016	2017	2018	2019
Afrique du Sud	73,1	72,6	72,6	72,6	72,6
Angola	35,2	39,5	31,1	27,1	27,6
Bénin	37,5	41,0	39,2	45,7	46,3
Botswana	43,9	41,4	40,2	40,6	41,1
Burkina Faso	30,5	38,9	43,5	45,9	48,2
Burundi	24,6	21,7	22,9	25,8	26,4
Cabo Verde	87,4	104,1	105,5	104,6	103,1
Cameroun	21,6	22,5	22,6	22,8	22,8
Comores	37,7	45,9	45,0	45,0	45,0
Congo, Rép. du	33,5	42,7	34,9	30,5	27,3
Congo, Rép. dém. du	11,3	12,5	13,4	13,2	13,4
Côte d'Ivoire	15,6	14,1	12,8	16,7	17,8
Érythrée	112,1	100,8	101,4	101,7	101,4
Eswatini	25,1	30,5	29,5	29,1	29,1
Éthiopie <sup>1</sup>	27,2	28,9	31,7	34,1	35,6
Gabon	23,0	24,7	22,7	22,7	24,7
Gambie	35,0	36,7	40,0	39,9	38,5
Ghana	30,9	33,9	32,3	32,3	32,8
Guinée	24,5	24,9	24,1	23,3	23,3
Guinée Bissau	37,4	46,9	45,2	46,1	46,0
Guinée équatoriale	14,5	17,4	16,1	16,4	19,0
Kenya	41,5	38,4	36,9	39,1	39,1
Lesotho	32,7	31,1	35,1	34,5	33,8
Libéria	23,3	20,5	19,9	19,9	19,9
Madagascar	25,6	28,4	29,6	29,5	29,5
Malawi	24,6	23,0	23,7	24,1	24,1
Mali	26,8	28,9	29,0	29,4	29,0
Maurice	99,9	109,9	113,6	114,7	114,7
Mozambique	32,8	37,1	35,6	34,2	34,1
Namibie	58,4	51,7	53,4	53,4	53,4
Niger	22,6	27,1	24,1	24,8	25,3
Nigéria	20,3	26,5	26,7	27,6	27,8
Ouganda	20,5	21,9	22,1	22,6	23,2
République centrafricaine	23,4	26,2	26,7	26,8	26,8
Rwanda	21,0	23,9	23,6	24,9	26,1
São Tomé-et-Príncipe	38,9	34,3	31,4	32,7	32,7
Sénégal	30,3	37,4	37,5	36,5	44,3
Seychelles	61,4	71,8	77,7	77,9	77,9
Sierra Leone	22,4	25,1	24,5	25,3	25,6
Soudan du Sud	19,9	28,8	16,0	15,2	18,8
Tanzanie	24,0	22,3	21,3	21,1	21,5
Tchad	13,4	15,8	15,8	16,0	16,2
Togo	45,5	54,2	56,9	56,9	56,9
Zambie	20,7	20,6	22,1	23,0	23,1
Zimbabwe <sup>2</sup>	26,3	34,5	44,7	48,3	51,1
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>36,2</b>	<b>38,2</b>	<b>37,7</b>	<b>38,0</b>	<b>38,3</b>
<i>Médiane</i>	27,5	30,5	31,1	29,5	29,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	29,5	31,2	30,3	30,7	31,5
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>22,3</b>	<b>27,8</b>	<b>26,5</b>	<b>26,6</b>	<b>26,9</b>
Hors Nigéria	27,3	31,3	26,0	24,0	24,6
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>46,4</b>	<b>45,4</b>	<b>45,2</b>	<b>45,5</b>	<b>45,6</b>
Hors Afrique du Sud	30,3	31,2	31,5	32,5	33,3
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>39,2</b>	<b>41,6</b>	<b>40,8</b>	<b>41,0</b>	<b>41,2</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	33,2	34,8	32,4	32,4	33,2
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>25,3</b>	<b>27,3</b>	<b>28,0</b>	<b>29,0</b>	<b>29,8</b>
Hors pays en situation de fragilité	25,8	27,4	28,1	29,4	30,3
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>23,6</b>	<b>25,5</b>	<b>25,2</b>	<b>26,0</b>	<b>26,4</b>
Zone franc	23,7	26,9	26,2	27,3	28,7
CEMAC	21,0	24,0	22,5	22,2	22,5
UEMOA	26,1	29,1	28,9	30,9	33,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	31,1	31,8	33,1	34,6	35,2
CAE-5	29,6	28,2	27,3	28,3	28,6
CEDEAO	22,4	27,7	27,7	28,7	29,3
Union douanière d'Afrique australe	70,5	69,6	69,6	69,6	69,5
SADC	53,9	53,4	52,4	51,8	51,6

Voir sources et notes page 55.

Tableau AS6. Solde extérieur courant <sup>1</sup> (En pourcentage du PIB)					
	2010-15	2016	2017	2018	2019
Afrique du Sud	-4,1	-2,8	-2,5	-3,2	-3,5
Angola	4,4	-4,8	-1,0	-2,1	-1,9
Bénin	-8,0	-9,4	-11,1	-10,6	-8,9
Botswana	5,4	13,7	12,3	8,7	7,7
Burkina Faso	-6,8	-7,2	-8,1	-8,6	-7,6
Burundi	-16,8	-13,1	-12,3	-13,4	-12,6
Cabo Verde	-9,7	-2,4	-6,2	-9,1	-10,2
Cameroun	-3,3	-3,2	-2,7	-3,2	-3,0
Comores	-4,3	-7,4	-4,1	-9,2	-10,1
Congo, Rép. du	0,0	-73,6	-12,9	9,1	12,4
Congo, Rép. dém. du	-5,6	-3,1	-0,5	-0,0	-1,8
Côte d'Ivoire	1,8	-1,1	-4,6	-4,6	-4,2
Érythrée	1,0	-2,1	-2,4	-1,6	-2,3
Eswatini	11,8	17,2	13,7	10,3	9,8
Éthiopie <sup>2</sup>	-5,6	-9,0	-8,1	-6,2	-6,2
Gabon	11,0	-9,9	-4,9	-1,6	-0,5
Gambie	-7,5	-5,9	-13,1	-12,5	-13,6
Ghana	-9,7	-6,7	-4,5	-4,1	-4,0
Guinée	-13,9	-31,1	-6,9	-21,2	-16,4
Guinée Bissau	-4,2	1,3	-2,0	-3,6	-4,1
Guinée équatoriale	-8,3	-12,9	-5,9	-3,1	-3,6
Kenya	-8,2	-5,2	-6,3	-5,6	-5,3
Lesotho	-7,4	-8,2	-3,7	-6,0	-12,5
Libéria	-16,5	-14,1	-19,1	-18,3	-21,4
Madagascar	-5,5	0,6	-0,3	-2,2	-3,4
Malawi	-8,7	-13,6	-9,5	-9,3	-8,1
Mali	-5,1	-7,2	-5,8	-7,2	-7,8
Maurice	-7,9	-4,3	-6,6	-8,2	-10,4
Mozambique	-34,6	-39,3	-22,4	-18,2	-44,7
Namibie	-6,6	-13,8	-3,3	-6,0	-7,6
Niger	-19,0	-15,7	-14,1	-16,2	-18,3
Nigéria	1,8	0,7	2,8	2,0	1,0
Ouganda	-7,8	-2,9	-4,6	-6,9	-8,9
République centrafricaine	-8,7	-5,5	-8,4	-8,9	-8,4
Rwanda	-9,9	-15,8	-6,8	-8,9	-9,4
São Tomé-et-Príncipe	-20,4	-6,5	-8,2	-7,0	-10,2
Sénégal	-6,5	-4,0	-7,3	-7,7	-7,1
Seychelles	-19,5	-20,1	-20,5	-18,4	-18,0
Sierra Leone	-28,8	-2,3	-11,3	-13,4	-14,1
Soudan du Sud	-2,1	1,3	-5,0	-8,8	2,7
Tanzanie	-9,9	-4,5	-2,8	-4,3	-5,5
Tchad	-9,0	-9,2	-5,7	-4,2	-5,5
Togo	-9,2	-9,3	-8,0	-9,2	-8,0
Zambie	2,5	-4,5	-3,9	-4,0	-3,4
Zimbabwe <sup>3</sup>	-14,6	-3,4	-4,1	-5,8	-5,6
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,9</b>	<b>-2,3</b>	<b>-2,8</b>	<b>-3,4</b>
<i>Médiane</i>	-7,4	-5,9	-5,8	-6,2	-7,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-4,5	-6,8	-4,6	-4,8	-5,4
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>1,8</b>	<b>-2,2</b>	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>	<b>0,2</b>
Hors Nigéria	1,6	-8,5	-2,6	-2,0	-1,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-5,9</b>	<b>-5,0</b>	<b>-4,2</b>	<b>-4,8</b>	<b>-5,5</b>
Hors Afrique du Sud	-7,5	-6,2	-5,3	-5,8	-6,6
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>-0,9</b>	<b>-2,6</b>	<b>-1,1</b>	<b>-1,6</b>	<b>-1,9</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-1,1	-5,7	-3,3	-3,3	-3,2
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-9,6</b>	<b>-8,2</b>	<b>-6,3</b>	<b>-6,9</b>	<b>-8,2</b>
Hors pays en situation de fragilité	-10,8	-9,3	-7,5	-7,5	-9,7
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>-5,5</b>	<b>-8,5</b>	<b>-4,8</b>	<b>-4,9</b>	<b>-4,7</b>
Zone franc	-3,2	-8,9	-6,2	-5,0	-4,7
CEMAC	-1,7	-13,7	-5,1	-1,7	-1,2
UEMOA	-4,9	-5,3	-7,0	-7,5	-7,2
COMESA (pays membres d'AfSS)	-6,2	-5,6	-5,2	-5,1	-5,4
CAE-5	-8,9	-5,4	-5,1	-5,7	-6,2
CEDEAO	-0,5	-1,6	-0,3	-1,3	-1,7
Union douanière d'Afrique australe	-3,6	-2,2	-1,6	-2,6	-3,0
SADC	-3,5	-3,8	-2,3	-3,2	-4,2

**Tableau AS7. Dette extérieure publique par débiteur**  
(En pourcentage du PIB)

	2010–15	2016	2017	2018	2019
Afrique du Sud	12,7	18,9	21,3	19,9	20,4
Angola	22,0	44,0	34,5	42,1	44,3
Bénin	17,5	21,4	23,1	23,6	25,7
Botswana	12,5	10,0	14,0	11,3	9,8
Burkina Faso	23,5	26,1	24,3	23,7	23,7
Burundi	21,2	16,7	15,3	14,9	14,1
Cabo Verde	72,2	92,7	99,2	95,3	96,2
Cameroun	11,0	19,6	22,5	23,6	25,5
Comores	32,5	26,3	30,1	26,5	28,0
Congo, Rép. du	23,9	48,2	41,0	30,5	28,4
Congo, Rép. dém. du	17,4	13,8	13,1	12,9	12,3
Côte d'Ivoire	34,2	26,9	30,6	33,5	32,8
Érythrée	30,2	20,5	20,1	20,1	19,9
Eswatini	7,8	9,5	10,3	12,6	14,1
Éthiopie <sup>1</sup>	25,1	33,8	33,5	30,5	30,8
Gabon	21,9	35,6	40,6	37,4	40,6
Gambie	30,3	40,9	46,3	45,1	43,1
Ghana	27,3	38,5	36,5	34,5	31,3
Guinée	29,7	22,2	20,7	26,5	31,1
Guinée Bissau	27,0	22,8	20,9	19,9	20,0
Guinée équatoriale	7,1	9,1	9,0	10,3	13,1
Kenya	21,9	26,1	26,9	28,3	29,1
Lesotho	31,0	34,8	33,4	34,0	37,0
Libéria	9,3	20,1	24,7	29,6	34,1
Madagascar	23,2	25,4	24,4	25,0	27,2
Malawi	21,4	32,7	32,4	30,8	31,3
Mali	21,1	23,8	25,6	24,1	24,1
Maurice	14,1	14,6	12,9	12,0	10,6
Mozambique	45,2	92,4	90,7	91,6	95,1
Namibie	7,9	16,6	15,5	16,2	16,6
Niger	19,2	29,7	30,7	31,4	33,8
Nigéria	3,1	4,0	6,3	8,2	7,9
Ouganda	15,9	22,0	25,4	28,1	30,4
République centrafricaine	18,3	28,2	27,9	23,6	21,7
Rwanda	18,9	33,6	36,9	38,4	38,9
São Tomé-et-Príncipe	77,6	78,8	74,7	66,9	64,8
Sénégal	25,9	31,2	39,5	42,8	42,2
Seychelles	42,9	31,8	30,0	28,8	26,9
Sierra Leone	27,0	36,1	45,9	56,8	69,4
Soudan du Sud	...	...	...	...	...
Tanzanie	22,7	28,7	27,9	28,2	28,9
Tchad	23,6	27,1	28,7	26,0	25,1
Togo	15,8	19,3	20,8	23,6	25,8
Zambie	16,2	38,2	36,9	41,2	44,5
Zimbabwe <sup>2</sup>	45,0	42,1	38,6	36,5	33,2
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>13,9</b>	<b>20,6</b>	<b>22,2</b>	<b>23,0</b>	<b>23,1</b>
<i>Médiane</i>	21,7	26,6	27,9	28,2	28,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,0	30,6	30,0	31,1	31,6
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>8,1</b>	<b>13,7</b>	<b>15,2</b>	<b>17,3</b>	<b>16,8</b>
Hors Nigéria	19,2	35,8	31,4	34,7	36,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>18,6</b>	<b>25,4</b>	<b>26,5</b>	<b>26,3</b>	<b>26,8</b>
Hors Afrique du Sud	23,3	28,9	29,5	29,9	30,2
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>11,7</b>	<b>18,1</b>	<b>20,1</b>	<b>21,0</b>	<b>20,9</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	20,8	31,6	30,3	32,3	32,7
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>24,0</b>	<b>29,4</b>	<b>29,7</b>	<b>29,5</b>	<b>30,2</b>
Hors pays en situation de fragilité	23,9	33,2	33,6	33,2	34,2
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>25,7</b>	<b>25,6</b>	<b>26,1</b>	<b>26,5</b>	<b>26,4</b>
Zone franc	20,6	25,9	28,4	28,8	29,5
CEMAC	15,7	25,0	26,5	25,4	26,8
UEMOA	25,8	26,5	29,8	31,4	31,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	21,5	27,2	27,4	27,4	27,8
CAE-5	20,8	26,5	27,3	28,5	29,5
CEDEAO	8,8	11,6	14,6	16,6	16,1
Union douanière d'Afrique australe	12,6	18,4	20,7	19,4	19,8
SADC	16,8	26,2	25,7	26,0	26,6

Voir sources et notes page 55.

**Tableau AS8. Réserves**  
(Mois d'importations de biens et de services)

	2010–15	2016	2017	2018	2019
Afrique du Sud	5,2	5,7	5,6	5,5	5,2
Angola	7,8	10,3	6,1	4,9	5,5
Bénin <sup>1</sup>	...	...	...	...	...
Botswana	11,6	14,6	12,9	12,5	11,8
Burkina Faso <sup>1</sup>	...	...	...	...	...
Burundi	3,4	1,4	1,4	1,3	1,3
Cabo Verde	4,8	6,1	5,2	5,2	4,8
Cameroun <sup>2</sup>	...	...	...	...	...
Comores	7,1	6,6	6,3	6,7	6,0
Congo, Rép. du <sup>2</sup>	...	...	...	...	...
Congo, Rép. dém. du	1,4	0,5	0,5	0,6	0,7
Côte d'Ivoire <sup>1</sup>	...	...	...	...	...
Érythrée	2,2	2,0	1,5	1,5	1,4
Eswatini	4,3	3,6	3,4	2,8	2,7
Éthiopie <sup>3</sup>	2,0	2,1	2,0	1,7	1,7
Gabon <sup>2</sup>	...	...	...	...	...
Gambie	4,4	1,4	2,8	2,9	3,0
Ghana	2,8	2,6	2,9	2,9	3,0
Guinée	2,4	1,4	1,4	1,9	2,1
Guinée Bissau <sup>1</sup>	...	...	...	...	...
Guinée équatoriale <sup>2</sup>	...	...	...	...	...
Kenya	4,1	4,7	4,1	4,4	4,5
Lesotho	5,2	4,4	4,2	3,5	3,7
Libéria	2,1	3,0	3,1	2,8	3,0
Madagascar	2,8	3,0	3,6	3,8	3,9
Malawi	2,0	2,9	3,3	2,9	3,1
Mali <sup>1</sup>	...	...	...	...	...
Maurice	5,6	8,3	9,3	9,1	9,0
Mozambique	3,1	2,8	4,6	2,9	2,3
Namibie	2,6	2,6	1,6	1,5	1,0
Niger <sup>1</sup>	...	...	...	...	...
Nigéria	5,8	6,5	7,2	8,0	7,5
Ouganda	4,6	5,1	5,0	4,4	4,2
République centrafricaine <sup>2</sup>	...	...	...	...	...
Rwanda	4,9	4,1	4,1	3,9	3,8
São Tomé-et-Príncipe	4,0	3,9	3,3	3,3	3,3
Sénégal <sup>1</sup>	...	...	...	...	...
Seychelles	3,2	3,7	3,7	3,3	3,3
Sierra Leone	2,7	3,5	3,3	3,3	3,5
Soudan du Sud	2,8	0,2	0,1	0,4	0,4
Tanzanie	4,0	5,3	5,3	4,8	4,7
Tchad <sup>2</sup>	...	...	...	...	...
Togo <sup>1</sup>	...	...	...	...	...
Zambie	3,0	2,4	2,0	1,4	0,8
Zimbabwe <sup>4</sup>	0,5	0,8	0,5	0,4	0,4
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>5,0</b>	<b>5,2</b>	<b>4,9</b>	<b>4,9</b>	<b>4,8</b>
<i>Médiane</i>	3,5	3,5	3,4	3,3	3,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,3	4,2	3,6	3,3	3,4
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>6,0</b>	<b>6,6</b>	<b>6,3</b>	<b>6,6</b>	<b>6,6</b>
Hors Nigéria	6,3	6,7	4,6	4,0	4,6
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>4,1</b>	<b>4,2</b>	<b>4,1</b>	<b>4,0</b>	<b>3,8</b>
Hors Afrique du Sud	3,4	3,3	3,2	3,1	3,1
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>5,5</b>	<b>6,0</b>	<b>5,6</b>	<b>5,8</b>	<b>5,7</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,5	5,6	4,4	4,2	4,4
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>2,7</b>	<b>2,4</b>	<b>2,4</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>
Hors pays en situation de fragilité	3,1	3,2	3,3	2,9	2,8
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>2,9</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>1,7</b>	<b>1,8</b>
Zone franc	5,2	3,1	3,2	3,8	4,0
CEMAC	5,2	2,3	2,4	3,0	3,6
UEMOA	5,3	3,9	3,9	4,7	4,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	3,0	3,1	2,9	2,9	2,9
CAE-5	4,2	4,9	4,6	4,4	4,4
CEDEAO	5,1	5,2	5,6	6,1	5,8
Union douanière d'Afrique australe	5,3	6,0	5,7	5,6	5,3
SADC	5,2	6,0	5,2	4,8	4,6

